

Septembre 2013



GNVR

Groupe
National
des Vétérinaires
Retraités

Convivialité
Solidarité

Wéto Vermeil

Bulletin de liaison des vétérinaires retraités



Cheval arlequin
par Valérie Denis (huile sur toile) 2004

sommaire

Les Editos.....	3-5
Edito du Président.....	3
Pourquoi cotiser ?.....	4
Rappel cotisation.....	4
Edito du rédac'chef.....	5

Le GNVR 2013.....	6-7
Organisation.....	6
Bureau directeur	
Délégués régionaux	
Activités du Bureau Directeur.....	7

Les dossiers.....	8-16
La retraite des VS.....	8-11
Les dossiers :	
Retraites complémentaires.....	12-16

Courrier des lecteurs.....	17-18
----------------------------	-------

BricaVrac.....	19-26
Associations.....	19-20
La trippe rennaise.....	19
Vétos golfeurs.....	19
Visiteur prison.....	20
La Cigale.....	21
Documents rares.....	22
Ecole Vêto.....	23
Peste bovine.....	24-25
Conférence-débat.....	26
Du Big Bang à ..., notre existence a-t-elle un sens ?	

Activités.....	27-39
Dans les promos.....	27-30
Dans les régions.....	31-34
Voyages.....	35-39
Semaine Nature (CR13).....	35-36
Dirlabos.....	37
France Allemagne.....	38-39

Ils nous ont quittés.....	40-41
---------------------------	-------

Rassemblement d'Automne.....	42-44
------------------------------	-------

Directeur de la publication : Marc Helfre
Rédacteur en chef : Jean-Pierre Denis
Droit de dépôt légal : 901 du 02/12/2002
ISSN : 1299 – RC 79B45
Conception et impression : Maxi Prim Pertuis
Tél. : 04 90 79 44 20 - RC
Routage Esprimail La Ciotat

Comment *participer*

Participez à la rédaction de Vêto Vermeil

Nos lecteurs peuvent participer à la rédaction en envoyant des articles courts, si possible accompagnés de documents et de photos.

TRES IMPORTANT

Envoyez vos articles sous forme de fichiers informatiques et par courriel à l'adresse suivante :

gnvr.vetovermeil.jpdenis@gmail.com

(En cas de documents dactylographiés les photos et documents originaux les accompagnant sont rendus après usage, si tel est leur désir, à leurs auteurs.)

Pour le n°44 (Mars 2014), dernière limite pour les envois :
31 décembre 2013, date butoir impérative !



Comment *adhérer*

Pour que le GNVR dispose de plus de moyens pour la défense de nos intérêts et pour le développement de nos différentes activités, dont *Vêto Vermeil*, le rassemblement National, la « *Semaine nature* », les rencontres régionales...

Adhérez et cotisez

Adressez vos cotisations (Retraité : 50€ et Veuve : 25€)
au trésorier du GNVR

André Chossonnery
45, rue des Justices - 25000 Besançon

Drôle de langue française

1. Le plus long palindrome de la langue française est «ressasser»
On peut donc le dire dans les deux sens.
2. « Squelette » est le seul mot masculin qui se finit en « ette »
La honte.
3. « Institutionnalisation » est le plus long lipogramme en « e »
C'est-à-dire qu'il ne comporte aucun « e ». Ni aucun « w », mais la chose est déjà nettement moins remarquable.
4. L'anagramme de « guérison » est « soigneur ». Et vice et versa.
5. « Où » est le seul mot contenant un « u » avec un accent grave
Il a aussi une touche de clavier à lui tout seul.
6. Le mot « simple » ne rime avec aucun autre mot.
Tout comme « triomphe », « quatorze », « quinze », « pauvre », « meurtre », « monstre », « belge », « goinfre » ou « larve ».
7. « Endolori » est l'anagramme de son antonyme « indolore »
Ce qui est paradoxal.
8. « Délice », « amour » et « orgue » ont la particularité d'être de genre masculin et deviennent féminin à la forme plurielle
Toutefois, peu sont ceux qui acceptent l'amour au pluriel. C'est ainsi.
9. « Oiseaux » est, avec 7 lettres, le plus long mot dont on ne prononce aucune des lettres : [o], [i], [s], [e], [a], [u], [x]
« Oiseau » est aussi le plus petit mot de langue française contenant toutes les voyelles.

Éditorial du Président

Chères consœurs, chers confrères,
Dès mon élection à la présidence du GNVR pendant le Rassemblement d'automne 2012 à Sulniac, j'ai senti que le problème de la Retraite du vétérinaire sanitaire était majeur pour la plupart des Vétérinaires retraités et des Veuves et que le GNVR devait s'y impliquer fortement. La lettre de la DGAL du 23 novembre 2012 en réponse à ma lettre du 9 novembre (voir Véto Vermeil n°42/2013), faisait état d'une possibilité de règlement amiable. Un contact avec la DGAL en décembre 2012 où j'ai été reçu avec les représentants de la FSVF et de la CARPV, m'a fait découvrir un blocage absolu : l'application de la prescription quadriennale pour toutes les créances de l'Etat non réclamées par les vétérinaires sanitaires, agents de l'Etat, dans les 4 ans suivant l'année de liquidation de leur retraite.

Des contacts cordiaux avec l'Association VAISE présidée par Bernard TILLON, m'ont permis de rentrer plus à fond dans les dossiers juridiques et de mieux comprendre l'ampleur et la complexité du problème. Nous avons travaillé ensemble pour faire avancer les dossiers.

Le GNVR, à ma demande, a été chargé par la Fédération des Syndicats Vétérinaires de France de coordonner l'action des différentes organisations qui s'occupent de la Retraite du Vétérinaire sanitaire. Souhaitant relancer la négociation et établir l'état des lieux aujourd'hui, le GNVR a lancé une grande enquête pour recenser les vétérinaires sanitaires touchés par ce problème ainsi que les veuves de ceux qui sont décédés. Vous trouverez, dans ce numéro de Véto Vermeil, tous les résultats de ce recensement.

Quel est le principal enseignement ?

30 % des retraités ont répondu (1171 sur 3993). Sur ces 1171, 72 % sont réputés prescrits par notre administration, donc automatiquement rejetés. Or ces 72 % (842 dossiers) sont les vétérinaires les plus anciens, ceux qui entre 1954 et 1990 ont réalisés avec ardeur et courage, les grandes prophylaxies d'Etat : tuberculose, fièvre aphteuse, brucellose. Ils ne se sont pas posés de questions, ils ont foncés et... ils ont gagné. Ils ont assaini le cheptel français et placé notre élevage au 1er rang en Europe.

Et c'est à eux que l'Etat refuse la retraite alors qu'ils travaillaient comme salariés de l'Etat. N'est-ce pas une profonde injustice?

Mais ils ne connaissaient pas leur statut. L'Etat refusait de leur dire qu'ils étaient salariés. Ils étaient considérés par toutes les DSV comme des libéraux à qui l'Etat donnait des indemnités pour réaliser les prophylaxies et la police sanitaire. Ils étaient « salariés au plan fiscal » et « libéraux au plan social », sans protection ni retraite. C'est cette faute que le Conseil d'Etat a reconnu et condamné dans deux arrêts le 14 novembre 2011. Pendant tout leur exercice professionnel, ils ignoraient qu'ils avaient un statut de salarié de l'Etat, ils ignoraient aussi la prescription quadriennale instaurée par la loi du 31 décembre 1968.

Ce n'est qu'après les jugements de différentes cours d'appel en 2009, concernant les requêtes déposées par quelques confrères motivés, que l'on a connu le droit. Ce droit a été confirmé en 2011 par le Conseil d'Etat.

La prescription quadriennale ne doit pas être appliquée aux dossiers de la Retraite des vétérinaires sanitaires et des veuves de Vétérinaires sanitaires. Et si l'Etat persiste dans son application, celle-ci, en tout état de cause, ne doit commencer à s'appliquer qu'à compter de l'année 2009, année où le droit a été connu.

Le GNVR va s'appuyer sur ce recensement pour continuer, avec la FSVF, la CARPV et VAISE, son action auprès du Ministère de l'Agriculture dans une démarche de négociation amiable, et soutiendra les 45 confrères retraités qui contestent la prescription quadriennale auprès des tribunaux administratifs et sont en attente de jugement.

Dans l'immédiat nous demandons à tous les vétérinaires sanitaires, ainsi qu'aux veuves, qui ne se sont pas encore manifestés auprès de leur DDPP (ex DSV), de faire immédiatement une lettre RAR pour réclamer le bénéfice de la Retraite du Vétérinaire sanitaire (modèle dans le Précis de Méthodologie). Après le 20 décembre 2013, il sera trop tard.

Marc HELFRE



Cotisations

Pourquoi cotiser ?

Ce que vous devez savoir

D'où proviennent les ressources du GNVR?

Uniquement de vos cotisations

A quoi servent vos cotisations?

Tous les membres du Comité directeur et tous les délégués régionaux sont bénévoles. Seuls leurs frais sont remboursés. Ces frais ont augmenté cette année en raison de la mise en place du nouveau Comité directeur et de la défense du dossier Retraite du vétérinaire sanitaire.

Le principal poste de charge est notre revue Vêto Vermeil qui n'est pas financée par un abonnement. C'est pourquoi seul le numéro de février est envoyé à tous les vétérinaires retraités afin de leur faire connaître le GNVR. Le numéro d'août qui paraîtra dorénavant la première semaine de septembre, en raison des difficultés d'impression et de distribution au mois d'août, est réservé aux adhérents.

La messagerie du GNVR reste ouverte à tous. Elle va être développée avec d'autres rubriques que nous souhaitons dans l'avenir réserver aux adhérents.

Le site du GNVR qui est entièrement rénové aura une partie ouverte avec des informations de base sur notre

groupe et une partie réservée aux adhérents avec un code d'accès pour les comptes-rendus d'assemblées générales, les informations budgétaires, les informations concernant le dossier de la Retraite du vétérinaire sanitaire, ainsi que celles parues dans Vêto Vermeil...

Il va de soi que seuls les vétérinaires retraités ou les veuves à jour de leur cotisation peuvent s'inscrire à la Semaine Nature ou au Rassemblement d'automne.

Il n'est pas normal que le GNVR soit obligé de faire une relance des cotisations chaque année en juin pour pouvoir boucler son budget. Il faut savoir que cette relance coûte 2 000€ qui seraient bien utiles pour développer d'autres services.

Alors n'oubliez pas chaque année de régler votre cotisation dès le 1er appel. Sachez que vous disposez d'un bulletin d'appel à cotisation en encart central dans le numéro de mars de notre revue, que vous trouverez le même bulletin sur le site en attendant, toujours sur le site, l'ouverture d'un système de paiement en ligne.

Rappel de cotisation

Lettre de rappel : cotisation GNVR 2013

Le 12 juin 2013

Cher consœur, cher Confrère,

A ce jour nous n'avons pas encore reçu votre cotisation 2013. Le GNVR ne vit que par les cotisations de ses membres.

Si vous trouvez que :

- La revue Vêto Vermeil, envoyée sans abonnement, est intéressante
- La messagerie électronique, ouverte à tous, vous informe rapidement
- Le site www.veterinaire-retraite.fr est un lien de convivialité
- Les activités nationales et régionales sont à développer
- La solidarité avec la profession active est un devoir
- La défense de la Retraite du vétérinaire sanitaire est essentielle

Alors, n'oubliez pas de cotiser au GNVR.

La cotisation est inchangée depuis plusieurs années : 50€ pour les Vétérinaires et 25€ pour les Veuves *, et de plus, notre appartenance à la Fédération des Syndicats Vétérinaires de France nous permet de vous adresser chaque année un reçu fiscal.

Vous pouvez compter sur le Conseil d'administration et sur son Bureau Directeur pour faire vivre notre GNVR. Aidez-nous en nous en donnant les moyens.

Pour le Bureau Directeur,

Le Président
Marc HELFRE

le Trésorier
André CHOSSONNERY

*A adresser par chèque au nom du GNVR à André COTONNERIE, trésorier du GNVR, 45 rue des Justices 25000 BESANCON

Éditorial du Rédac'Chef

A la lumière de ma petite (très petite) expérience de publication de notre revue, plusieurs remarques s'imposent. Compte tenu d'impératifs liés aux périodes de congés des entreprises avec lesquelles nous travaillons (imprimerie, routeur, services postaux), nous avons pensé qu'il serait préférable de décaler les parutions de nos deux numéros annuels d'un mois environ par rapport aux dates précédemment usitées. Nous espérons que ce changement, que vous comprendrez, ne vous troublera pas outre mesure.

J'ai reçu d'assez nombreux documents par voie postale alors qu'évidemment, je préférerais les recevoir sous forme numérique, plus directement accessibles pour moi. Certains documents sont dactylographiés ou ont été imprimés, ce qui, moyennant quelques manipulations informatiques, n'est encore pas un obstacle insurmontable. En revanche, là où commencent mes problèmes, c'est lorsque je reçois des notes manuscrites, car je n'ai pratiquement d'autre solution que de me mettre au clavier... et malheureusement mes capacités d'exécution ne sont pas très rapides et de plus l'intérêt de ce travail de frappe ne me paraît pas évident.

Aussi, en conclusion, et c'est une recommandation forte, veuillez à m'envoyer vos écrits, photos, documents en numérique à mon adresse courriel : gnvr.vetovermeil.jpdenis@gmail.com

L'autre remarque tient aux délais d'envoi des documents. En effet, bien que la construction de la revue soit suffisamment souple pour accepter des insertions tardives, les choses se compliquent lorsque celles-ci sont trop nombreuses. En seconde conclusion donc, essayez de respecter les dates butoirs qui vous sont proposées à savoir le 15 janvier pour le numéro de mars et le 30 juin pour le numéro de septembre.

Las, laissons ces aspects un peu techniques pour parler du fait que nos confrères, qui ont su si bien s'acquitter de leur métier, ont souvent également développé des talents très différents dans de très nombreux domaines. J'en veux pour preuve Jean Catenot et son goût de la nature, Hervé Navetat et ses conférences scientifiques, Michel Gogny-Goubert et son dévouement auprès des prisonniers, Marc Verrièle et le golf... La présentation de ces activités dans notre revue est passionnante!

Dévoilez-vous, faites-nous partager vos passions!

Jean-Pierre Denis



Le Bureau Directeur

Président : Marc Helfre Représentant FSVF, organisateur du Rassemblement d'Automne	10, Rue Mozart 42330 SAINT-GALMIER	gnvr.president.mhelfre@gmail.com	Tél. 04 77 54 11 39 Port. 06 07 47 94 74
Vice-président : Jean Leroux	21, Rue de la Soulane 19130 OBJAT	j.leroux10@wanadoo.fr	Tél. 05 55 25 01 38
Secrétaire de séance : Claudette Catenot-Gentiletti	15, Chemin de Fenestrelle 13400 AUBAGNE	jean.catenot@wanadoo.fr	Tél. 04 42 70 36 41
Trésorier - Fichier : André Chossonnery	45, Rue des Justices 25000 BESANCON	gnvr.tresorier.achossonnery@gmail.com	Tél. 03 81 61 33 29 Port. 06 87 11 09 09
Trésorier Adjoint : André Champagnac Représentant CNRPL	38, Rue Fessart 75019 PARIS	gnvr.tresorieradj.achampagnac@gmail.com	Tél. 01 73 74 88 76
Rédacteur Vêto Vermeil : Jean-Pierre Denis	38, Rue Victor Hugo 84160 CADENET	gnvr.vetovermeil.jpdenis@gmail.com	Port. 06 63 69 06 57
Messagerie : Daniel Maudet	Ker Noel 56350 ALLAIRE	gnvr.messagerie.dmaudet@gmail.com	Tél. 02 99 71 98 47 Port. 06 14 41 75 99
Gestionnaire du site : Daniel Clausner	21, Rue de la Soulane 06250 MOUGINS	gnvr.site.dclausner@gmail.com	Tél. 04 22 10 80 41
Organisateur de la Semaine Nature : Pierre Trouche	8, Rue du Foirail 12120 CASSAGNES BEGONHES	ptrouche@wanadoo.fr	Tél. 05 65 74 22 33 Port. 06 07 67 72 17

Les Délégués Régionaux



ALSACE	Jean-Pierre SCHRUFFENEGGER A 69	6 rue Fritz 67000 Strasbourg	schruff@wanadoo.fr Tél. 03 88 35 66 16
AQUITAINE	Jean RASCOL T 54	Av. de Lattre de Tassigny 47190 Aiguillon	francoise..rascol@orange.fr Tél. 05 53 79 64 47
AUVERGNE	Gilles BASTIEN L 71	Rue de la Chaumière 43100 Paulhac	bastien.gilles@orange.fr Tél. 04 71 50 15 18
BASSE NORMANDIE	Yves MONNET A 54	20-22 Av. d'Hastings 14700 Falaise	monnetyves@neuf.fr Tél. 02 31 40 18 46
BOURGOGNE	Alain SALANSON L 58	11, Rue de l'Arquebuse 21230 Arnay le Duc	alain.salanson@wanadoo.fr Tél. 03 80 90 04 70
BRETAGNE	Marcel CONSTANTIN A 69	La Petite Tertrais 35830 Betton	dominique-constantin@wanadoo.fr Tél. 02 99 55 02 19
CENTRE	Michel SAIGRE T 53	35, Rue de Varennes 45290 Nogent/Vernisson	christophe.saigre@wanadoo.fr Tél. 02 38 97 60 07
CHAMPAGNE ARDENNES	Charles MESUROLLE A 56	10, Av. du Gal Leclerc 10200 Bar sur Aube	mesurollec@wanadoo.fr Tél. 03 25 27 06 21 Port. 06 70 22 83 74
FRANCHE COMTÉ	Jean-Jacques MUGNIER L 74	37, Rue du Clos Barbey 70700 Autoreille	marie.mugnier@hotmail.fr Tél. 03 84 32 29 35
HAUTE NORMANDIE	Jean-Charles PLAIGNARD A 61	7, Boulevard Gambetta 76000 Rouen	plaignjc@numericable.com Tél. 02 77 76 42 89
ILE DE FRANCE	André CHAMPAGNAC A 66	38, Rue Fessart 75019 Paris	champagnac.andre@neuf.fr Tél. 01 73 74 88 76
LANGUEDOC ROUSSILLON	Claude JOUANEN T 55	31, Av. du Pasteur Rollin 30140 Anduze	claud.jouanen@laposte.net Tél. 04 66 61 63 33
LIMOUSIN	Jean LEROUX A 55	21, Av. Henri de Jouvenel 19130 Objat	jean.leroux167@orange.fr Tél. 05 55 25 01 38
LORRAINE	Roger VERY A 55	9, Rue Jean Zay 54300 Lunéville	roger.very@wanadoo.fr Tél. 03 83 74 22 68
MIDI PYRENEES	Pierre TROUCHE T 59	8, Rue du Foirail 12120 Cassagnes Begonhes	ptrouche@wanadoo.fr Tél. 05 65 74 22 33 Port. 06 07 67 72 17
NORD PAS DE CALAIS	Marc VERRIELE T 70	8, Boulevard Foch 62810 Aire sur La Lys	marc.verrielepro@orange.fr Tél. 03 21 95 50 07
PACA - Corse	Claudette CATENOT-GENTILETTI L 64	685, Chemin de Fenestrelle 13400 Aubagne	claudette.catenot-gentiletti@orange.fr Tél. 04 42 70 36 41
PAYS DE LA LOIRE	Jean-Paul EHKIRCH T 59	3, Rue de Contadès 49310 Vihiers	jean-paul.ehkirch@orange.fr Tél. 02 41 56 13 63
PICARDIE	Daniel GIRARD A 65	1, Rue du Hamel 80230 Brutelles	daniel.girard.le-hamel@wanadoo.fr Tél. 03 22 26 66 79
POITOU CHARENTES	André FREYCHE T 59	2, Rue de la Paix 17200 Royan	andre.freyche@wanadoo.f Tél. 05 46 38 28 19 Port. 06 84 55 63 50
RHONE ALPES	Marc HELFRE L 60	10, Rue Mozart 42330 Saint Galmier	mhelfre @gmail .com Tél. 04 77 54 11 39 Port. 06 07 47 94 74

Activités du Comité Directeur du GNVR

de novembre 2012 à juillet 2013

Depuis son élection à SULNIAC le 9 octobre 2012, le Comité directeur s'est réuni 2 fois à Paris dans la Maison des Vétérinaires à Paris qui nous héberge gracieusement, Marc Helfre et André Champagnac ont participé à 2 Conseils d'administration de la FSVF, Fédération des syndicats Vétérinaires de France.

La passation des différentes responsabilités entre les membres de l'ancienne équipe et ceux de la nouvelle est terminée.

• **Jean-Pierre DENIS** a réalisé le n° 42 de Vêto Vermeil et vous avez été nombreux à exprimer votre satisfaction. Il a su innover dans la tradition. Notre revue demande à être alimentée par des informations dans tous domaines : réunions régionales, réunions de promo, avancées scientifiques, techniques, vétérinaires, découvertes littéraires. Envoyez à JP Denis ce qui vous paraît intéressant. Il triera.

• **Daniel MAUDET** a pris le relai de la messagerie « mesurollec ». Nous avons conservé ce nom en hommage à son créateur. Il diffuse à tous les internautes les informations concernant la vie de nos confrères retraités ou parfois encore actifs. Il élargira son audience en diffusant les informations originales que vous pourrez lui envoyer dans tous domaines professionnel, littéraire ou scientifique.

• **Daniel CLAUSTRE**, en tandem avec Jean-Pierre DENIS, grand connaisseur des sites, sont en train de rénover le site du GNVR «www.veterinaireretraite.com» pour le rendre plus vivant et plus convivial. Là encore, comme pour Vêto Vermeil, et dans les mêmes rubriques, il faut nourrir le site, en particulier avec des photos, qui ne seront plus limitées, des différentes réunions confraternelles.

• **Pierre TROUCHE et Claudette CATENOT** ont organisé du 26 mai au 2 juin la semaine nature 2013 à Gréoux les Bains : une très grande réussite sous le soleil, avec de très belles randonnées dans la région du Verdon et de Moustiers Ste Marie où nous avons eu la satisfaction de voir de jeunes retraités se joindre aux anciens et assurer ainsi le renouvellement des randonneurs.

• **Marc HELFRE** annonce que le Rassemblement d'automne du 7 au 12 octobre 2013 à Terrou dans le Lot se présente bien et compte aujourd'hui 110 personnes. L'Assemblée générale annuelle du GNVR aura lieu le 9 octobre. Le président de la CARPV François COUROUBLE a été invité. Il nous informera sur l'évolution de notre Caisse autonome de Retraite lors de notre AG et chacun pourra l'interroger, puisqu'il passera une journée entière avec nous.

• **André CHOSSONNERY** améliore sans cesse le fichier d'adresses des vétérinaires retraités. Nous cherchons à rapprocher ce fichier de celui de la messagerie électronique établi par Charles MESUROLLE pour arriver à un fichier unique GNVR. Les adresses courriel sont à soigner particulièrement, le moindre accent, cédille, intervalle intempestifs invalidant l'adresse électronique. Appliquez-vous et n'oubliez pas de nous informer de vos changements d'adresse. Merci.

Nous utiliserons de plus en plus la messagerie électronique dans nos échanges avec vous. C'est rapide, efficace, très peu coûteux.

Marc HELFRE et André CHAMPAGNAC ont beaucoup travaillé sur le dossier Retraite du Vétérinaire sanitaire. Ils font le point dans ce numéro du Vêto Vermeil de septembre 2013.



Les Dossiers : la retraite des VS

Le dossier de la Retraite des vétérinaires sanitaires continue à être au centre des préoccupations du GNVN. Le collectif des organismes s'occupant du dossier a été reçu par le Directeur général de l'alimentation, l'enquête-recensement initiée par le GNVN dont le libellé vous est redonné a été bien suivie par nos confrères, les motivations et les résultats sont analysés et également présentés en images, des enseignements en sont tirés, notamment sous forme de « consignes ».

Enfin, grâce à la vigilance d'André Champagnac, vous trouverez un document, transmis par l'intermédiaire de la CNRPL, très intéressant et très complet sur les retraites complémentaires libérales.



Retraite du Vétérinaire Sanitaire

Recensement du GNVN à remplir par tous les vétérinaires praticiens retraités

Je soussigné(e),
Docteur Vétérinaire retraité

ou Madame veuve du Docteur

demeurant à

Tél

Courriel

ayant participé, dans le cadre du Mandat sanitaire attribué par l'État, à la réalisation des prophylaxies collectives et de la Police sanitaire, demande la reconnaissance de mes droits et le bénéfice de la Retraite du Vétérinaire sanitaire ouverte par cette activité.

Titulaire d'un Mandat sanitaire du au

dans les départements

Date de liquidation de la retraite libérale

Une demande préalable de retraite du Vétérinaire sanitaire
a été déposée à la DDPP

OUI NON

Cette demande a été expédiée à la DDPP dans les 4 ans
qui suivent la liquidation de la retraite libérale

OUI NON

Le dossier est complet (avec les justificatifs fiscaux)

OUI NON

Il a été transmis à la DDPP

OUI NON

Nombre de bovins en prophylaxie (pour 1 vétérinaire)

Moins de 2 000

Rajouter les petits ruminants (3 PR = 1 bovin)

2 000 à 4 000

Entourer la tranche choisie

4 000 à 6 000

6 000 à 8 000

Plus de 8 000

Fait à le

Pour servir et valoir ce que de droit.
Signature

Je désire recevoir le Précis de méthodologie

OUI NON

à renvoyer à :

Dr Vétérinaire Marc Helfre Président du GNVN

10 rue Mozart 42330 Saint-Galmier

gnvr.president.mhelfre@gmail.com

Les Dossiers : la retraite des VS

L'enquête-recensement du GNVR (Mars-Juin 2013)

Pourquoi cette enquête?

Réclamer ensemble à l'administration les cotisations sociales non versées ouvrant les droits à la retraite du Vétérinaire sanitaire.

Faire un point complet sur la situation des vétérinaires et des veuves de vétérinaires ayant travaillé comme agents contractuels de l'Etat sous Mandat sanitaire entre 1954 et 1990.

Evaluer de la manière la plus approchée possible le montant du préjudice pour les vétérinaires sanitaires retraités.

Méthodologie

Tous les vétérinaires retraités ont été contactés grâce à la revue du GNVR Vété Vermeil de mars 2013 et adressée à tous les vétérinaires retraités et aux veuves de vétérinaires. Tous sont invités à remplir une fiche de recensement.

Ces fiches ont été dépouillées par Marc Helfre et André Champagnac et enregistrées sur un fichier Excel.

Les retours se sont fait très rapidement et étaient souvent accompagnés de lettres et de documents professionnels intéressants

Réponses

Vétérinaires retraités : 1090 sur 3129 soit un taux de 35 %

Sur ces 1090, 425 sont adhérents à l'association Vaise.

Veuves de vétérinaires

121 sur 865 taux de 14 %

Total des réponses

1191 sur 3996 taux de 30 %

Dans 90 % des départements français

Commentaires

Tous les Vétérinaires qui ont répondu sont motivés pour constituer leur dossier, mais beaucoup :

Ne savent pas comment s'y prendre (documents perdus ou détruits)

Sont déçus par les refus, les blocages, les non réponses de l'administration

Ne comprennent pas que la prescription quadriennale leur soit appliquée alors qu'ils ignoraient leur statut et leurs droits

Presque tous ceux qui ont pris leur retraite avant le 1er janvier 2005 sont prescrits. Les premières informations données par Dr Chautemps dans Vété Vermeil de 2003 sont passées inaperçues de la plupart des confrères, et les premiers jugements avaient été négatifs.

L'information ciblée donnée par la FSVF, la CARPV et le SNVEL en fin novembre 2009 a permis aux nouveaux retraités et à ceux retraités depuis moins de 4 ans d'interrompre la prescription quadriennale. Les retraités à partir de l'année 2005 ont fait leur déclaration à la DSV et ne sont plus frappés par la prescription quadriennale. Il en est de même pour les années postérieures, puisque cette information ciblée est renouvelée chaque année.

Les jugements favorables de l'année 2009 (Moutaux, Tillon, Camblong) confirmés par le Conseil d'Etat en 2011 ont initié la création de l'Association VAISE, qui a depuis instruit et suivi de nombreux dossiers.

Aujourd'hui grâce au travail de tous (FSVF, CARPV, GNVR, VAISE), l'information est passée par plusieurs canaux et a été entendue par de nombreux retraités, notamment tous les plus jeunes.

Les vétérinaires les plus anciens, ceux qui ont réalisé avec succès les grandes prophylaxies d'Etat pendant en moyenne 26 ans entre 1954 et 1990, sont tous prescrits, alors qu'ils ne savaient rien, ni sur leurs droits, ni sur la prescription, les DSV ayant, jusqu'au jugement du Conseil d'Etat du 14 novembre 2011, qualifié les rémunérations versées par l'Etat, d'honoraires.

Sur les 865 veuves référencées, seules 121 ont répondu. Toutes sont prescrites, n'ont pas fait de déclaration préalable à la DDPP, n'ont pas constitué un dossier, et semblent pour la plupart incapables de retrouver les différents documents. Et pourtant certaines auraient grand besoin de ce complément de retraite.

Beaucoup de dossiers sont incomplets

Difficultés d'obtenir les attestations de Mandat sanitaire auprès des DDPP

Absence de justificatifs pendant la période de déclaration forfaitaire de revenus (1954-1974)

Avis d'imposition égarés pour une ou plusieurs années.

Conclusion

Plusieurs enseignements peuvent être tirés de l'enquête.

Accueil favorable des dossiers non prescrits de la part de l'administration et volonté de les prendre en charge, mais aucun règlement issu d'une procédure amiable n'a eu lieu encore.

Les Dossiers : la retraite des VS (suite)

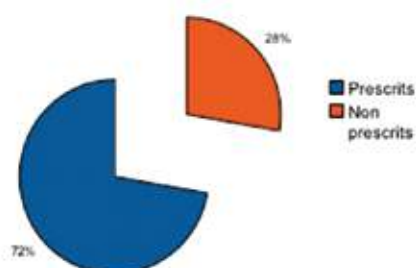
Enorme proportion (72%) de dossiers prescrits selon l'interprétation de l'administration. Refus de négocier à l'amiable sur la prescription quadriennale. Il semble que l'administration attende les jugements des tribunaux administratifs en cours, ce qui va reporter à plusieurs années les règlements des dossiers antérieurs à 2005.

Proportion significative (entre 20 et 30%) de dossiers incomplets. D'où l'importance de négocier une assiette forfaitaire avec l'administration, comme cela est prévu par le code de la Sécurité sociale, pour les années sans justificatifs d'abord pour les non prescrits, et ensuite pour tous.

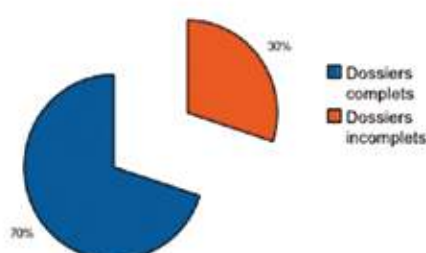
Forte proportion (49%) de dossiers non constitués. C'est le cas pour toutes les veuves qui devraient pouvoir bénéficier d'une procédure spéciale : pas de prescription et estimation forfaitaire.

L'année 2009 est l'année pivot au cours de laquelle le droit a été connu et dit, tant pour l'administration que pour les vétérinaires. Ce pourrait être le point de départ de la prescription, si celle-ci est maintenue.

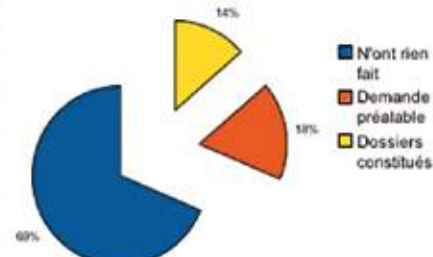
Résultat global
sur 1191 réponses



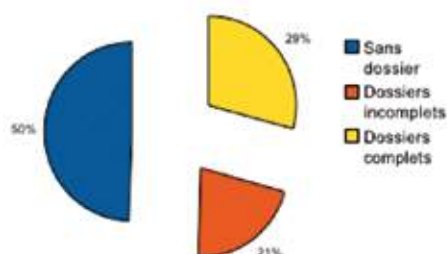
Dossiers des non prescrits
sur 330 non prescrits



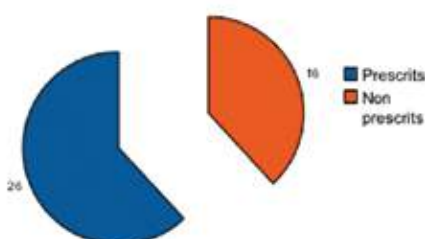
Dossiers des prescrits
sur 861 prescrits



Etat des dossiers
sur 1191 réponses



Durée moyenne du mandat sanitaire
Période de prophylaxie 1954-1990



Nombre de bovins en prophylaxie
par vétérinaire de 1954 à 1990
(estimation)



Consignes aux adhérents

Vétérinaires non frappés par la prescription quadriennale.

Il faut savoir qu'à ce jour aucun des dossiers traités en négociation amiable dans le cadre de l'accord entre la DGA, la FSVF et la CARPV (circulaire DGAL du 24 avril 2012), n'a reçu un début de règlement financier.

Il est important de constituer son dossier avec : les arrêtés préfectoraux de Mandat sanitaire, les justificatifs des salaires perçus années par années (voir Précis de Méthodologie).

Pour les justificatifs manquants, ceux d'un associé peuvent être utilisés à condition d'apporter la preuve de la réalité de l'association. Le Conseil régional de l'Ordre peut établir une attestation. Sinon l'utilisation du barème de l'Assiette forfaitaire de la Sécurité Sociale est en discussion avec le Ministère. (voir le Précis de Méthodologie).

Vétérinaires frappés par la prescription quadriennale, selon l'administration.

45 dossiers contestant l'application de cette prescription sont en attente de jugement devant les tribunaux administratifs. S'il le faut, l'action se poursuivra jusqu'au Conseil d'Etat, mais cela prendra plusieurs années.

Dans l'immédiat, les vétérinaires (ou les veuves) réputés prescrits doivent :

Faire la lettre RAR de réclamation à leur DDPP;

Rassembler les pièces de leur dossier et notamment les arrêtés d'attribution du Mandat Sanitaire et les justificatifs fiscaux;

Attendre les règlements des dossiers non réputés prescrits avant d'envoyer leur dossier à la DDPP.

Le GNVR tiendra ses adhérents informés de l'évolution du dossier et des actions à entreprendre.

Les Dossiers : la retraite des VS (suite)

Compte rendu de la réunion du 2 juillet 2013 avec la Direction générale de l'alimentation

Ce jour, deux de nos sénateurs vétérinaires, René BEAUMONT et François PATRIAT, ont été, à leur demande, reçus par Patrick DEHAUMONT, Directeur Général de l'Alimentation au Ministère de l'Agriculture pour faire le point sur la Retraite du vétérinaire sanitaire.

Ils ont parlé au nom de tous les organismes vétérinaires s'occupant de ce dossier, à savoir : GNVR, FSVF, CARPV, VAISE. Patrick DEHAUMONT était accompagné de Jean-Luc ANGOT, Directeur Général Adjoint et de Marie-Françoise GUILHEMSANS, Directrice Générale du Service des Affaires Juridiques du Ministère de l'Agriculture.

Patrick DEHAUMONT a précisé, en réponse à la question de René BEAUMONT, qu'il était l'interlocuteur de la profession sur ce dossier, soit seul, soit accompagné des 2 personnes présentes, et que les réponses seraient faites en accord avec le cabinet du Ministre.

René BEAUMONT a évoqué les questions en suspens.

Il a renouvelé nos demandes :

- Fixer le point de départ de la prescription quadriennale à partir de l'année 2009, première année où le droit a été connu
- Prendre en compte la réparation complète des dossiers des vétérinaires ayant agi avant les arrêts du Conseil d'Etat du 14 novembre 2011
- Etablir un traitement spécial pour les dossiers des veuves
- Déterminer une assiette forfaitaire pour les années sans justificatifs. Cela concerne tous les vétérinaires ayant exercé un mandat sanitaire avant 1975 soumis fiscalement au régime d'évaluation administrative, et tous les vétérinaires n'ayant plus d'archives.

René BEAUMONT et François PATRIAT ont demandé au Directeur Général de l'Alimentation, qui l'a acceptée, une nouvelle rencontre à partir du mois de septembre.

Madame GUILHEMSANS a fait un point précis du travail de ses services :

850 dossiers ont été déposés dans les DDPP dont 793 sont remontés au Ministère, parmi lesquels 112 sont réputés prescrits (non étudiés) et 13 en contentieux.

681 sont en cours de traitement, dont 352 de vétérinaires retraités, 37 de veuves, 279 de Vétérinaires encore actifs.

Seuls les dossiers que l'administration considère comme « non prescrits » font l'objet d'un traitement. A ce jour :

389 ont été traités (+ 93 qui le seront en juillet) et ont fait l'objet d'une proposition.

317 vétérinaires ont accepté les propositions, 12 les ont refusées, le reste est en attente.

94 dossiers ont été envoyés à la CARSAT le 18 avril 2013, pour chiffrage, seuls 5 sont revenus le 3 juillet 2013.

Toujours selon Madame GUILHEMSANS, 400 dossiers devraient être payés à la fin de l'année 2013.

Concernant la prescription quadriennale, Madame GUILHEMSANS attend les décisions des tribunaux administratifs. Deux jugements devraient être rendus d'ici le mois d'octobre 2013.

Le GNVR sera appelé à présenter l'enquête recensement qu'il a réalisée à nos interlocuteurs dans le courant du mois de juillet.

Cette rencontre a permis de renouveler la demande de réparation pour tous les vétérinaires sanitaires ayant effectué les prophylaxies et la police sanitaire entre 1954 et 1990.

Marc HELFRE

Les Dossiers : Retraites complémentaires

RETRAITES COMPLEMENTAIRES LIBERALES - 2012/2013 UNE APPROCHE INTERPROFESSIONNELLE

I - LES OBJECTIFS

Pour la seconde année consécutive, l'étude qui suit présente de manière originale une approche interprofessionnelle des principales données qui caractérisent les dix régimes de retraite complémentaire qui relèvent de la CNAVPL (Caisse Nationale d'Assurance-Vieillesse des Professions Libérales). Elle s'appuie, mais pas uniquement, sur la publication par cette Caisse (tél : 01 44 95 01 50) fin mars 2013 et à jour à fin décembre 2012 d'un recueil statistique 2012 et elle a été complétée par des recherches personnelles - notamment pour les données 2013 - sur les sites des différentes Caisses adhérentes, assorties en tant que de besoin de démarches téléphoniques particulières qui ont toutes reçu un accueil favorable.

Par rapport à la première édition 2012/2011 assez nettement enrichie, on notera les changements suivants :

- tout d'abord, la segmentation des données en deux tableaux distincts en vue d'une présentation plus lisible s'appuyant sur deux annexes : I- Données démographiques, II - Données financières;
- l'adjonction de trois nouvelles données particulièrement «sensibles» en ces temps de crise et de réforme des retraites :
- colonne g : le calcul d'un ratio contributif (effectif de cotisants/effectif de retraités+ ayants droit) significatif de la vigueur démographique de chacune des caisses;
- colonne i : la mention de l'âge moyen profession par profession lors de liquidation de la retraite de base;
- colonne t : le taux de recouvrement 2011 des cotisations par les différentes caisses;
- une explication du calcul de la très lourde compensation nationale que les caisses adhérent à la CNAVPL doivent reverser en faveur des agriculteurs, artisans et commerçants en raison d'une démographie défavorable dans ces professions;
- le rappel pour chaque rubrique - à chaque fois que cela présentait un intérêt - en italique et en rouge et en décentrage droit des chiffres correspondants de l'année précédente.

Il va sans dire que la vérification des données et le recollage des deux tableaux ont fait l'objet d'un soin tout particulier, qui a amené la correction de quelques rares erreurs par rapport à l'édition précédente. Mais malgré l'attention portée à ce travail aussi fastidieux qu'indispensable, il peut y avoir des «restes» que l'auteur vous remercie de bien vouloir lui signaler à l'adresse courriel suivante : th.bn@orange.fr en vue notamment de parfaire les prochaines éditions. A noter enfin que les données directement issues du recueil de la CNAVPL rappellent en têtes de colonnes la page dont elles sont issues.

II - L'APPROCHE DEMOGRAPHIQUE

La première question qui se pose pour chaque Caisse professionnelle est celle des effectifs de cotisants d'une part, de retraités et assimilés (notamment conjoints survivants) de l'autre et surtout pour l'équilibre du régime, celle du rapport entre les deux populations. Les effectifs recensés pour l'ensemble des caisses se montent désormais à 629 milliers de cotisants pour 259 milliers de retraités ou d'ayants-droit, ce qui donne un rapport moyen 2,43, en léger retrait par rap-

port aux 2,54 de l'année précédente. On notera le nombre considérable des adhérents de la CIPAV (Architectes, Géomètres, conseils et autres) qui, avec 217 milliers de cotisants représentent plus du tiers de l'effectif total de l'ensemble de la démographie libérale, à quoi répondent quelque 51 milliers de retraités titulaires, soit le quart de l'effectif total correspondant, toutes professions libérales confondues. Ce «surnombre» tient en réalité au caractère interprofessionnel de cette caisse qui régit - hors artisanat et commerce - l'ensemble des professions, inclus les auto-entrepreneurs, non répertoriées par les autres caisses dont les conditions particulières d'exercice et les faibles revenus tranchent nettement avec ceux des professions libérales «stricto sensu». La CAVEC (Experts-comptables et Commissaires aux comptes) avec 18 565 actifs pour 9 383 retraités ou assimilés présente un coefficient de 1,98 nettement inférieur. En tout cas, les dispersions relevées sont importantes et aux deux extrêmes les agents d'assurances n'affichent qu'un coefficient plancher de 0,44, les notaires de 1,20, les officiers ministériels de 1,40, les pharmaciens de 1,47, tandis qu'à l'autre bout, les infirmiers, kinésithérapeutes et apparentés atteignent un coefficient record de 3,93, juste au dessus des 3,61 pour les ressortissants de la CIPAV précitée. On suivra en colonne f et par Caisse adhérente l'importance relative des effectifs des conjoints survivants et autres ayants droit (54 612 au total) qui, sur l'ensemble de la population CNAVPL atteignent 27 % de la population des retraités titulaires. Cette proportion montre bien que le sort des conjoints survivants mérite à lui seul une attention particulière. Enfin si l'on se réfère à l'année précédente et toutes Caisses confondues, on ne peut qu'être inquiet de la dissymétrie qui affecte le taux de croissance des cotisants (+4,21%) et celui des retraités (+10,64%), ce qui confirme que la tension financière qui caractérise la gestion de la plupart des caisses n'est pas près de se relâcher.

DEUX MOTS SUR LA COMPENSATION NATIONALE : PRINCIPE, CALCUL, POIDS ET PORTEE

La compensation nationale est un dispositif complexe particulier à la retraite de base de la Sécurité Sociale (les retraites complémentaires ne sont pas concernées) et qui vise à assurer entre les 18 régimes de base concernés (public/privé/indépendants) une solidarité financière, de manière à ce que les régimes démographiquement défavorisés (ceux pour lesquels le rapport actifs/retraités est inférieur à la moyenne nationale de 1,85 en 2011) et/ou économiquement sinistrés (professions à très faible rentabilité ou en voie d'extinction) puissent assurer à leurs cotisants et au jour de leur cessation d'activité une retraite minimale. Le calcul de compensation passe par la double définition d'une cotisation et d'une prestation de référence à partir du montant- plancher correspondant au régime national le plus défavorisé. Pour chaque régime concerné, on fait ensuite la différence entre

- d'une part, le produit du nombre de ses cotisants par la cotisation de référence,
- d'autre part, la charge du nombre de ses retraités par la pension de référence.

Si l'écart est positif, il est dû par la Caisse au titre de sa contribution à la compensation nationale. S'il est négatif, il constitue au contraire une créance en faveur de la Caisse au titre de la même compensation. On obtient ainsi en 2011 et pour l'ensemble de la CNAVPL le calcul suivant :

- en produit : 665 774 cotisants* x 1789 € de cotisation de référence = 1 191 millions €

Les Dossiers : Retraites complémentaires

(* inclus les cotisations recueillies par la voie du FSV)

- en charge : 176 241 retraités à 3 313 € d'allocation de référence = (584 millions €)

Soit au final, un solde à reverser au titre de la compensation nationale de = 607 millions €.

Ce montant pèse lourdement sur l'ensemble des caisses membres de la CNAVPL puisqu'il représente 42% du total des cotisations encaissées et plus de € 900 par cotisant et par an, qui se trouvent donc ainsi prélevées au profit de la solidarité nationale. Eu égard à leurs effectifs, ce sont même sans doute les professions libérales qui acquittent le plus lourd tribut au mécanisme de compensation précité. Pour fixer les idées et en reprenant toujours les chiffres de 2011, cette compensation s'exerce au total sur 5 044 millions d'euros :

- les salariés en fournissent 4 366, la CNAVPL 607 et les Barreaux Français 71

- les exploitants agricoles en absorbent 3 783, les commerçants 880 et les artisans 381.

Sans contester du tout la nécessité et le bien fondé d'une solidarité démographique opérante entre les différents régimes, il n'est cependant pas abusif de souligner qu'avant de mobiliser l'infirmier du Cantal pour voler au secours du viticulteur de Nuits-St Georges ou du joaillier parisien, il ne serait pas anormal qu'on s'assure auparavant si une forme de compensation financière ne peut déjà et d'abord s'amorcer au sein même de chaque Caisse de retraite par une solidarité intra-professionnelle contributive. Ainsi il ne serait sans doute pas choquant que ce soient les agriculteurs les plus riches, notamment viticulteurs des grands crus et céraliers de la Beauce qui volent par priorité au secours des éleveurs de Lozère, plutôt que de faire directement appel à cette fin à des sages-femmes de la Meuse tout à fait étrangères à l'activité exercée, disposant de revenus généralement assez modestes et qui ont aussi leurs propres difficultés professionnelles. La solidarité nationale démographique devrait ainsi plutôt être un complément et un relais de ce que la solidarité financière interne à la profession ne peut raisonnablement assumer, plutôt qu'un substitut commode à cette solidarité de proximité.

On remarquera également sur un tout autre sujet que si les pouvoirs publics ont une fâcheuse tendance à considérer les professions libérales comme taillables et corvéables à merci, ils les traitent volontiers aussi avec désinvolture puisqu'ils ont d'autorité rattaché la gestion administrativement complexe et financièrement lourdement déficitaire des auto-entrepreneurs à la CIPAV, alors que les liens de ces derniers (notamment dans les rattachements ordinaires) avec les professions libérales sont des plus lâches. Cette contrainte arbitraire est d'autant plus dommageable que c'est elle qui pour l'essentiel justifie le récent alourdissement de la charge de la compensation nationale pour la CNAVPL puisque de 2009 à 2011 et donc en seulement deux ans, son montant va s'accroître de 22,52% en passant de 496 à 607 millions d'euros, en représentant désormais plus de 40% du total des cotisations encaissées sur le régime de base. Et c'est cette nouvelle charge qui justifie le relèvement sensible pour 2013 des cotisations pour la retraite de base, puisqu'elle progressent en quelques mois de plus de 13%, sans préjudice de quelques menus compléments additionnels prévus pour 2014. Encore plus inquiétante, la progression à 661 (+ 8,90% d'aggravation annuelle) selon l'estimation 2013, puis à 703 millions d'euros selon la prévision 2014 (+ 6,35% d'aggravation annuelle), soit au total de 2009 à 2014 une

progression en 4 ans de près de 42%. , sans qu'apparemment ce traitement hautement discriminatoire n'attire l'attention de personne ou presque et pratiquement aucune protestation, tant la complexité, l'opacité relative et la lourdeur du mécanisme découragent la critique. Certes la CNAVPL ne désespère pas à l'occasion de la réforme annoncée d'obtenir la révision d'un calcul qui commence à devenir spoliatoire, mais on sait que les professions libérales trainent dans l'opinion publique une image qui ne fait pas spontanément pitié. Force donc est de constater que quelles que soient les majorités politiques, la démographie relativement restreinte des professions libérales et leur faible pouvoir de blocage du pays les exposent d'emblée à des sacrifices et à des passages en force que l'on n'oserait sans doute pas imposer à des catégories plus nombreuses ou qui disposent de moyens de rétorsion plus significatifs..

La seconde question tient à l'importance relative de la représentation des retraités dans les Conseils d'Administration. Là encore, les chiffres sont extrêmement variables. Les représentations les plus favorables se trouvent chez les notaires (2/11 dont un Vice-Président), les dentistes et sages-femmes (7/28), les médecins (3/23) et les officiers ministériels (4/36). Chez les autres, les ratios observés flirtent en dessous des 10%, les représentations les plus faibles se situant désormais chez les pharmaciens (seulement 3/43, soit un peu moins de 7%!), chez les experts-comptables (actuellement 1/19, soit 5,26%, tant que ne sera pas intervenue la prochaine élection d'un second administrateur retraité) et surtout chez les infirmiers et kinésithérapeutes qui, après en avoir débattu à plusieurs reprises n'ont pas jugé bon d'intégrer un seul retraité dans leur Conseil (en réalité les retraités sont représentés dans une commission ad hoc hors Conseil). Là encore et pratiquement dans toutes les Caisses, on doit déplorer que les conjoints survivants soient davantage considérés comme des tiers rapportés que comme de véritables acteurs. Et si les titulaires retraités peuvent légitimement se plaindre de la faiblesse de leur représentation au sein des Conseils d'Administration des différentes Caisses, les conjoints survivants souffrent d'une ingratitude plus grande encore puisqu'à l'exception signalée du poste officiel que leur réservent les médecins, la place qui leur est faite au sein des instances dirigeantes est le plus souvent purement virtuelle. Il convient de rappeler que cette sous-représentation systématique des retraités et ayants droit par rapport à leurs effectifs n'est pas propre, bien au contraire, aux professions libérales, puisque le très officiel Conseil d'Orientation des Retraites croit en la personne de ses 39 membres réunir suffisamment de compétences et obtenir suffisamment de diversité pour se dispenser de la désignation du moindre retraité «ès qualités». Il n'en reste pas moins que ces déficits de démocratie sociale qui, dans les instances consultatives ou décisionnelles, relèguent les retraités à un rang électoralement subalterne ne laissent pas d'être aussi injustes qu'inquiétants, dans un pays où les pouvoirs publics et les partenaires sociaux (dont précisément les retraités sont exclus), tout en ne cessant de prôner publiquement la nécessité d'un véritable dialogue social, s'arrangent pour le restreindre sournoisement à certains acteurs privilégiés certes, mais surtout pas retraités. Et en observant la modicité des représentations ici et là, il est sans doute à peine excessif de déplorer que dans notre législation sociale la liquidation des droits d'un actif s'accompagne d'une brusque amputation de son pouvoir de représentation sociale.

Les Dossiers : Retraites complémentaires

III - L'IMPORTANCE DES PENSIONS

Profitant de la mention de cet élément dans le recueil statistique précité, l'étude rappelle la valeur annuelle moyenne pour 2011 des pensions du régime de base pour les retraités titulaires. La référence générale s'établit à € 4 405, en hausse de 3,72% par rapport à l'année précédente, cette hausse ne s'expliquant qu'accessoirement par l'indexation de la valeur du point sur l'inflation, mais essentiellement par l'effet de noria dû au fait que les nouveaux retraités ont généralement des droits supérieurs à ceux qui s'éteignent. Ce sont les dentistes et sages-femmes (€ 6 258), les vétérinaires (€ 6 184) et les médecins (€ 6 171) qui perçoivent les pensions de base les plus fortes, tandis que les plus mal lotis se recrutent chez les agents et mandataires d'assurances (€ 2 877) et surtout les professions relevant de la CIPAV (€ 2 484), dont les carrières libérales sont probablement plus brèves et plus fractionnées.

Quant aux pensions du régime complémentaire pour les retraités titulaires, la moyenne interprofessionnelle annuelle se monte pour la même année 2011 à € 9 703. Le record est détenu par les notaires (€ 29 216), alors que les retraités de la CIPAV, fermant le ban, ne perçoivent en moyenne qu'une pension de € 3 982. Avec un montant honorable de € 13 650, la CAVEC occupe une place médiane (5/10). Pour les conjoints survivants, la réversion annuelle complémentaire moyenne s'établit à € 6 871, soit à pratiquement 70% de la pension moyenne d'un titulaire, mais il y a beaucoup de professions - dont notamment les Experts-comptables et Commissaires aux comptes - où en moyenne la réversion atteint à peine la moitié des droits d'un titulaire.

L'IMPORTANCE RELATIVE DES PENSIONS DES REGIMES LIBERAUX

Certains lecteurs étrangers au monde des professions libérales ne manqueront pas de s'étonner de l'importance relative des montants ci-dessus par rapport à la moyenne des pensions et au niveau de vie ordinaire des retraités français. Sans du tout nier ce fait, il faut le replacer dans son contexte avec trois éléments qui «dopent» vigoureusement la pension moyenne :

- les professions exercées correspondent le plus souvent à des positions de cadres ou de cadres supérieurs, mettant en oeuvre des qualifications très spécialisées assorties généralement d'études assez longues et assez sélectives;
- la pratique des professions libérales n'a rien à voir avec les 35 heures et des horaires hebdomadaires réguliers de 50 à 60 heures n'ont rien d'exceptionnel, ce qui bien sûr augmente d'autant les revenus qui servent de base au calcul des cotisations;

- enfin les professions libérales ne connaissent quasiment pas la retraite à 60 ans et leur âge moyen de départ a franchi en 2011 les 64 ans, alors que la plupart des autres catégories professionnelles privées quittent le travail deux à trois ans plus tôt, et que de fort nombreux titulaires d'emplois publics (pas toujours dangereux, ni harassants) partent eux encore très nettement avant.

Mais au-delà de la justification de ces pensions, incontestablement l'une des informations les plus «sensibles» correspond à la politique de revalorisation annuelle des pensions complémentaires dans les différentes professions. La référence de l'inflation mesurée par l'INSEE (indice N° 4018 E) s'élève en cumul durant la période triennale 2009/ 2012 à 5,47 % de glissement des prix. Là encore on s'aperçoit

que les pratiques sont très variables, mais que deux caisses seulement (notaires partiellement pour la seule section C et infirmiers) garantissent à leurs retraités sur cette période (avec le décalage d'un an propre au mode de fixation de la valeur du point) le maintien approximatif de leur pouvoir d'achat. Avec une revalorisation de seulement 3,86% (sur une période de référence d'octobre à septembre légèrement décalée il est vrai), la CAVEC et la Caisse des Officiers Ministériels (2,56%) ferment la marche des dix caisses adhérent à la CNAVPL. En tout état de cause, il est parfaitement clair que depuis plusieurs années la plupart des caisses libérales ne garantissent plus à leurs ressortissants le strict maintien de leur pouvoir d'achat et que si, pour l'instant, les décrochages observés demeurent encore modérés, leur répétition dans le temps (la durée moyenne d'une retraite se joue sur une vingtaine d'années) et la crainte même de leur aggravation liée aux incertitudes législatives présentes a de quoi inquiéter des cohortes de retraités, qui n'ont pourtant pas eu le sentiment de faillir à la solidarité nationale durant leurs longues périodes d'activité.

IV - LE SOUCI DE L'EQUILIBRE

Dans chacun de leur sites, toutes les caisses professionnelles ou presque insistent sur leur souci de préserver ou de restaurer les équilibres à long terme et celles qui forcent le plus le trait sont naturellement celles qui servent les pensions les plus faibles, ou qui décrochent le plus nettement pour assurer à leurs ressortissants le maintien de leur pouvoir d'achat. Parmi les instruments de mesure des performances et de la solidité financière des caisses, on a coutume de ranger l'indice de rendement et l'importance du montant des réserves exprimé en nombre d'années de prestations.

L'indice de rendement exprime le rapport qui existe entre la valeur de service (pension) du point de retraite et son coût d'acquisition (cotisation) et il est censé mesurer la rentabilité financière du «placement» retraite. Le plus faible indice s'observe chez les agents d'assurance avec un taux de 4,97%, qu'explique largement la démographie déjà signalée et très particulière de la profession (plus de retraités que d'actifs). A la fin de la période triennale d'observation 2010/2012, le meilleur taux appartient aux infirmiers, kinésithérapeutes et apparentés avec un ratio de 11,07%, mais la CAVEC avec 9,25 % occupe une brillante seconde place (on a vu cependant qu'elle avait un coût). On observe que la plupart des autres taux se situent entre 8 et 6%, mais surtout qu'exception faite de l'assurance, tous les taux (sauf en section C pour les notaires) se détériorent sur la période triennale précitée avec une chute qui se situe le plus souvent entre 1/10 et 1/20. Mais il est à noter que cet instrument du taux de rendement est finalement assez ambigu, car la variation du taux peut aussi bien provenir de la modification de la valeur d'un seul des paramètres (point de service ou point d'acquisition) que de leur jeu conjugué, avec toutes les hypothèses de partage possible. Néanmoins, il est rare que la baisse de ce taux de rendement ne s'accompagne pas d'un décrochage du pouvoir d'achat des pensions complémentaires, qui s'éloignent ainsi chaque année un peu plus de la garantie présentement encore attachée au régime de base.

Dernier élément à prendre en compte : l'importance en 2011 des réserves exprimées en années de prestations. La moyenne interprofessionnelle est de 9,00 années, très proche du ratio CAVEC revenu à 8,75. Le régime le plus florissant est celui des pharmaciens, qui fonctionne sur une base mixte originale de répartition (jusqu'à € 5 100

Les Dossiers : Retraites complémentaires

de cotisation) et de capitalisation (au-delà) et affiche 18,00 d'années de réserve. Celui des officiers ministériels est également solide avec 14,17 années, mais trois régimes apparaissent relativement fragiles avec un ratio de 6, 17 années pour les médecins, 4,50 années pour les vétérinaires et 3,42 années seulement pour les agents d'assurance. La dureté des temps se trouve d'ailleurs directement confirmée par le rétrécissement progressif des réserves, qui baissent toutes Caisses confondues d'un peu plus de 5% par rapport à leur niveau 2010 (9,50 années). Enfin, il faut noter que certaines Caisses peinent durablement encore en 2011 à recouvrer les cotisations de leurs adhérents,

-tout particulièrement la CIPAV, avec un taux plancher de 59,62% qui tient sans nul doute à l'extrême diversité de ses ressortissants et notamment à la rentabilité précaire et à l'existence éphémère de la nuée des auto-entrepreneurs rattachés,

- et aussi - et c'est plus surprenant - la CAVEC qui n'arrive à faire rentrer dans ses caisses que seulement 91,35 % des cotisations dues par les Experts-comptables et les Commissaires aux comptes.

Certes ces défauts de recouvrement ne s'inscrivent pas en perte pour les Caisses, puisqu'à défaut de régularisation, ils privent les cotisants de tout droit à retraite, mais ils traduisent un singulier malaise dans tout le secteur économique.

V - CONCLUSION

Au terme de cette étude cursive, on ne saurait manquer de souligner l'extrême diversité des régimes et notamment l'originalité du régime des pharmaciens qui ont pris l'initiative audacieuse, mais rationnelle, d'associer une base plafonnée de répartition avec un complément ouvert de capitalisation. Deux points néanmoins apparaissent préoccupants chez la plupart des professions :

- la représentation presque dérisoire des retraités et l'absence des conjoints survivants dans les Conseils d'Administration, complètement dédiés à la surreprésentation des cotisants, comme si dans l'assurance-vieillesse le premier concept de prime d'assurance comptait infiniment plus que le second de pension-vieillesse, alors que le second est la seule finalité du premier. Pour prendre l'exemple de la CAVEC, qui n'est pas isolé, il n'est pas démocratiquement normal - même en prenant en compte par avance l'élection à venir d'un second administrateur retraité - qu'il faille plus de 4 500 pensionnés pour élire un administrateur dans le collège des retraités (en intégrant les conjoints survivants et autres ayants droit) , alors qu'il suffit d'environ 1 500 cotisants pour obtenir le même poste dans le collège des cotisants (en neutralisant la représentation particulière de l'Ordre et de la Compagnie).

- le glissement continu que l'on détecte chez la majorité des caisses, qui semblent avoir durablement renoncé à garantir le pouvoir d'achat de leurs ressortissants ainsi voués au fil des années à une paupérisation relative et croissante, qui constitue dans un proche avenir et surtout si l'inflation s'accélère un problème de justice sociale, puisque durant leur propre activité les retraités actuels ont assuré sans coup férir le maintien intégral du pouvoir d'achat de leurs anciens. Force est de reconnaître que tout se passe actuellement comme si, du fait notamment de la détérioration des ratios

démographiques de base (dont le coefficient du nombre d'actifs/nombre de retraités), l'accroissement de la longévité des retraités autorisait justifier que l'on rogne assidûment une partie sans cesse croissante de leur pouvoir d'achat. Certes cette option allège d'autant les efforts présents des cotisants ultra-majoritaires dans les Conseils d'Administration. Mais il faut rappeler que dès le jour de la liquidation de leur retraite, les retraités ne peuvent plus espérer aucune amélioration de leur situation et qu'exclus en conséquence de la croissance et des revalorisations des salaires ou autres revenus des actifs, ils ne peuvent plus compter au mieux que sur le seul maintien de leur pouvoir d'achat. Les nombreux coups de canif portés à ce pacte social ne sont certes pas mortels pour les premiers, mais ils induisent inexorablement une angoisse sourde et immédiate et à terme une paupérisation irréversible du monde des retraités, dont les apports à la richesse nationale ne se bornent pas, loin s'en faut, à l'unique dimension de leur consommation personnelle.

Pour élargir enfin notre propos aux réformes qui se profilent , relevons que l'obligation rigoureuse et saine d'équilibre entre prestations et cotisations qui pèse légalement et financièrement sur nos régimes, ne prévaut pas partout. Qui sait donc dans l'opinion que l'Etat pour combler le déficit abyssal de sa propre fonction publique s'oblige à un taux effectif de cotisation patronale vieillesse «auto-ajustant» pratiquement quadruple de celui en vigueur dans le secteur privé, sans compter les subventions à milliards d'euros en faveur des régimes spéciaux? Ainsi tous ceux qui s'apprêtent une nouvelle fois à tailler dans les retraites du privé - sans trop oser toucher d'ailleurs pour cause de grèves, de menaces catégorielles et de clientélisme électoral aux privilèges multiples et onéreux du secteur public - feraient bien de comprendre que les efforts les plus significatifs ne peuvent pas toujours peser sur les mêmes. De même, tous les gestionnaires qui, à tous les niveaux, ont la lourde charge de piloter quotidiennement le système complexe des retraites libérales ne doivent jamais oublier, tout en préservant les équilibres fondamentaux nécessaires à la pérennité des régimes, que les cotisants d'aujourd'hui deviendront inéluctablement les retraités de demain. Sinon, ils risquent fort de s'apercevoir un peu plus tard et à leurs dépens qu'en dehors de l'allongement inévitable de la durée de cotisation (partiellement contrebalancé d'ailleurs par la réduction continue du temps de travail), toute autre option moins-disante menace de condamner définitivement dans nos régimes complémentaires tous les principes qui ont jusqu'à présent gouverné et qui cimentent encore la solidarité entre les générations dans notre pays. La Nation est aujourd'hui traversée par suffisamment de lignes de fractures pour ne pas y ajouter une sorte de guerre des retraites, aux effets durablement délétères. Nul doute en effet que ses ravages se feraient probablement sentir bien plus longtemps que ne peuvent l'imaginer nos économistes et nos prévisionnistes en chambre, dont l'inébranlable certitude d'avoir raison sur les trois à quatre décennies à venir contraste douloureusement avec leur incapacité chronique à balayer précisément l'horizon le plus immédiat des quatre ou cinq prochaines années.

© 2013/07/01 : Thierry BENNE

Docteur en droit – INTEC – Diplômé d'expertise-comptable

Les Dossiers : Retraites complémentaires

Etude comparative des retraites des professions libérales adhérant à la CNAVPL

1 - Données démographiques

RANG	CAISSE	PROFESSION.	EFFECTIFS 2012-2011					Age liquidation retraite de base (P 50)
			Cotisants (P 86)	Retraités titulaires (P 86)	Ayants droit (P 86)	Ratio contributif résultant g=d/(e+f)	Adm ret/CA selon sites	
a	b	c	d	e	f	g=d/(e+f)	h	i
1	CRN	Notaires - Section B <i>Rappel N-1</i>	8 382 8 312	4 285 4 158	2 674 2 693	1,20 1,22	2/11 dt 1 V-Pdt	64,00 64,00
		Section C						
2	CAVOM	Officiers ministériels <i>Rappel N-1</i>	4 228 4 626	1 983 1 846	1 035 1 037	1,40 1,47	4/36	64,82 64,45
3	CARMF	Médecins <i>Rappel N-1</i>	121 015 121 872	45 137 41 613	18 019 17 513	1,92 2,06	3/23	65,25 65,13
4	CARCDSF	Dentistes et Sages-femmes <i>Rappel N-1</i>	39 525 39 158	15 967 14 681	4 336 4 194	1,95 2,07	7/28	64,78 64,63
5	CAVP	Pharmaciens <i>Rappel N-1</i>	32 531 32 627	17 649 16 648	4 539 4 538	1,47 1,54	5/43	63,84 63,38
6	CARPIMKO	Infirmiers, kiné, pédicures Ortho/phon. et opt. <i>Rappel N-1</i>	166 533 158 836	39 224 36 076	3 195 2 960	3,93 4,07	Aucun	63,36 62,69
7	CARPV	Vétérinaires <i>Rappel N-1</i>	10 226 10 092	3 227 3 125	1 477 1 434	2,17 2,21	2/16	64,14 63,80
8	CAVAMAC	Agents et mandataires assurances <i>Rappel N-1</i>	11 901 12 055	18 733 18 401	8 012 7 832	0,44 0,46	3/24	63,00 62,60
9	CAVEC	Exp-comptables/ Com. Comptes <i>Rappel N-1</i>	18 565 18 526	6 837 6 420	2 546 2 536	1,98 2,07	1/19	64,00 63,57
10	CIPAV	Architectes, géomètres, Conseils et autres <i>Rappel N-1</i>	216 573 216 446	51 183 48 037	8 779 8 926	3,61 3,80	2/26	63,91 63,61
	CNAVPL	Professions libérales hors avocats <i>Rappel N-1</i> Coefficient d'évolution N/N-1	629 479 604 024 1,0421	204 225 184 585 1,1064	54 612 53 663 1,0177	2,43 2,54 0,9567	© Th. BENNE Mai 2013	64,16 63,74 1,0064

2 - Données financières

RANG	CAISSE	PROFESSION.	PENSIONS MOYENNES 2011 - 2010			EVOLUTION DU POINT COMPLEMENTAIRE SERVI				INDICE DE RENDEMENT (SERVI/COTISE)			TAUX 2011 (%) RECOURS COTISATIONS (P 62)	RESERVES 2011 - 2010 en années de prestations (P 90)
			Base titulaire (P 16)	Complément titulaire (P 61)	Conjoints survivants (P 61) et autres a.d.	2011	2012	2013	2013/2010	2011	2012	2013		
			j	k	l	m	n	o	p	q	r	s		
1	CRN	Notaires - Section B <i>Rappel N-1</i>	5 755 5 648	29 216 28 596	15 800 15 307	14,9200 1,3587	15,1400 1,4745	15,3240 1,2153	4,1033	8,05	7,79	7,59	99,68 99,37	9,42 10,33
		Section C				0,6702 1,8077	0,6848 2,1785	0,7080 3,3879	7,5497	3,90	4,12	4,00		NS
2	CAVOM	Officiers ministériels <i>Rappel N-1</i>	5 807 5 656	17 273 16 886	7 348 6 934	27,6000 1,0989	27,7500 0,5435	28,0000 0,9009	2,5641	9,39	8,95	8,12	96,52 96,52	14,17 15,67
3	CARMF	Médecins <i>Rappel N-1</i>	6 171 6 028	13 511 13 303	7 718 7 695	75,0000 1,2146	76,0000 1,3333	77,4000 1,8421	4,4535	6,59	6,49	6,42	97,69 97,39	6,17 6,58
4	CARCDSF	Dentistes et Sages-femmes <i>Rappel N-1</i>	6 258 5 901	12 820 12 097	7 115 7 022	23,3800 1,2121	23,7300 1,4970	24,1500 1,7699	4,5454	6,19	6,12	6,05	96,29 96,00	9,17 10,09
5	CAVP	Pharmaciens <i>Rappel N-1</i>	5 551 5 469	17 279 17 587	8 772 8 697	Régime mixte Répart/capit	Régime mixte Répart/capit	Régime mixte Répart/capit	Régime mixte Répart/capit	Régime mixte Répart/capit	Régime mixte Répart/capit	Régime mixte Répart/capit	99,18 99,42	18,00 18,42
6	CARPIMKO	Infirmiers, kiné, pédicures Ortho/phon. et opt. <i>Rappel N-1</i>	4 392 4 266	4 336 4 253	2 676 2 611	18,2800 1,1062	18,6800 2,1882	19,0400 1,9272	5,3098	12,19	11,53	11,07	95,31 95,31	10,42 11,00
7	CARPV	Vétérinaires <i>Rappel N-1</i>	6 184 6 073	15 763 15 363	8 391 8 131	33,3400 1,2758	33,8900 1,6497	34,4000 1,5049	4,4958	8,28	8,16	8,08	98,24 98,15	4,50 4,67
8	CAVAMAC	Agents et mandataires assurances <i>Rappel N-1</i>	2 877 2 820	9 636 9 548	6 052 5 916	0,3325 1,6820	0,3381 1,6842	0,3432 1,5084	4,9541	5,04	5,04	4,97	99,66 99,69	3,42 3,42
9	CAVEC	Experts-comptables/ Com. Comptes <i>Rappel N-1</i>	5 723 5 576	13 650 13 588	6 501 6 363	1,0690 0,5644	1,0860 1,5903	1,1040 1,6575	3,8570	9,91	9,50	9,25	91,35 89,80	8,75 9,42
10	CIPAV	Architectes, géomètres, Conseils et autres <i>Rappel N-1</i>	2 484 2 341	3 982 3 964	3 525 3 489	25,0700 1,0887	25,4700 1,5955	2,60 (/10) 2,0809	4,8387	9,18	8,81	7,91	59,62 62,05	8,92 9,25
	CNAVPL	Professions libérales hors avocats <i>Rappel N-1</i> Coefficient d'évolution N/N-1	4 405 4 247 1,0372	9 703 9 684 1,0020	6 871 6 795 1,0112							© Th. BENNE Juin 2013	90,53 91,22	9,00 9,50 0,9474

Le courrier des lecteurs

« Rendre à César... »

« Je vous puis sur ce point aisément satisfaire » [Corneille, Don Sanche]

Vous souvenez-vous des photos qui illustraient le compte rendu de notre rassemblement de Sulniac en octobre dernier? Bien sûr ! C'est bien involontairement que le nom de l'auteur de ces clichés avait été omis dans le n° 42 de Vêto Vermeil : il s'agissait d'Henri Muenier.

De Paul Garel : il avait voulu utiliser le canal de Vêto Vermeil pour ce courrier, il est décédé depuis, en mai 2013, son épouse a souhaité sa parution...

Bien chers amis,

Cloué sur un lit d'hôpital où j'ai failli avaler mon bulletin de naissance, je n'ai pu me déplacer à Toulouse pour le cinquantenaire de notre promo les 19 et 20 juin 2012.

Je tiens à remercier tous les copains qui m'ont témoigné leur amitié et apporté un peu de réconfort pour mon handicap et encouragements pour lutter. Ce fut dur, très dur, mais à ce jour du 27 septembre, j'ai récupéré ce qui était possible de l'être.

Merci les amis : je n'ai pas honte de le dire, j'ai pleuré. Ne pouvant écrire à tous, je demande à Vêto Vermeil de le faire pour nous. Car je n'oublie pas ma chère Marie-Paule qui est connue de tous et qui m'a soutenu dans cette épreuve. Je ne lui témoignerai jamais assez ma reconnaissance, après plus de 50 ans de vie commune.

Je profite aussi de cette occasion pour conforter Mme Suzanne Bouquin pour ce qu'elle a écrit dans le Vêto Vermeil du mois d'août 2012.

Dans le même esprit voici ce qu'écrivait mon ami et frère Jack Beauclair, je cite :

« Ceci est la saga d'une équipe de copains qui étaient animés par les mêmes rêves et les mêmes objectifs.

Le métier de vétérinaire les a réunis en créant une solide amitié qui, au fil du temps, n'a fait qu'augmenter pour devenir une véritable fraternité qui ne s'est jamais démentie. Ils ont été toujours prêts pour apporter aide, réconfort et soulagement à celui qui en avait besoin. Ils ont bien sûr toujours été là aussi pour tous les moments heureux de leur existence.

Je ne voudrais pas clore cette saga sans rendre hommage à nos épouses respectives. Elles nous ont accompagnés tout au long de notre vie avec une grande sollicitude. Si nous les copains, sommes restés aussi liés, c'est sûrement grâce à elles qui ont oeuvré à maintenir cette grande amitié qui nous lie.

Elles ont eut à subir tous les inconvénients d'une vie de véto :

Elles ont supporté nos parfums divers : odeur capiteuse de la porcherie, odeur d'étable ou d'écurie selon le cas, et par là-dessus nos bottes parfumées au purin ;

Elles ont su nous assister discrètement mais avec détermination malgré tous les inconvénients du téléphone indiscret les obligeant quelquefois à quitter avec précipitation les endroits les plus intimes ;

que dire aussi de ces sonneries intempestives au moment où elles atteignaient le Nirvana du plaisir, le partenaire sautant hors du lit et revenant les mains froides ainsi que le reste ;

Elles ont veillé à notre équilibre, notre confort avec un véritable instinct maternel ;

Elles ont écouté sans broncher toutes nos histoires éculées que nous ressassons à l'envie ;

Elles ont supporté toutes nos blagues de gamins attardés et de carabins indécorables.

Un hommage vibrant leur est dû.

Nous les mecs, on ne sait pas bien dire ces choses là, mais rassurez-vous les filles, on vous aime, chacune et toutes ensemble. »

Le courrier des lecteurs

«Pour devenir centenaire, il faut commencer jeune.» Proverbe russe

Courrier de Jean-Paul Ehkirch

Bonjour,

A la demande de Marc Helfre et de André Chaussonnery, J'ai contacté notre confrère centenaire, à l'occasion de notre «Rencontre de printemps» que j'ai organisée à Nantes en tant que délégué GNVN pour les Pays de la Loire. Nous lui avons fait un cadeau (un livre sur les chevaux) que notre confrère Jean Orphelin a bien voulu lui remettre. Je vous transmets le courriel qu'il m'a envoyé à cette occasion.

J'ai le plaisir de vous informer de ma visite à Legé de notre confrère centenaire. J'ai été reçu fort gentiment par Fernand Geoffroy et sa compagne, dans la maison qu'il a fait construire en 1946 et où il a exercé jusqu'à 64 ans... Malgré des difficultés ambulatories (2 prothèses de hanches et des genoux arthrosiques, d'où déambulateur) et surdité, notre ami a un visage de 80-85 ans, un raisonnement et une conversation de jeune homme...! Il a été très sensible à notre cadeau et doit vous écrire un mot de remerciement.

C'est mercredi prochain, jour de la Victoire de 1945, que des agapes familiales réuniront sa famille dans une salle de l'ancien séminaire local... Il y aura un journaliste (Ouest-France)... Encore merci pour la superbe réunion nantaise : j'essaierai de faire aussi bien en septembre.

Cordialement. Jean Orphelin



Fernand Jauffroy, premier centenaire masculin de Legé



Au centre, Fernand Jauffroy a fêté ses cent ans entouré par toute sa famille.

Fernand Jauffroy est né le 8 mai 1913 sur la commune de Beauvoir-sur-Mer, en Vendée. Après des études d'ingénieur agricole à Rennes, il sera diplômé vétérinaire à Maisons-Alfort. Pendant la seconde guerre mondiale, il fut affecté comme vétérinaire sous-lieutenant dans l'unité d'artillerie à Nancy. Il a pu se retirer en bon ordre, ce qui lui a valu l'attribution de la Croix de guerre.

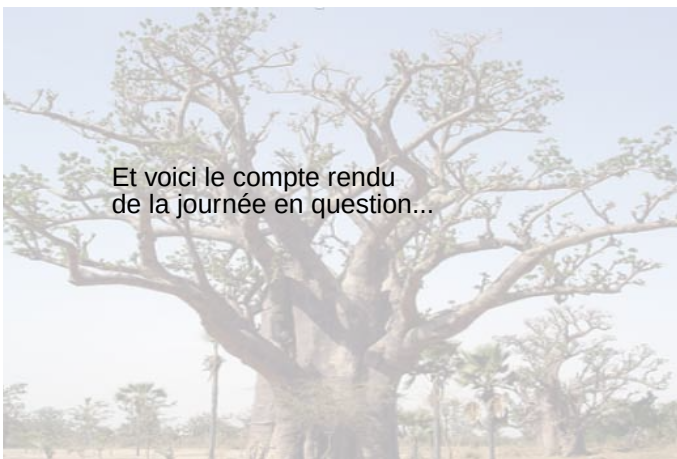
Il s'installera en 1941 comme vétérinaire rue du Papin à Legé, puis en 1947 rue des Sables jusqu'à sa retraite en 1977. Entre-temps, Fernand Jauffroy s'est marié en 1947

avec Simone Aubron. Ils auront deux enfants : Claude né le 12 novembre 1947 à Legé, et Anny née le 8 septembre 1950 à Nantes. Il participera à la vie municipale en tant que conseiller. Sa passion pour les abeilles lui permit au début de sa retraite d'être nommé vétérinaire départemental conseiller en apiculture.

Entouré de neuf petits enfants et de douze arrière-petits enfants, en présence du maire de Legé Jean-Claude Brisson, Fernand Jauffroy a fêté ses cent ans mercredi 8 mai dans la salle des Visitandines à Legé.



Et voici le compte rendu de la journée en question...





BriCaVrac Infos : Assos

Souvenirs : La Trippe rennaise

La «Trippe Rennaise» représentait dans les années 50 et 60 au Lycée Chateaubriand de Rennes l'ensemble des candidats à la préparation du Concours Vêto annuel.

Ce lycée, considéré comme un des plus grands et des plus beaux de France, était aussi réputé non seulement pour la qualité de ses préparations aux concours des Grandes Écoles, mais également pour ses turbulences quasi pérennes et son anticonformisme... Il le devait depuis quelques décennies à la présence et juste avant le 20ème siècle d'Alfred Jarry et de quelques condisciples, créateurs d'un langage potachique avec remplacement ou ajout de lettres : Trippe avec redoublement du p a le sens de groupe, réunion... Jarry employa plus tard Tripode, pour cabanon, où l'on invite ses amis...

Un professeur irrémédiablement chahuté devint le Père Hbé puis le Père UBU, horrible et inquiétant personnage, devenu légendaire...

A la « Trippe Rennaise » nous avons un nouveau calendrier : Equinal, Suidal, Brebial, Caninal, Bovidal...

Liste (non exhaustive) des intégrés :

Aluze jacques, Robieux claude, Bignen huhert, Paris claude, Burel gérard, Luet pierre, Guéguen jacques, Schneider jacques, Voinchet yves, Trébaol pierre, Desmoulin claude, Mézières louis, Launay émile, Gauvat jacques, Bourdé-Pilorge jacques, Paillard jean louis, Le Poul François, Rigolé bernard, Soulard alain, Cadic léon, St-Cast yves, Hays pierre, Soucheleau gérard, Jauhier claude, Livinec yves, Ombredane yves, Mary alain, Vitré jérôme, Turmel Roger, Quéré jean-jacques, Goate eugène, Le bourhis joel, Perrault claude, Frémont



Michel, Millemann jacques, Bobin michel, Dervout alain, Jacquier ange, Marsouin victor, Queinec guy, Lissillour yves, Artagnan jacques, Leieuvre rémi, Lelièvre loic, Roué jean-paul, Fauchoux Joseph, Vigneron Simon-jean, Mathis roger, Ronsin marcel, Fourny claude, Idier jacques.

Cependant, si alain Dervout brillamment fit Vêto et Pharmacie, d'autres durent faire la Médecine (Bourdé, Idier, Vigneron), la Pharmacie (Trébaol) et Fourny, l'Art dentaire...

Certains nous ont quittés, parfois depuis bien longtemps, et des meilleurs, mais l'esprit et le souvenir de la «Trippe » reste.

En 1971 en commémoration du deuxième procès Dreyfus, réalisé jadis dans les murs du Lycée, il fut jugé opportun de lui donner le nouveau nom d'Emile Zola, le Lycée Chateaubriand étant excentré dans des bâtiments, certes plus modernes, mais incomparables aux anciens, monument historique.

Une enquête informelle paraissait montrer que la «Trippe Rennaise» avait disparu; que nenni!, aux dernières nouvelles, des Rennais nombreux, soutenus par la Société des Amis d'Alfred Jarry, s'emploient à demander que le bâtiment historique porte le nom d'Alfred Jarry, qui a passé 3 années de sa vie dans ces lieux, ce qui n'est pas le cas d'Emile Zola qui n'y vint jamais, dans aucun autre lycée d'ailleurs non plus... Nul doute, la «Trippe Rennaise» revivra dans ces lieux qu'elle n'a jamais quittés; Cornegidouille, vive la «Trippe Rennaise»!

Michel Frémont T59

Les vétérinaires golfeurs retraités



Notre compétition de golf a pu se réaliser cette année à Champigne, le mardi 18 juin grâce à notre dévoué confrère Jean Pierre Desvaux de Bécon-Les-Granits dans le 49. Nous étions seulement 17 participants (épouses comprises) malgré un listing fourni enregistré grâce à un avis de recherche lancé dans le dernier Vêto Vermeil et autres documents! Ni soleil, ni pluie au rendez-vous, mais la bonne humeur, dans un environnement idéal, augurait de la réussite de la journée.

Les fairways, les greens, et roughs étaient bien préparés. Beaucoup d'espèces forestières nous entouraient, ils auraient fallu un cours de botanique, mais les drives, approches et puttings nous accaparaient, nous étions en compétition!

Les scores furent honorables, sans excès, peut être perfectibles, pour certains, mais peu importe, l'essentiel était de jouer! Les résultats

furent annoncés par notre « chef de file, Jean Pierre » après un repas très convivial.

Nous avons prolongé cette journée, pour la plupart, chez notre coach Jean Pierre, à nous remémorer nos exploits sportifs et autres... et en nous promettant de nous retrouver l'année prochaine, mais où? Le Nord, pour une fois et le golf réputé de St Omer où se joue le Tour Européen, semble remporter les suffrages. Avec l'accord de Jean Pierre, je me propose d'organiser ce petit tournoi des anciens chez nous où vous pourrez prolonger votre séjour sur la Côte d'Opale. La date n'est pas encore fixée, le Club établit son planning, ce serait début ou fin Juin 2013, avant ou après l'Open. Désormais, n'hésitez pas à me fournir vos coordonnées « courriel » afin que je puisse vous inviter dès que possible. A ce golf, il y a sur place un hôtel qui procure une vue exceptionnelle sur le parcours.

Bien confraternellement.

Marc Verrielle



Devenir visiteur de prison ?

Depuis une dizaine d'années, je suis visiteur de prison. D'autres confrères le sont également. Pourquoi l'être ? Comment le devenir ?

Pourquoi être visiteur de prison ?

Les raisons en sont multiples.

D'abord parce que nous avons tant reçu de la société en général et de la France en particulier, que nous pouvons bien envisager de donner un peu de notre temps, de notre écoute, de notre capacité à la compassion et à l'empathie à ceux qui en ont cruellement besoin. Cette écoute permet de réduire les risques de récidive, de préparer une sortie et une réinsertion dans la société aux moindres risques. Cela permet également de détecter les dépressions profondes et les risques d'autolyse.

Ensuite parce que cela fait du bien de faire le bien. Lorsque je me prépare à aller voir les personnes détenues qui m'ont été attribuées, je vous avoue bien volontiers que j'ai souvent des semelles de plomb. Car il me faut faire un effort sur moi pour rentrer dans l'univers carcéral : bruits chaotiques et angoissants, déshumanisation, froideur minérale, souffrance des hommes emprisonnés et indifférence (en général) des fonctionnaires de l'Administration Pénitentiaire m'attendent. Pas très réjouissant comme programme récréatif.

Mais, dès que l'entretien individuel débute, dans des «cellules de rencontre» réservées aux avocats dans mon cas, la relation avec l'autre, celui privé non seulement de la liberté mais aussi de beaucoup de ce qui fait la vie tout simplement, on se sent transporté. Car la personne détenue attend cet entretien et y investit psychologiquement beaucoup : c'est son oxygène, sa bouffée de reconnaissance par un autre homme, par cet anonyme représentant la société. Et la personne incarcérée peut parler, échanger en toute confidentialité, faire le plein de pensées positives et d'espoir. Le constat et le vécu concrets de l'incommensurable distance entre la condition du détenu et la sienne propre permet, entre autres, de donner une dimension palpable à sa propre chance, à son bonheur personnel, trop souvent mésestimé.

Ceci non seulement apporte une aide irremplaçable à la personne visitée,

mais aussi aide à la prévention des tentatives de suicide (fréquent!), à faire baisser la tension et l'agressivité des détenus et à favoriser le travail sur soi de ces derniers, ce travail de probation qui est une des missions de «la Pénitentiaire».

Et je ressors sur un nuage de la prison, ayant conscience d'avoir soigné «l'âme» de ces personnes en grande souffrance. Bien sûr, il est hors de question de juger un homme qui l'est déjà ou attend de l'être. D'ailleurs, nous n'avons même pas à connaître les motifs de l'incarcération. Si le détenu a envie d'en parler, libre à lui, le moment venu. Et je suis toujours étonné d'entendre qu'ils sont, la plupart du temps, innocents et victimes (de leur famille, de leur faiblesse, de la collectivité, de la vie, d'injustice...). Ou bien encore que c'est «Dieu» qui leur envoie une épreuve... Et c'est, outre les autres intervenants administratifs, au visiteur de prison d'aider la personne visitée à prendre conscience qu'elle a provoqué de la douleur et qu'elle a transgressé la Loi de la République, cette loi sans laquelle la société ne peut apporter et recevoir sécurité et paix. Il nous faut donc aussi être pédagogues, patients et convaincants.

« Nos confrères s'engagent... »

Enfin, parce que vous aurez compris que ce travail de fourmi (environ 2000 visiteurs en France) aide à la fois le détenu (dans son travail de probation et de réinsertion sociale), l'administration (par l'apaisement de tensions dangereuses pour tous) et la collectivité (réduction des récidives).

Comment devenir visiteur de Prison ?

Il suffit de faire une demande à l'Administration Pénitentiaire. En quelques mois, une enquête sera diligentée afin de s'assurer de la «moralité» du candidat et de sa motivation. Ceci débouchera sur un agrément administratif à rencontrer des personnes détenues au sein de l'établissement pénitentiaire. Dans presque chaque prison existe un

groupe de visiteurs de prison ANVP (Association Nationale des Visiteurs de Prison), qui aide le candidat, puis le nouveau visiteur.

Je conseille à ceux qui souhaiteraient aller plus loin de visiter le site internet de l'Association anvp.org où la façon de faire ses démarches est expliquée. Et bien d'autres choses aussi.

J'attire l'attention de nos aînés sur le fait qu'il est difficile de devenir visiteur de prison après 75 ans, l'Administration n'y étant guère favorable, malgré les besoins élevés en visiteurs. Mais il y a une tolérance pour les visiteurs ayant obtenu auparavant leur agrément administratif.

En conclusion, je souhaite vous faire part du fait que c'est grâce à l'un de nos confrères, camarade de promotion, et qui se reconnaîtra éventuellement, que je suis devenu visiteur de prison. En effet, ce confrère a été incarcéré pendant de longues années, et son sort m'a motivé à aider ceux que peu de bénévoles aident. Et qui sont dans une détresse profonde :

- Réduction, voire absence de toute relation sociale ou familiale.
- Absence de libertés.
- Dénuement financier profond pour nombre d'entre eux, avec impossibilité de «cantiner» pour acheter ne serait-ce que le strict nécessaire d'hygiène.
- Détresse psychologique, avec une prévalence de maladies mentales (très peu et mal prises en charge...) qui augmente avec la durée des séjours.
- Mauvais traitements divers et insécurité.
- Délabrement du système de santé au sein des établissements pénitentiaires.
- Inaction, le plus souvent, par manque de travail ou de participation à des activités ou des formations.

Le peu que nous pouvons apporter a une valeur considérable, tant pour la personne détenue que pour la collectivité, l'administration pénitentiaire et... nous même. C'est, finalement, bien prendre soin de nous-même que de tenter de prendre soin de ces personnes sous main de Justice...

Michel Gogny-Goubert, Vétérinaire

(Pour toute information, envoyer un courriel à michel.gogny@wanadoo.fr)

La Cigale, un insecte dont la réputation est à refaire...



**«Vous chantiez, j'en suis fort aise»
« Eh bien dansez maintenant.»**

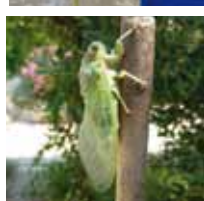
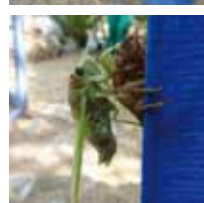
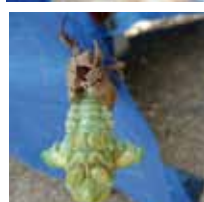
La cigale, ordre des hémiptères, famille des cicadidés, est souvent associée au folklore provençal. Souvent copié mais jamais égalé, le céramiste Louis Sicard d'Aubagne l'a immortalisée par des créations originales (cigales décoratives de toutes tailles, porte fleurs, broches, etc...)

La Fontaine nous l'a présentée comme le parangon de l'imprévoyance, de l'insouciance et de la légèreté ; un récit fort contestable où la morale est offensée de même que l'histoire naturelle.

Après avoir passé la plupart du temps sous terre (pour nos espèces locales, quatre années ; pour une espèce américaine, 13 à 17 ans) la cigale est prête à sortir.

Vers la Saint Jean, quand la température atteint et dépasse 25 °, la nymphe imaginaire remonte du sous-sol par une galerie circulaire d'un bon centimètre de diamètre qu'elle a creusé grâce à deux fortes pattes fousseuses. Arrivée à la surface, elle cherche un support solide (tige de graminée, branche de thym, brindille d'arbuste), pour s'accrocher solidement et commencer sa mue. Une fois accrochée, après un petit temps de repos, le mésothorax se fend sur la ligne du dos et la cigale toute verte va s'extraire petit à petit de son étui. Ce travail dure environ une demi-heure. Voici la cigale pas tout à fait finie, accrochée à sa branche. Les ailes se déplient et peu à peu, la couleur passe au brun. Deux heures après elle est sèche, et si elle n'est pas victime d'un prédateur elle pourra s'envoler, se nourrir et «chanter», abandonnant son exuvie sur place.

Pendant environ quatre semaines elle chantera, et se nourrira, puisant avec son rostre la sève des arbres sur lesquels elle se pose. Elle pondra et périra épuisée, servant souvent de nourriture aux fourmis...



On a l'habitude de dire que la cigale stridule, mais ce n'est pas tout à fait exact. Les mâles produisent un bruit strident et monotone par la vibration de deux membranes élastiques placées dans le premier anneau de l'abdomen. On pourra qualifier ce bruit de cymbalisation. Les femelles sont longtemps passées pour muettes, Xenachos de Rhodes disait «Les cigales vivent heureuses car leurs femelles sont muettes». Mais en réalité, elles émettent un son inaudible à l'oreille humaine. Ces chants servent au rapprochement des sexes pour la fécondation.

Les oeufs fécondés seront pondus dans des tiges dressées. La femelle pondra ainsi par séries d'une quinzaine environ, deux cents oeufs par son oviscapte. Ces oeufs se transformeront en larves primaires. Puis après encore une mue, deviendront les futures nymphes qui tomberont et s'enfonceront dans la terre au début de l'automne pour plusieurs années, se nourrissant du suc des racines qu'elles rencontrent, avant de redonner ces sympathiques insectes qui nous bercent ou nous agacent pendant la sieste sous les pins.

Souvent elles se tairont vers 20 heures pour reprendre de plus belle vers 21 heures.

Entre les prédateurs, les aléas du climat et tous les impondérables, seulement 5 à 10 % des oeufs pondus donneront une cigale adulte.

En conclusion : je citerai le célèbre entomologiste et félibre Jean-Henri Fabre : *«Quatre années de rude besogne sous terre, un mois de fête au soleil, telle est la vie de la cigale. Ne reprochons plus à l'insecte adulte son délirant triomphe. Quatre ans dans les ténèbres, de la pointe de ses pics, il a fouillé le sol ; et voici le terrassier boueux soudain revêtu d'un élégant costume, doué d'ailes rivalisant avec celles de l'oiseau, grisé de chaleur, inondé de lumière, suprême joie de ce monde. Les cymbales ne seront jamais assez bruyantes pour célébrer de telles félicités, si bien gagnées, si éphémères.»*

Aubagne le 30 juin 2013.
Jean Catenot

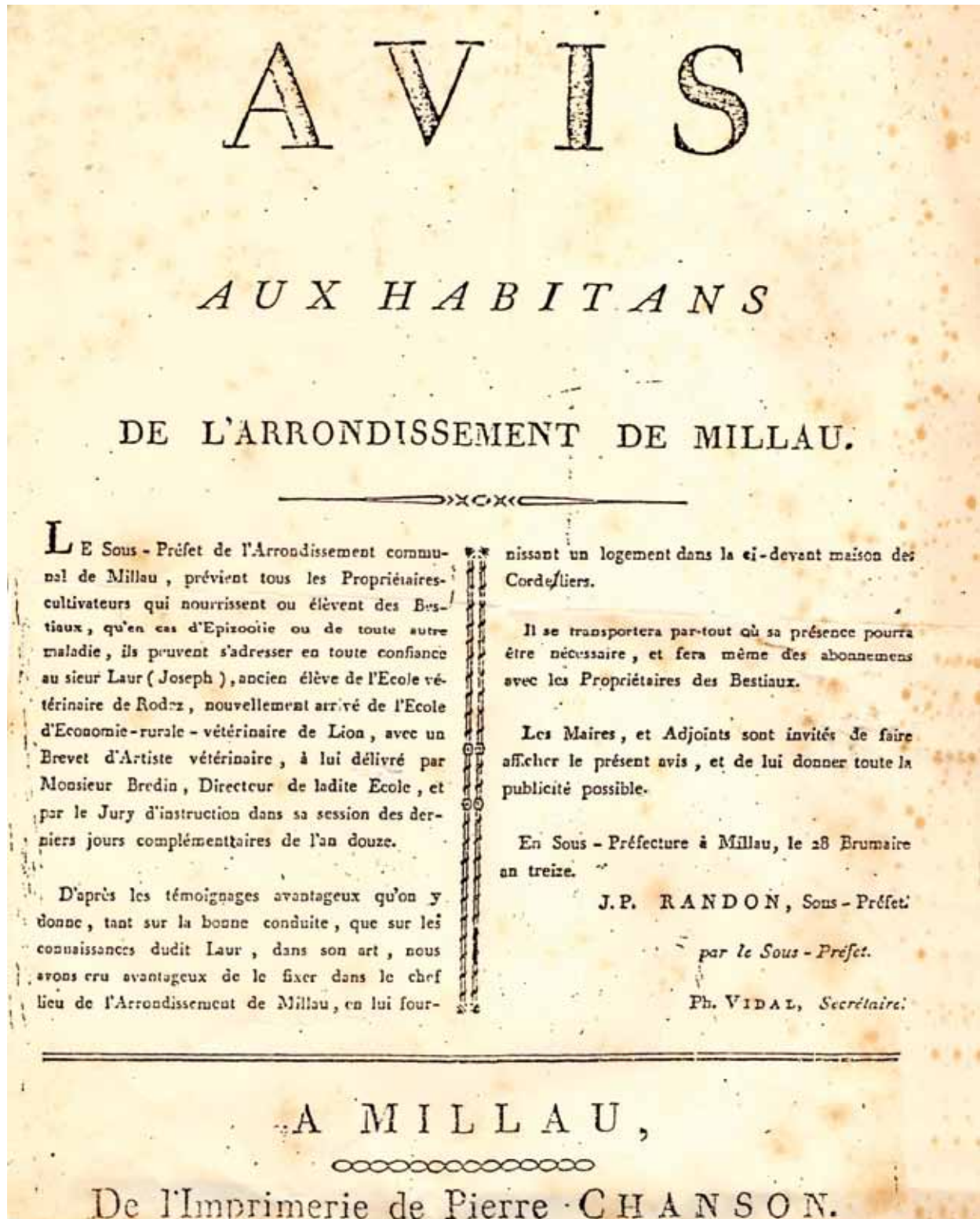


BriCaVrac Infos : Doc rare

28 brumaire de l'an treize...

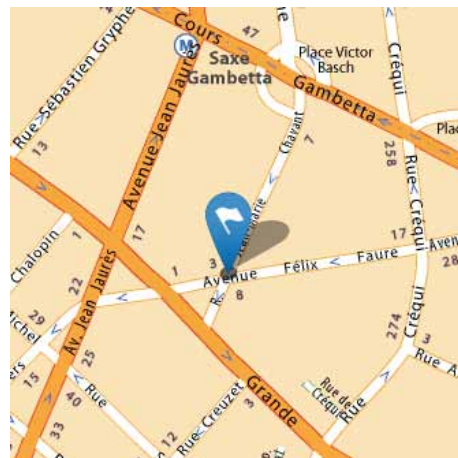
Transmis par Pierre Trouche, ce document du 28 brumaire de l'an treize, trouvé par son père vétérinaire à Millau lorsqu'il était adjoint au Maire.

Si vous possédez des documents anciens de ce type, je pense que nos lecteurs seraient intéressés à les consulter.



BriCaVrac Infos : Ecole Vêto

Un peu de notre histoire...



En 1890, pose d'une plaque commémorative de la fondation de la première école vétérinaire

Dans la revue Vêto Vermeil d'août 2012, j'ai suivi les tribulations de cette plaque commémorative. L'enchaînement des circonstances qui ont entraîné ses déplacements successifs au fil des années permet d'affirmer que celle qui est actuellement visible avenue Félix Faure dans le quartier de la Guillotière à Lyon, fut à l'origine implantée sur

les derniers bâtiments du Logis d'Abondance non encore détruits, à une date qui n'avait pu être précisée faute de documents, mais évidemment antérieure à 1912.

En consultant le Journal de Médecine Vétérinaire de Lyon, il est établi désormais de façon indiscutable que la première implantation de cette plaque a eu lieu en 1890. La date exacte n'est toutefois pas précisée.

Voici le texte paru sous la rubrique : Nouvelles et Informations.

La Société d'agriculture et histoire naturelle et l'École Vétérinaire de Lyon, désireuses de consacrer le souvenir de la création de la première École vétérinaire par Bourgelat, avaient ouvert parmi leurs membres, une souscription destinée à faire appliquer une plaque commémorative de cet évènement sur la maison plus que modeste où fut abrité le berceau de la médecine vétérinaire. Nos lecteurs qui ont sous les yeux, dans chacune de nos livraisons mensuelles, l'histoire de la création et de l'évolution de l'École vétérinaire de Lyon, par M. Arloing, savent que cette maison, propriété des hospices civils, est située à l'angle ouest de la rue Vendôme, au point où elle débouche dans la Grande rue de la Guillotière dont elle porte le n°93. Elle est un reste d'un immeuble un peu plus considérable où fut installée pendant assez longtemps une hôtellerie connue sous le nom de Logis de l'Abondance. La réalisation de cette souscription a permis de faire l'acquisition d'une plaque en porphyre vert des Vosges qui est en place depuis quelques jours. Elle porte l'inscription suivante :

*Le 1er Janvier 1762
Dans cette Maison
Dite Logis de l'abondance
un lyonnais digne de mémoire
CLAUDE BOURGELAT
a fondé la première
de toutes
les Écoles vétérinaires*

Le temps dans sa marche amène l'oubli, et il est à craindre qu'un jour on ne sut au juste l'endroit où naquit l'art vétérinaire. Cette plaque le fixe avec précision et permettra aux vétérinaires, désireux d'évoquer le passé, de s'y rendre sans hésitation. Le libellé et la nature de cette plaque : un porphyre vert, ne laissent aucun doute, il s'agit bien de celle que nous pouvons voir actuellement à l'emplacement de la première École vétérinaire du Monde. Il a souvent été écrit qu'elle avait été scellée et inaugurée par Édouard Herriot, maire de Lyon. Or il ne le fut qu'à partir de 1905. Par contre il était présent lors de sa réimplantation rue Chavant (Ex rue Vendôme) après la disparition en 1912, des derniers vestiges du Logis de l'Abondance sur lesquels elle avait été mise en place pour la première fois en 1890.

BriCaVrac Infos : peste bovine

Des précisions sur la peste bovine en Afrique

Dans le n° 40 de février 2012 page 27 de Vêto Vermeil, la description faite de l'éradication de la peste bovine a irrité de nombreux vétérinaires tropicalistes francophones notamment par l'occultation du rôle de la France.

Ayant participé à cette épopée en tant qu'acteur de terrain, puis de directeur de l'IEMVT, je voudrais donner mon point de vue qui me paraît beaucoup plus objectif et débarrassé d'observations folkloriques bien que très journalistiques comme : « Les troupeaux, manipulés par des Blancs qui empestaient le déodorant et le savon, ne reconnaissaient pas ces odeurs. Mais un habitant du coin, ou vêtu selon la coutume locale, avec de la graisse de mouton passée dans les cheveux, pouvait approcher le troupeau ».



Je dis bien épopée, car il s'agissait de travailler sur une superficie de 40 fois la France (25.000.000 km² contre 650.000) dont la superficie consacrée à l'élevage était deux fois moindres (déserts et forêts défalquées), sans route, dans des conditions climatiques difficiles, avec des animaux qu'il fallait aller chercher car ils ne nous attendaient pas à l'étable.

Je ne reprendrais pas l'historique complet et ne m'attarderais sur la

période coloniale que pour rendre hommage à tous les acteurs qui ont su, dans des conditions difficiles, maîtriser tant bien que mal ce fléau avec un vaccin qui ne donnait qu'une immunité de 6 mois.

C'est vers la fin des années 1950 - début 1960 que la lutte changea de dimensions. Les Etats nouvellement indépendants se retrouvaient avec des budgets consacrés à l'élevage comprimés. Les dépenses en personnel dépassaient quelque fois les 80 % sans possibilité de fonctionnement correct et sans possibilité d'investissements. Il fallait cependant maîtriser la peste. Ce qui a fait l'objet de réunions de donateurs qui se sont mis d'accord pour financer une campagne de lutte. Les budgets européens, français, britannique et américains complétèrent les structures étatiques avec l'appui de l'OUA. La coordination de ce programme dit « projet conjoint n°15 - PC15 » fut confié à Henri Lépissier en 1962, avec pour adjoint Ian Macfarlane.

Parallèlement, l'efficacité des vaccins s'améliorait d'abord avec le vaccin caprinisé, mais dont le pouvoir pathogène n'était pas négligeable et surtout par la découverte par Walter Plowright du vaccin atténué produit sur cultures cellulaires, capable de protéger les animaux à vie. Un peu plus tard, Alain Provost augmentera la thermostabilité de ce vaccin pouvant être lyophilisé, ce qui permettra, sans s'affranchir de la chaîne du froid, une utilisation plus sûre en pleine chaleur. Puis il y associera une valence vaccinale contre la péripneumonie bovine diminuant d'autant la logistique nécessaire à deux campagnes de vaccination. Quatre laboratoires produisaient le vaccin : Vom au Nigeria, Farcha au Tchad, Dakar au Sénégal et Kabété au Kenya, ils étaient également chargés du diagnostic.

Le PC15 débuta autour du lac Tchad, lieu de brassage énorme des troupeaux des quatre pays limitrophes. Il s'étendit progressivement en tache d'huile dans 22 pays en finissant par l'Afrique de l'Est en 1976.

Malgré la vaccination de quelques 70 millions de bovins pendant trois ans consécutifs, deux foyers d'infection furent diagnostiqués, l'un en Afrique de l'Est, l'autre en Afrique de l'Ouest. En effet, sans la logistique financée principalement par l'Europe, les Etats retombèrent rapidement dans des budgets de l'élevage étiqués ne leur permettant pas d'assurer les mesures conservatoires nécessaires.

Une campagne d'urgence a alors été mise sur pied s'appuyant sur le rapport d'Alain Provost qui fut soutenu par Louis Blajan alors directeur de l'OIE. Il convainquit Bruxelles de financer en urgence une nouvelle campagne.

Yves Cheneau en fut nommé coordinateur. Cette campagne d'urgence fut suivie en 1986 par le PARC (Pan-African Rinderpest Campaign) avec le même coordinateur. Mais l'Europe sous l'impulsion de Jan Mulder imposa pour son financement des réformes de structure qui permettraient de renforcer les services vétérinaires. La Banque mondiale s'associa à ce financement pendant que la FAO appuyait la coordination. Jusqu'en 1995, 470 millions de bovins furent vaccinés dans 35 pays.

Dans les années 1970, les cadres africains prirent progressivement le relai des expatriés en même temps que se créaient de nouveaux laboratoires : Debré Zeit en Ethiopie, Gaborone au Botswana et Garoua au Cameroun. Pour contrôler leur production, un laboratoire de contrôle et de certification fut mis



Zébu Gobra (Sénégal)

sur pied sous l'autorité de l'OUA, le PANVAC (Pan African Vaccine Production Centre).

Le diagnostic s'était affiné. Cela a permis de réaliser des diagnostics différentiels avec des maladies à symptômes très voisins comme la maladie des muqueuses ou la peste des petits ruminants et de diagnostiquer en Afrique de l'Est la circulation d'une souche hypo virulente chez les bovins et la faune sauvage, ce qui obligea à prolonger le PARC jusqu'en 1998. En 2008, cette souche ne fut plus détectée. Parallèlement, devant le succès

probable de l'opération en Afrique, l'OIE (sous l'impulsion de Bernard Vallat) et la FAO (sous l'impulsion de Joseph Domenech), lançaient le programme mondial d'éradication de la peste bovine (GREP) visant à consolider les acquis dans la maîtrise de la maladie et à passer à son éradication mondiale. Le GREP a fait appel à des partenariats efficaces, des blocs économiques et des organismes régionaux spécialisés tels que l'Union africaine, l'Association de l'Asie du Sud pour la coopération régionale et de nombreux organismes donateurs comme la Commission euro-

péenne, les Etats-Unis, la France, le Royaume-Uni, l'Irlande, la Suède, l'Italie, pour ne citer que les principaux avec bien entendu une forte implication des pays eux-mêmes. Deux composantes pouvaient être distinguées, une Campagne d'éradication de la peste bovine en Asie occidentale (WAREC), couvrant 11 pays de la région dont la coordination fut confiée à William Taylor. (Notons qu'un foyer venait de tuer 50.000 buffles au Pakistan) et une consolidation des résultats obtenus en Afrique, par le PACE (Pan-African Programme for the Control of Epizootics) adopté en 1999, cette dernière composante s'est attachée à identifier et éliminer les foyers, à développer des systèmes de surveillance, puis à accompagner les pays dans le processus de reconnaissance officielle par l'OIE du statut indemne de la maladie. Ce n'est qu'après des milliers de diagnostics démontrant par leur négativité qu'il n'existait pas d'infection à bas bruit que l'on pu être certain de l'éradication.

La réussite de l'éradication fut déclarée officiellement le 28 juin 2011. Elle le doit à la coopération de la communauté scientifique vétérinaire, des organisations internationales et régionales, des gouvernements et des éleveurs.

Georges Tacher



BriCaVrac Infos : Conférence-Débat

Du Big Bang à ..., notre existence a-t-elle un sens ?

Notre confrère Hervé NAVETAT, Alfort 70, organise à Le Donjon, petite commune du centre de la France, située dans le département de l'Allier et la région Auvergne, des séries de conférences-débats animées par des invités de haut niveau.

Le thème principal, « Du Big Bang à... Notre existence a-t-elle un sens? » se décline depuis 2011 sous forme de modules de deux conférences chaque année.

Module 2011

L'Univers en questions : Hervé Navetat
Du clair à l'obscur : Alain Mazure

Module 2012

Du Big Bang aux briques du vivant : Hervé Navetat
La genèse du vivant : Marie Christine Maurel

Module 2013

Du monde prébiotique à l'animal : Hervé Navetat
Les grandes étapes de l'évolution morphologique et culturelle de l'homme. Emergence de la conscience : Henry de Lumley

Module 2014

Que nous apporte la science ? Hervé Navetat
Notre existence a-t-elle un sens ? Jean Staune

En 2013 « l'Université à la campagne » a offert à ses participants le programme suivant :

Le 5 avril :

«L'exploration de Mars par les robots de la NASA»
Conférencier : Pierre Thomas de l'Ecole Normale Supérieure de Lyon

Le 28 août :

«Nuit des étoiles»
Animateur : Patrick Pelletier, astronome à Serbannes

Le 4 octobre :

«L'homme : origine et évolution»
«Du monde prébiotique à l'animal»
Conférencier : Hervé Navetat
«Les grandes étapes de l'évolution morphologique et culturelle de l'homme. Emergence de la conscience.»
Conférencier : Henry de Lumley, professeur au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris



Contacts de Hervé Navetat
06 81 63 89 88 - 04 70 99 51 96
buiatrie@wanadoo.fr



Activités : Dans les promos

Promotion Lyon 52



St Amand-Montrond est le centre de la France et fut celui de nos retrouvailles en ce mois de mai 2013, le 27 pour être précis. Un parcours allant du Moyen-âge à la Renaissance fut entamé. Placé sous le signe de l'eau et de la froidure notre séjour n'a pas manqué de fortifier les liens d'amitié qui nous unissent.

Le culte de la pierre eut comme dénominateur commun un intérêt sans cesse renouvelé et conjugué à tous les temps. L'abbaye de Noirlac fondée en 1136, cistercienne d'inspiration et de stricte observance a des trésors que le guide n'a pas manqué de souligner en passant par la tunique blanche et le scapulaire noir, la coule blanche, habit de chœur avec capuche (cuculla), les heures des offices, l'alimentation, la prière et le travail. L'architecture où le roman et le gothique coexistent religieusement présente beaucoup d'intérêt avec des fenêtres ouvertes sur le cloître. Réglementée à la cloche, la vie monastique va des vigiles aux complies en passant par les laudes, les offices : prime, tierce, les vêpres. L'ancienne chapelle se trouve à l'entrée et a été transformée en un restaurant de grande qualité. En 1790, l'abbaye fut vendue comme bien national puis devint une manufacture de porcelaine de 1822 à 1886, puis colonie de vacances.

Enfin, restaurée, c'est un lieu de visite très fréquenté.

La Cité de l'or et la déclinaison de la «matière» sous toutes ses formes a captivé l'attention des dames et la coulée d'un lingot n'a pas manqué d'intérêt ! De jaune, l'or peut être rouge, vert, gris suivant les proportions d'argent et de cuivre. Pour l'or blanc, c'est au nickel qu'il est fait appel. On parle de poinçon, de carat... La collection de bijoux et en annexe les enluminures ont mérité un arrêt spécifique.

Ce fut la «Carcassonne du Berry», le château d'Ainay-le-Vieil, ceinturé de douves d'eaux vives avec une partie médiévale, la forteresse

(1300) et un corps de logis « Renaissance » (1461), pont-levis, porte, herse, assommoir à l'accueil. Le chemin de ronde et ses remparts crénelés ont laissé quelques souvenirs par des cheminements sans protection, les 9 tours de garde, les meurtrières. La salle du billard et de nombreux tableaux et vitrines en assurent le décor et l'histoire. Le jardin remarquable n'a pu être visité la pluie en fut la cause.

La matinée du deuxième jour fut consacrée à la cathédrale de Bourges. L'absence de transept a permis de réaliser 5 nefs d'une hauteur impressionnante. Deux tours dont celle « du beurre » surmontent les tympans dont celui du jugement dernier qui fut admiré entre deux giboulées. Les vitraux et la visite de la crypte, comme celle de la cathédrale, furent confiés à une guide de haute qualité, guide que nous avons retrouvée pour visiter le palais de Jacques Coeur. (Entretiens un repas roboratif dans une maison bourgeoise transformée en restaurant) Le palais est le résultat d'une architecture gothique tardive avec circuits internes différenciés pour maîtres et serveurs. Il convient de se rendre sur les lieux ou de nourrir ses réflexions avec des lectures qui rendront tout commentaire inutile. Le circuit en petit train a permis de se faire une idée exacte de ce que fut le vieux Bourges.

Au menu du troisième jour, le pont-canal du Guétin permet au canal latéral à la Loire d'enjamber l'Allier ! La visite du parc d'Apremont fut convertie en visite du musée du fer, de ses animations et de ses applications. Sur le retour, arrêt au château de Meillant, style gothique flamboyant appartenant à la famille de Rochechouart, marquis de Mortemart, pièces meublées, fenêtres à balustres et la tour du Lion à la décoration assez exubérante. La soirée de gala fut animée par 14 musiciens et danseurs du cru qui surent donner à cette soirée berrichonne un intérêt pédagogique tant par les danses et les costumes que par le commentaire. Ensuite ce fut le Bourgelat auquel furent associés « les absents et les empêchés » qui ont été présents en nos pensées. Je verrais bien une mandorle¹ dans laquelle s'inscrirait la reconnaissance de la promo pour les excellentes réalisations de Solange Le Borgne et de Madeleine Tatin.

Donc, à l'année prochaine et bon vent à tous.

Roger Gérard

Promotion Alfort 58

Le soir du dimanche 3 Juin, l'Hôtel Thalasso Atalante à l'île de Ré accueille les 37 participants au voyage de promo Alfort 1958. Le vent souffle fort sur le port Notre Dame, au sud de l'île, mais il fait soleil dans le ciel et entre nous.

Le choix de Ré a été initié par Claude Sureau, qui, depuis toujours, passe ses vacances sur l'île et s'y est installé pour la retraite ainsi que sa sœur et une de ses filles. C'est donc un fin connaisseur de la région et il était tout prêt à nous en faire partager les saveurs.

Le lundi ne commence pas aussi tôt que prévu, le minibus local ayant une grosse demi heure de retard, à cause de l'éclatement d'un pneu, selon le jeune chauffeur et propriétaire de l'engin...

C'est vite oublié pendant la visite du port de St. Martin, la



Activités : Dans les promos

Jean Chestier avale une huître sous la surveillance de Paul Canfrère et de René Oliver



capitale de l'île.

On passe en revue les jardins de la Barbette, les remparts de Vauban, les bateaux qui commencent à s'échouer dans les bassins, car la marée descend.

Sur les quais, les terrasses sont tentantes, et il faut en faire le tour pour ramener tout le monde dans le bus.

L'étape suivante est la découverte, en haut de la ville, de l'église St Martin, mutilée au cours des siècles. Ensuite, montée au clocher. Beaucoup gravissent les marches, et, à la descente, sont intarissables pour expliquer à ceux qui sont restés au sol comme était belle cette vue sur toute l'île et impressionnant le son de Marie Thérèse, la cloche d'une tonne, qui a sonné (en ré, évidemment !) les douze coups de midi juste dans nos oreilles !

L'après midi n'est pas totalement maritime.

D'abord une courte promenade aux Golandières, sur une passerelle en planches de pin, au dessus des dunes, face à l'océan et au vent de la marée qui remonte.

Sous les pins parasols et les tamaris, la flore de Ré, Yuccas, Panicauts, Giroflées des dunes, Queues de lièvre...

De l'autre côté, les vagues qui s'affalent, un peu fatiguées.

Le bus nous emmène ensuite à Unire, la coopérative des agriculteurs, surtout des vigneron, mais aussi des producteurs de « Grenaille », la mini pomme de terre AOC primeur de Ré, récoltée avant maturité.

La culture de la vigne se développe, car Ré est dans l'appellation Cognac. Et la demande, en particulier Chinoise, ne cesse de croître. Vinification et distillation peuvent être faites sur place avec un matériel conséquent. Bien sûr, le bon moment est celui de la dégustation et il faut de multiples essais et « un certain temps » pour savoir si le Pineau rouge est meilleur que le Pineau blanc.

Conséquence, à l'étape d'après, le phare de la Baleine et ses 257 marches ne suscite guère de vocations de grimpeurs !

Par contre, on se repose en regardant les blockhaus échoués sur la plage de la Conche, (où fut tournée une scène du « Jour le plus Long ») et les antiques « écluses à poisson » qui disparaissent sous la marée.

Il est l'heure d'aller se restaurer, mais on ne va pas n'importe où.

Charline, la fille de notre confrère Michel Mazenc dirige l'Hôtel Restaurant « le Clocher » à Ars, et nous attend.

Rituelle photo de groupe devant le superbe porche Roman de l'église au clocher noir et blanc du village, puis on passe à table. Comme les plats ont été réservés par courrier, il y a quelques problèmes de distribution qui se règlent dans la bonne humeur.

Mardi, le vent est tombé et il fait toujours aussi beau.

Le petit bus nous amène à l'abbaye du Chastelier, en ruine depuis les guerres de religion et dont les pierres ont servi à construire le Fort de la Prée voisin.

Une armée de superbes coqs multicolores nous accueille mais, curieusement, il n'y a pratiquement pas de poules ?

La Flotte est un charmant port, fortifié par Vauban. On le quitte par le Nord pour aller visiter l'exploitation ostréicole Lecorre.

Christelle, une jeune et charmante guide de l'Office de Tourisme, nous apprend tout sur le cycle de vie des huîtres qui mettent au moins quatre ans dans la mer ou les claires avant d'arriver dans notre assiette. La dégustation est une épreuve car juste avant de nous faire avaler l'huître, la guide nous fait bien remarquer son cœur qui bat...

Le départ de l'hôtel après le déjeuner est un peu avancé pour faire face à un programme chargé. D'abord, c'est l'entreprise Quillet, spécialiste planétaire connu de la restauration des anciens documents écrits. Ses clients sont les bibliothèques, les musées, les archives qui leur amènent, du monde entier, des livres, des recueils, des affiches, souvent en très mauvais état. Dans l'atelier une trentaine de spécialistes nettoient, renforcent, réparent et donnent une nouvelle vie à ces vieux papiers.

Certains s'occupent des reliures qu'ils reconstituent avec les mêmes matériaux et les mêmes techniques qu'à leur création, y compris la dorure au fer.

Dans la même zone artisanale, une miellerie exploite la production de plus de 400 ruches : miel, cire, gelée royale, parapharmacie.

On trouve également une savonnerie, spécialisée dans les produits parfumés de salle de bain.

Il faut revenir à la nature et, à Ré, elle n'est jamais bien loin. Près de Loix (à quelques minutes en vélo ; il y a 200 km de pistes cyclables à Ré) subsiste l'Ecomusée du sel, un des rares bâtiments de cette zone n'ayant pas été détruit par la tempête Xynthia de 2010.

Des maquettes et une vidéo expliquent bien le principe de l'évaporation de l'eau de mer et la cristallisation du sel dans les différents bassins à concentration croissante.

La promenade dans le Marais salant est le clou de la visite : sur quelques dizaines de mètres on rencontre des Aigrettes Gazettes, des oies Tadornes, des Echasses. Une perdrix avec son armée de poussins est partie sur le chemin devant nous, presque à nos pieds. Et on apprécie le goût salé des Obiones et des Salicorne qui poussent sur les murettes de terre, au bord des bassins.

Retour à Loix, chez Sureau qui a organisé dans son grand jardin un « apéritif dînatoire » aidé de sa sœur et de sa fille. Evidemment, avec le démarrage au Pineau, l'ambiance monte très vite. Le buffet est assailli et chacun va faire griller la côte d'agneau ou la saucisse sur les braises des barbecues. C'est la fête ! Philippe Groleau résume l'opinion de tous en déclarant « C'était la réunion de promo à ne pas manquer ! ».

Il faut la tombée de la nuit et l'arrivée de la fraîcheur marine pour que l'on rejoigne le bus. Et Michel Lebrun anime le re-

Activités : Dans les promos

tour à l'hôtel en relançant les refrains du « Chantez Vétos »

Belle journée !

Mercredi. Jour des adieux et du départ. Certains vont prolonger un peu en allant visiter le bel aquarium de La Rochelle. Il faut se séparer mais on a déjà pris rendez vous pour l'année prochaine en espérant que d'autres confrères qui n'ont pas pu venir nous rejoindront.

Nos rangs se resserrent, notre amitié aussi.

Daniel Marland

Promotion Lyon 59 Hommage à « Nénesse »



Cette année, Hubert Bourgeois, leader de notre promo, plus connu sous le nom de Nénesse avait, assisté par Jacqueline son épouse, organisé notre réunion annuelle à Bordeaux. Tout était pratiquement bouclé en avril, lorsque Nénesse fut hospitalisé pour subir une opération chirurgicale dont les complications successives finirent par causer son décès en juin.

Notre premier mouvement fut de renoncer à la réunion. Puis il nous parut évident que cette annulation aurait fortement déplu à Nénesse. Et, courageusement, Jacqueline a pris le relais.

C'est ainsi que nous nous sommes retrouvés au nombre de trente six au rendez-vous de Bordeaux. D'emblée s'installa entre nous une ambiance conviviale qui ne se démentit jamais. Et le programme, fignolé par Nénesse, entra aussitôt en application.

Nous avons visité Bordeaux en autocar. La ville, parfois surnommée « La Belle Endormie » présente des édifices à l'architecture superbe. On appelle d'ailleurs son centre « Le Triangle d'or ». Sous nos yeux ont défilé la Garonne, les quais, le célèbre Pont de Pierre, la place des Quinconces avec son monument aux Girondins (assez mal mis en valeur par la présence du Cirque Pinder de passage), les vestiges des remparts avec leurs portes ouvertes sur de superbes places, le miroir d'eau, le Grand Théâtre, les nouveaux quartiers, les églises Saint André et Saint Michel, magni-

fiques même vues de l'extérieur. Notre guide (si sérieux que personne ne s'est risqué à lui demander à quoi pouvait bien ressembler le duc de Bordeaux) nous apprit que la plupart des quartiers ont été récupérés sur des marécages sous l'action successive d'efficaces urbanistes parmi lesquels semble émerger le nom de Tourny (règne de Louis XV). Merci à notre incollable cicérone qui nous fit largement profiter de son érudition encyclopédique.

La journée se termina par la visite du Domaine de Grenade à Saint Selve, fréquenté naguère par Chateaubriand en personne. Un petit train nous véhicula au sein d'un domaine de 153 hectares dont 40 sont occupés par une forêt de rhododendrons (la plus vaste d'Europe). On y trouve aussi un dédale où nous avons cru perdre notre ami Tostain. Puis le soir vint le dîner de gala au château.

Le lendemain, fut consacré à la visite de Saint Émilion. Nous autres, qui ne sommes pas du Sud Ouest, connaissions bien entendu la réputation de ce vignoble et la saveur de ses produits. Nous nous attendions donc à déguster paisiblement quelques gorgées d'un délicieux nectar, dans un cadre sympathique en même temps qu'assez conventionnel. Et, surprise! voilà que jaillit sous nos yeux la vision d'un village médiéval aussi étonnant que spectaculaire au cœur

Cet écrit de Pierre Saigne, décédé en début 2011, relate la sortie du 30ème anniversaire de la promo L59 en pays angevin. Il nous a été transmis par Jean-Pierre Comiant (L59).

Trentième anniversaire

Depuis trente ans déjà, puisse nous esbaudir
De Vaise-escorcheries, lorsque nous pûmes sortir
Fêtons il y a peu, par saines retrouvailles
En Anjou, près Saumur, et par moult ripailles.
En reprise du Cadre, quelques doctes escuyers,
Comme « I » sur cheval vinrent virevolter ;
Des yeux coquins se virent, pour que grand bien leur fasse
Avec deux dames en noir en Compiègne et bidasses...
Restait à intuiter qu'en mareschalerie
Mon gentil colonel rempilot chirurgie,
Qu'avecque grand sayvoir et grand équipement
Il pourrait nous aider dans nos atermoiements.
Puis nous fîmes nourrir en curieuse caverne
Nos estomachs bien vides comme ceux des Arvernes ;
Puisque fendus de gueule nous connûmes les fouaces ;
Pains cloqués et tout creux que l'on bourre à la place.
Tout grelotants échouâmes dans tuffaut troglodytes,
Guigner de quelques Maîtres en sculptures minilithes ;
Preux indiens, doux coquins en leurs poses paillardes ;
Et motets du midi firent nos gorges gueulardes.
Le crépuscule venu, déposâmes nos fesses,
Pour gros mouton grillé, chez la dame Nénesse.
D'aucuns se réjouirent de douce souvenance,
D'antiques bals es promo où nous fusmes en transe.
Lendemain, Fontevrault, le moine d'Abrissel,
Nous apprit gentement dormir entre pucelles.
Aux agapes icelles où nous fîmes ripaille,
Oraisons, resveries, tintoin furent sans faille.

Pierre Saigne L59

Activités : Dans les promos

d'un site admirable, couronné par l'étonnante église monolithique. Impossible à décrire. Allez voir vous-même!

Dans cette région, la visite d'un domaine viticole est une figure imposée. Pour nous, ce fut le Château de Franc Mayne, classique, mais présentant une étonnante particularité : deux hectares de caves, anciennes carrières souterraines de calcaire où demeurent encore bien visibles des traces et des souvenirs d'une intense activité des tailleurs de pierre.

Puis, le dernier jour, ce fut une croisière sur la Garonne, maintenue au programme en dépit de quelques désertions. Passionnant, spectaculaire. Cet aperçu du fronton rive gauche, site de quais et de bâtiments autrefois portuaires maintenant reconvertis, ne présente pas moins d'intérêt que le pays des chais visité la veille. En outre, il n'y a pas eu de naufrage à déplorer ce qui est bien l'essentiel.

Mais la nourriture dans tout ça? Elle fut savoureuse à souhait, en même temps que légère et digeste. Chacun des repas pourrait être catalogué repas de gala, pour reprendre les appréciations recueillies par notre intervieweur maison Bernard Michelin. Les gastronomes furent satisfaits ainsi que les amateurs de jeux de mots (restaurant l'O de l'Ha à Bordeaux, rue de Ha, choisi de façon involontairement prémonitoire par notre organisateur).

A notre âge vénérable des moments de détente sont les bienvenus. Ce détail n'a pas échappé à l'organisation qui a prévu des horaires pertinents (génial les départs du matin à 10 heures!) Et cette terrasse du restaurant de Saint Emilion où il faisait si bon en plein air et à l'ombre par cette journée torride! Avant goût du paradis! Merci Nénesse de nous avoir ménagé ce régal.

Nous n'avons pas oublié les absents, morts ou non, empêchés, ou même abstentionnistes et nous les avons évoqués sous la forme d'un examen où des professeurs improvisés ont interrogé les présents, chacun ayant à parler d'un ou deux absents. Un tirage au sort outrageusement truqué a permis d'éviter de trop nombreuses vétéranes (et puis, de toute façon, la session de septembre a pu avoir lieu sur le champ vu que nous étions le 6 de ce mois)

Notre promo de chanteurs, délaissant les horreurs du répertoire habituel, s'est sobrement bornée à un vigoureux Bourgelat pour clore cette réunion « pas comme les autres » suivant les propres termes de Nénesse. Souvenons, nous, il avait parlé il y a peu d'une « promo pas comme les autres ». Merci encore Jacqueline. Nous restons plus soudés que jamais.

Michel Petot

Codicille

Aussi inhabituelle que réussie, cette réunion annuelle a été un franc succès (scénario et réalisation). Que ce Bordeaux d'un très grand millésime nous reste au cœur. L'an prochain, pour notre festival annuel, ce ne sera pas Cannes, mais Vannes (avec un V) Au nom de tous, sois assuré Nénesse de notre fervente amitié.

Jean Pierre Comiant

Promotion Toulouse 1960 «Virus» Escapade autour de Lyon du 25 au 29 mai 2013



Venant du sud, du nord et de l'ouest, nous nous retrouvions dans un petit hôtel à Ste Foye les Lion, proche banlieue du sud de Lyon où, après les retrouvailles et les échanges, nous commençons notre escapade par une visite guidée de Lugdunum, capitale des Gaules. Tout d'abord, la colline de Fourvière où nous avons admiré la ville à nos pieds, les ruines romaines du théâtre et l'amphithéâtre avec les Alpes comme décor lointain, la presque île entourée par le Rhône et la Saône, la Basilique de Fourvière issue du vœu des lyonnais après la guerre 1870. Puis le Vieux Lyon et ses traboules, quartier Renaissance de 24ha, patrimoine de l'Unesco. Un déjeuner typique dans un bouchon lyonnais a précédé une croisière sur le Rhône nous faisant découvrir le nouveau quartier de la Confluence du quai Rambaud, le chantier du musée des Confluences et le Lyon moderne. Pierre Précausta nous avait organisé une visite de Sanofi-Merial à St Priest, monumentale usine biologique construite sur 21 ha dès 1996, 1er site européen de production de vaccins vétérinaires, produisant 80 millions de flacons par an. Le déjeuner à la fameuse Brasserie Georges a coupé notre journée. Nous avons poursuivi par une halte devant le monumental mur peint des Canuts à la Croix rousse d'une surface de 1200 m² avant de visiter la Maison des Canuts qui maintient le patrimoine des métiers Jacquard et l'histoire des Canuts.

La dernière journée s'est déroulée hors les murs de Lyon en visitant la sublime église de Brou, construite au début du XVI siècle, où la pathétique histoire de Marguerite de Savoie nous a été contée. Après un déjeuner typique de la Bresse et un petit détour dans une ferme d'élevage de 700 chèvres où l'on produit des fromages, nous avons terminé notre escapade par la visite d'une cave de Brouilly à Odenas, où les premières caves datent du XIème siècle, la dégustation nous a fait oublier qu'il pleuvait fort dehors.

Pour l'année prochaine un consensus a été obtenu pour une rencontre plus tardive, en automne, plus longue, 4 à 5 jours, et originale, une croisière fluviale.

Trois jours, c'est court pour visiter Lyon mais l'essentiel a été fait pour faire connaître à nos amis une ville riche d'histoire et de modernité.

C.Stellmann

Photo du groupe devant le mur peint des Canuts à la Croix Rousse : de gauche à droite, Maurice Benguigui, Christian et Anne Marie Stellmann, Michelle Benguigui, Geneviève Blancou, Monique et Daniel Griess, Marguerite et Jean Louis Valarcher, Alain Delorme, Gilles et Monique Rossignol, Loïc et Michelle Lelièvre, Jacques et Marie française Dubreuil, Marie-Paule Croute-Marty, Pierre Précausta, Jean Paul et Marie Diacre

Activités : Dans les régions

Régionale Haute Normandie



Cette année, jeudi 2 Mai, nous avons rendez vous à Jumièges, devant la célèbre Abbaye, fondée en 654 par Saint Philibert. Au cours de la visite guidée, nous avons découvert l'histoire mouvementée de ce monastère.

Après avoir été détruite par les Vikings, le Duc de Normandie, Guillaume le Conquérant, inaugura la reconstruction de l'Abbaye le 1er juillet 1067 à son retour d'Angleterre, 8 mois après la bataille d'Hastings. En 1562, les huguenots pillèrent l'Abbaye, et pendant la Révolution elle fut vendue en biens nationaux pour être cédée à des propriétaires privés. Monument historique depuis 1862, elle redevient propriété de l'Etat en 1947.

Après ce retour vers le passé, nous nous sommes rendus en bord de Seine, pour déjeuner sous la véranda de l'Auberge du Bac.

Le Château du Taillis nous attendait l'après midi. Rien de comparable avec l'Abbaye, puisque sa construction date de 1540. La visite des lieux fut commentée par son propriétaire. La découverte d'un musée aménagé dans les communs du château et consacré aux combats sur la Seine lors de la bataille de Normandie terminera la visite.

Merci à tous les participants et tout particulièrement à nos confrères de Picardie M. et Mme Salmon ainsi que Jean Pierre Velay, qui n'ont pas hésité à parcourir une longue distance pour se joindre à nous. L'année prochaine notre rencontre aura lieu dans le département de l'Eure.

JC Plaignard

Rencontres d'Ile de France

Participant pour la première fois aux rencontres parisiennes du GNVR, nous avons eu le plaisir de nous joindre au groupe, réuni sous la houlette efficace et amicale d'André Champagnac, pour la première fois, le 19 Octobre, au musée du vin, rue des Eaux (ça ne s'invente pas), 5 square Charles Dickens, à Paris.

Ce musée, créé par le Conseil des Echansons de France, dont l'objectif est la défense et la promotion des vins français, a pour cadre d'anciennes carrières de calcaire, exploitées du 13ème au 18ème siècle pour la construction de bâtiments parisiens. Le creusement en a été fait par la technique dite des pieds tournés, colonnes de calcaire en assurant la solidité et le maintien. Des renforts de maçonnerie ont été édifiés au 19ème. Cette caverne aux multiples galeries confère à cet endroit un aspect aussi magique que mystérieux.

Une visite guidée nous y attendait, notre « expert », doté d'un magnifique accent québécois, nous a fait découvrir

les instruments, qui, à travers les siècles, ont permis de pérenniser l'art de la viticulture ; ces objets, souvent aussi esthétiques que fonctionnels ont somme toute, peu évolué au cours des siècles, tant leur ergonomie était étudiée : plantoirs, outils de greffage, de taille, instruments de traitement des maladies parasitaires : oïdium, mildiou, phylloxéra...

Nous avons ensuite passé en revue les fouloirs, égrappoirs, pressoirs, jusqu'au tirebouchon, instrument noble et indispensable s'il en est, dont on ne sait qui l'a inventé ; il pourrait même s'agir d'un Anglais...

Après cette longue visite parfaitement commentée par un passionné, nous nous réunîmes autour d'une magnifique table, pour déjeuner, la qualité du repas et l'ambiance confraternelle étant au rendez vous.

La deuxième sortie avait pour objet la visite du Conseil d'Etat, le samedi 24 Novembre.

Après un déjeuner très agréable au restaurant « les Fontaines st Honoré », nous nous retrouvons place du Palais Royal, au Conseil d'Etat. Notre guide, Madame Merle, habituée du groupe, nous convia à nous installer dans la salle de l'Assemblée générale, magnifique salle ayant été restaurée il y a moins d'un an.

Notre conférencière, avec érudition, nous explique le rôle du Conseil d'Etat, sa constitution, ses prérogatives, faisant de cette institution un des garants essentiels de la démocratie. Nous visitâmes ensuite plusieurs salles de travail : salle de la section des finances, salle du tribunal des conflits, salles des pas perdus, alliant le luxe de la décoration des appartements de la Duchesse d'Orléans, et leur aménagement contemporain et fonctionnel plus propice au travail.

La troisième sortie était programmée en début d'année, et était placée sous le signe de l'humour et de la franche rigolade ; nous étions, en effet, conviés, le dimanche 13 Janvier, la rencontre étant préparée par Pierre Moyon, après un repas au Bistro de Montmartre, au spectacle du théâtre des 2 Anes. Pendant deux heures, Jacques Mailhot et ses complices ont passé en revue l'actualité, pérennisant, avec grand talent, l'art des chansonniers, si typiquement français et, à en juger par les rires, toujours à la mode.

Bravo à André Champagnac, qui nous a concocté ces trois sorties particulièrement agréables, et à sa façon, très vétérinaire, de joindre à la confraternité, le plaisir de se retrouver entre anciens élèves d'une même Ecole ; c'est sûrement cela notre spécificité.

A l'année prochaine, inscrivez-vous nombreux.

Richard LECOMTE



Activités : Dans les régions



Régionale Lorraine

Ce jeudi 23 mai, les confrères lorrains se sont retrouvés afin de visiter l'église de Sillegny en Moselle. C'est une église méconnue autant qu'unique en Lorraine, car plafond et murs sont recouverts de fresques datant de 1540, miraculés, car si le village a été complètement détruit en 1944, l'église n'a pas été touchée.

En contemplant l'arbre de Jessé, certains ont cru retrouver un ancêtre et pourtant c'était avant l'apéro !

Déjeuner fort convivial à l'Auberge de Vézon et ensuite visite du Musée « Au fil du papier » à Pont à Mousson. Surprenant ce que l'on peut faire avec du papier mâché,

mélange de résidus de papier additionné de colle puis laqué : de la simple petite boîte qui se trouve sur votre bureau au plus somptueux salon avec table, fauteuils et armoire.

Une seule précaution : ne jamais utiliser dans la préparation un texte que vous aviez écrit auparavant. Vous seriez obligé de mâcher vos mots ! Excellente journée.

Roger Very

Régionale Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon

C'est à Najac en Aveyron, aux confins du Lot, qu'avait lieu cette année la réunion régionale des deux territoires jumeaux du midi et du Sud ouest.

Le VVF « Les hauts de Najac » nous accueillait pour ce rassemblement s'étalant sur 3 jours. Le vendredi à midi, 30 des 32 inscrits étaient présents autour de la table, les deux autres nous rejoignant au village de Najac pour une visite guidée. La chaleur était bien présente et c'est à l'ombre d'un kiosque à musique que la guide commence ses explications. Le village tout en longueur est parcouru à petits pas pour pouvoir admirer les belles maisons construites entre le XIIIème et le XVIème siècle bien conservées. La visite se termine au pied de la citadelle et nous pouvons entrer nous rafraîchir dans la grande église Saint Jean.

Les plus courageux escaladent les marches qui conduisent à la forteresse, chef d'œuvre de l'art militaire du XIIIème siècle. Nous retournons pour dîner au Village vacances où nous passons la nuit.

Le lendemain samedi, le réveil est matinal, car le départ est fixé à 8h 30. Le bus et notre charmante guide Fanny



nous attendent à l'heure dite pour aller visiter St Cirq la Popie. Malheureusement une panne de micro nous prive des commentaires de Fanny et le temps maussade nous menace. Par contre, la promenade en bateau, prévue l'après midi, a lieu le matin à notre arrivée sous le promontoire où est bâti Saint Cirq, à Bouziès. Tout se déroule parfaitement, et cette fois la guide de l'embarcation à moteur silencieux possède un micro et une belle voix pour nous décrire les beautés de la vallée du Lot.

Avant le repas de midi, nous avons le temps de flâner dans le bourg de St Cirq, perché au dessus du Lot, un des plus beaux villages de France devenu village préféré des français en 2012. Les maisons du XIVème sont presque toutes classées. Nous visitons la puissante église du XVème flanquée d'une grosse tour carrée. Nous escaladons le haut rocher qui domine le village, d'où nous avons une très belle vue sur la vallée.

Le repas de midi est pris au « Cantou », sympathique restaurant qui nous sert un très bon repas alors que les premières gouttes de pluie commencent à tomber.

La pluie, nous l'aurons jusqu'au soir, elle va nous gâcher le reste de la visite prévue à Cahors.

Nous parcourons rapidement le pont Valentré, classé au patrimoine mondial de l'humanité, et visitons la Cathédrale Saint Etienne où nous sommes enfin à l'abri de la pluie.

Le retour vers Najac s'effectue sans encombre. La dispersion a lieu après le petit déjeuner du dimanche matin sous un pâle soleil enfin retrouvé.

Pierre Trouche

Régionale Nord-Pas de Calais

Le Louvre-Lens réenchante la ville



Cette année, les vétérinaires retraités Nord-Pas de Calais et leurs épouses, accompagnés de nombreux Picards (nous étions une quarantaine au total) se sont retrouvés au Louvre-Lens le 06 juin.

Ce site minier qui s'étend de la Goëlle-Liévin-Lens à Douai, classé au patrimoine mondial de l'Unesco a permis de bâtir la prospérité industrielle de la région, a marqué durablement le paysage par ses terrils et ses cités minières. La fosse 9bis de Lens où l'extraction s'arrête en 1960 et dont les bâtiments sont détruits en 1983 laisse une grande friche de 22 ha où en 2004 il est décidé d'implanter l'autre Louvre.

Cet autre Louvre est installé dans un bâtiment à l'architecture volontairement contemporaine dans un environnement fort agréable, un écrin paysager conduit le visiteur jusqu'au musée. Les retrouvailles se font à l'entrée jusqu'à la cafétéria, puis muni chacun d'un audio-guide nous abordons pour 2h30 la Galerie du Temps, que d'œuvres à découvrir ! Elle est le cœur du Louvre-Lens, elle offre au visiteur un aperçu unique de l'histoire de l'art. Elle réunit en un seul espace un véritable fleuve d'œuvres (250 environ) représentées strictement par ordre chronologique. Le temps s'écoule,

Activités : Dans les régions

remonte au fur et à mesure que nous avançons dans la salle en longueur. Nous sommes frappés par la beauté, la pureté, l'expression et parfois par la sensualité de toutes ces œuvres dont il est impossible de dresser une liste exhaustive.

Au travers de toutes ces sensations, nous découvrons les vestiges des civilisations qui se succèdent où se côtoient l'antiquité (3ème et 4ème millénaire avant JC), la Mésopotamie (l'Irak actuel), les origines des civilisations égyptiennes dans la vallée du Nil, les civilisations méditerranéennes (Grèce antique, l'Anatolie, les îles cyclades), les Empires orientaux au temps de Babylone. Puis arrivèrent les conquêtes d'Alexandre Legrand (336-323 avant JC) qui unifièrent les trois aires des civilisations présentes avant que les conquêtes romaines unissent à leur tour l'Orient et l'Occident. Puis, dans notre élan, nous découvrons des sculptures et des peintures plus actuelles, de notre ère!

Nous démarrons et apercevons des œuvres marquantes que nous citerons en bref :

L'homme barbu, nu, roi prêtre (3300 avt JC), l'homme debout, statue funéraire (2350 avt JC) l'idole féminine aux bras croisés, vases à boire (1373 avt JC). Le Couros d'Actium, jeune homme nu, statue grecque retrouvée dans le sanctuaire d'Apollon. Le sarcophage de la Dame de Tanetmit, des vases à viscères, à volutes, la déesse Bastet sous sa forme de chatte, le fragment du décor du roi perse Darius 1er, l'athlète tenant un disque (400-390 avt JC), Alexandre Legrand, roi de Macédoine, la Jeune Femme ailée, Niké, une statue taillée dans le marbre : Hermaphrodite, fils de Hermès et Aphrodite, la nymphe Salmaas demande à son père Poséidon de les unir en un corps. Octave Auguste (27 avt JC) fondateur de l'Empire romain, Jupiter (150 avt JC) roi des dieux romains portant le foudre et accompagné de l'aigle. Le moyen-âge nous montre l'Empereur d'Orient Théodore II (408-450). L'art chrétien nous révèle le reliquaire en forme d'église et crucifixion, puis le bâton pastoral (crosse), l'islam ses nombreuses céramiques (jarre, plats à décor). Puis nous découvrons l'Italie : corps de chasse, Byzance, Constantinople (aujourd'hui Istanbul), la vierge à l'enfant, Saint Démétrios vers 1050. Nous rejoignons, l'Europe gothique : triptyque, scènes de la vie de la vierge, la vierge entre les 12 apôtres etc... Rencontre entre l'Orient et l'Occident : réception d'une délégation vénitienne à Damas. Puis nous arrivons aux temps modernes, peintures à l'huile sur bois : Mercure, Dieu des voyageurs, nous retrouvons les arts de la cour : bassin décoré d'un serpent, de poissons ; l'Europe baroque : la mélancolie vers 1618, allégorie présentant une idée abstraite, La Madeleine à la veilleuse. S'offre à nous le classicisme français avec Nicolas Poussin : paysage avec Orphée et Eurydice, le magnifique tableau de Pierre Paul Rubens : le roi Ixion trompé par Junon (reine des Dieux) qu'il voulait séduire, Jupiter se venge ; Rembrandt (1601) : St Mathieu de l'ange ; Lebrun, premier peintre de Louis XIV (1643-1715). Nous passons au temps des lumières sous Louis XV (1715-1774) à cheval en costume romain, la toile : le Nid de François Boucher. Nous abordons le néoclassicisme avec la Vénus à la pomme et le meuble de toilette de la chambre de Napoléon Bonaparte (1769-1821) ; l'islam et l'art occidental avec d'excellentes toiles iraniennes Fath Ali Shah (1897-1834) de la dynastie Qadjare. La révolution de 1830 nous dévoile le Lion au Serpent et l'éternel tableau d'Eugène Delacroix : La Liberté guidant le peuple.

Il est temps de quitter la galerie pour la photo de groupe avant de se restaurer aux abords du stade Bollaert à la « Pause Gourmande ». Le repas bien servi fut agrémenté de discussions diverses et fut pris en compte le bilan de Vaise,

association qui s'occupe de la retraite des vétérinaires sanitaires. Bien des obstacles sont encore à franchir, mais même les prescrits ne doivent pas désespérer, nous dit notre Confrère Claude Delambre très actif dans ce domaine, en nous donnant des compléments d'informations.

La bonne humeur était de mise, et des conteurs d'histoires s'en sont donnés à cœur joie. Déjà l'heure de lever l'ancre sans oublier de se dire à l'année prochaine.

Marc Verrielle

Régionale Pays de la Loire et Bretagne

Nantes, cœur de ville



23 avril : Une douzaine de participants, peu soucieux de se lever demain aux aurores, arrivent peu à peu à l'hôtel Mercure-Gare pour y prendre chacun sa chambre et participer au sympathique dîner pris sur place.

24 avril : Il fait très beau et très chaud. La chance nous sourit, profitons en ! Les plus ou moins 42 inscrits sont à 8h30 devant l'hôtel. Louis Bourgeois nous emmène par le chemin des écoliers au Château des Duc de Bretagne, nous faisant traverser en toute sécurité les boulevards nantais par le jardin des plantes qui fleurit bon le printemps.

Deux guides, qu'il faut découvrir près de l'office du tourisme, emmènent chacun un groupe vers (alternativement) la place Ste Croix, le Boufois, la rue des Halles, la rue de la juiverie, la Cathédrale St Pierre-St Paul, merveille gothique contenant le tombeau des parents d'Anne de Bretagne, et, bien sûr la cour du Château.

Déjeuner à la brasserie «Le F» toute proche.

A 14h15 (le responsable fait déjà les gros yeux pour ces 15 petites minutes de retard !) un car nous conduit à la gare maritime d'où une vedette nous invite à une croisière commentée du port de Nantes vu de la Loire, avec ses quais à marchandises, ses anciens chantiers navals (navaux ?), ses quais à bois, à sable, à liquides, tous témoins de l'activité importante des années passées. Retour à l'hôtel par le tram n°1.

A 19h15 l'apéritif est servi au bar. Le responsable donne des nouvelles des confrères qui se sont excusés de ne pouvoir participer à cette rencontre. Il présente un livre sur «Le Cheval» qu'il dédicace à la demande de Marc Helfre et au nom du GNVN à notre confrère centenaire de Legé : Fernand Jauffrey à qui Jean Orphelin portera le livre et sera accueilli de façon fort sympathique.

Activités : Dans les régions

25 avril : Quel beau temps ! 26° !

Un car vient nous chercher à 8h15 à l'hôtel et nous emmène à "La Cigale", brasserie classée monument historique pour un petit déjeuner plein de bonnes choses dans un décor "retro" superbe. Une heure plus tard nous sommes aux «Machines de l'île», carrousel de mondes marins et imaginaires, manège où le groupe retourne en enfance, éléphant géant aspergeant les curieux d'une trompe articulée, commentaires hasardeux et sans intérêt des « machinistes », tout cela semble un peu débile, mais excusable pour les optimistes !

Heureusement, un «Bateau Nantais» agréable nous fait découvrir, tout en déjeunant, la beauté de l'Erdre et de ses rives aux châteaux XVIII^e et XIX^e siècle dans leurs écrins de parcs et de verdure somptueux...

Au retour, nous restons dans ces siècles de prospérité nantaise en visitant les quartiers du centre ville jusqu'à la place Graslin alors en travaux. Le retour à l'hôtel se fait en tram et chacun reprend la route et son chez soi.

Visiter une ville (la capitale de la région tout de même!) et non un coin de campagne ou de bord de mer touristique était une gageure. Demandez aux participants s'ils en gardent un bon souvenir !

Jean-Paul Ehkirch

Régionale Picardie



Ce mardi 14 mai à St Quentin, il ne faisait pas tellement chaud et les pull-overs étaient nécessaires. Malgré cela nous étions 22 vétérinaires retraités, avec leurs épouses pour les plus heureux, et nous avons passé une bonne journée.

Il y a beaucoup de choses à voir dans cette ville de 55.000 habitants qui a subi pendant la Grande Guerre des destructions considérables. Nous avons visité deux monuments importants : la Collégiale, église des chanoines, devenue aujourd'hui basilique et l'Hôtel de Ville. Tous deux ont été en partie détruits pendant la bataille de la Somme en 1916. La reconstruction a été faite avec soin entre les deux guerres et le résultat est entièrement satisfaisant.

Nous avons retenu trois choses de la visite de la Collégiale gothique : le labyrinthe de l'entrée, l'élévation de la nef et le chœur, très important, qui se termine par une chapelle rayonnante exceptionnellement éclairée par deux séries de vitraux, l'ensemble dessinant une demi rose du plus bel effet.

L'hôtel de ville est de style gothique flamboyant des toutes premières années du XVI^e siècle. De cette époque il ne reste que la façade. Les avatars de l'histoire, l'influence de la Flandre voisine s'y manifestent par des éléments décadents tels que, sur de petites consoles, des scènes drolatiques souvent coquines. Et puis il y a le carillon avec ses 38

cloches dont les St Quentinnois sont si fiers...

L'intérieur comporte deux pièces principales. La salle du conseil municipal, classée, est de l'époque où elle a été construite, c'est-à-dire « Arts Déco ». La salle des mariages se veut gothique avec, en particulier, le plafond remplacé par deux voûtes en forme de nef.

Tous les français aujourd'hui retraités ont pu voir la façade de cet Hôtel de Ville puisqu'il est représenté sur le billet de 50 francs de 1977 avec, au premier plan, l'enfant du pays, le peintre Quentin La Tour. Si vous ne pouvez le faire demandez à vos enfants ou petits-enfants de consulter sur Internet : « Monnaies du Monde », Collection billets de banque, France.

L'an prochain nous nous réunirons dans l'Oise et, nous l'espérons, le plus nombreux possible...

André DARRAS



Régionale Rhône-Alpes

Le 6 juin 2013, sous un beau soleil, le premier depuis bien longtemps, 65 Vétérinaires retraités, leurs épouses et quelques veuves de confrères convergent de toute la Région Rhône-Alpes vers le village de St Geoire en Valdaine au cœur de l'Isère pour se retrouver devant le Château de Longpra. Depuis plusieurs années cette journée est organisée en commun par le GVR RA et l'AFFV RA.

Ce magnifique château de Longpra est une demeure privée habitée par la même famille depuis 4 siècles. Il est entretenu avec amour. Il a le grand mérite d'avoir passé la révolution française sans dommage, sauvé par les paysans de la région, et d'avoir conservé intacts ses meubles, ses tableaux, ses peintures et son atmosphère du XVIII^e siècle. Toutes les boiseries, les parquets et la plupart des meubles sont l'œuvre des ébénistes Hache de Grenoble, une dynastie d'ébénistes très réputés en Dauphiné.

La visite guidée en deux groupes avec des guides du patrimoine remarquables a passionné les participants. Elle a été complétée par la visite de l'atelier des Hache reconstitué dans les communs du château, avec tous leurs outils, plusieurs centaines de pièces, ciseaux, gouges... utilisés à l'époque pour travailler le bois.

Après la culture, la détente, un excellent déjeuner nous réunit à St Geoire. Les échanges sont chaleureux. L'après-midi visite de St Geoire, de sa biscuiterie et à quelques km au bord du Lac de Paladru, du musée archéologique de Charavines rappelant les cités lacustres des chevaliers-paysans de l'an 1000.

Cette année, plusieurs couples de jeunes retraités se sont joints à notre groupe de fidèles et ont apprécié la convivialité de cette 7^{ème} journée vétérinaire régionale, notre rendez-vous traditionnel de début juin.

Marc et Michèle Helfre

Activités : Semaine Nature

Le récit du randonneur

Pour la première fois, je participais avec mon épouse à la Semaine Nature et dès notre arrivée nous sommes frappés par la bonne humeur et la convivialité qui règnent dans le groupe.

Lundi

Une grande randonnée nous attend en Pays Dignois pour la journée : bonnes chaussures, sac à dos, panier repas, k-way, rien ne manque sauf le soleil.

Deux groupes de marcheurs sont constitués : Nous sommes dans le 1er groupe: 470 m de dénivelé au programme. Bravant le temps pluvieux nous grimpons allègrement et admirons le paysage, la rivière qui serpente dans la vallée. Enfin, après 2h 30 de montée nous arrivons au col de l'Escuichière où le refuge d'art décoré par Andy Goldsworthy est le bienvenu pour s'abriter quelques instants. Il est temps de se restaurer et de reprendre des forces avant d'attaquer la descente périlleuse sur un sol rocailleux et glissant : quelques chutes sans gravité avant de regagner le car, trempés et boueux, mais heureux de l'exploit accompli.

Mercredi

Beau soleil. Nous sommes à Quinson où remis de nos sensations de la veille, nous suivons notre charmante animatrice, Camille, pour découvrir la couleur émeraude du Verdon, qui se glisse majestueusement entre les falaises de calcaire et les basses gorges : images superbes, les photographes mitraillent. A midi, nous retrouvons tout le groupe pour déguster l'aïoli à Quinson avant la visite du fabuleux musée de la préhistoire.

Vendredi

Les plus aguerris (8 vétos dont une courageuse) ont entrepris la randonnée du Sentier

Martel accompagnés de Jean-Bernard, guide féru de botanique. Partis du chalet de la Maline, une longue descente (450 m de dénivelé) les a amenés au bord de ses éblouissantes eaux du Verdon entourées d'imposants à-pics. Attention, mieux vaut s'abstenir de lever la tête pour admirer les ocres des falaises ou le vol des vautours fauves mais plutôt de calculer où poser son pied : gare aux entorses.!

Le passage de la Brèche Imbert avec sa rude montée taillée dans le roc et les 220 marches des échelles métalliques représentent une difficulté tangible pour le randonneur

moyen, mais les Vétos, même retraités, ont des ressources! Profitant d'une bonne forme, ils ont effectué une rallonge pour visiter la Mescla, très beau lieu où se mélangent les eaux du Verdon et de son affluent l'Artuby. La fin de randonnée se termine par les fameux tunnels conduisant aux dernières rampes pour atteindre le point Sublime. Selon les échos de Jean-Paul Berruyer relatés ci-dessus, ce fut une superbe journée de 18 km accomplis en 6 heures sans incidents, au sein de cette merveille de la nature, lieu remarquable et classé.

L'autre groupe, toujours sous un beau soleil, découvre la ville médiévale de Forcalquier, son cimetière, célèbre par le cloître de verdure formé par ses allées d'ifs taillés, avant de randonner sur les collines. Nous cheminons sur les sentiers escarpés tout en admirant la flore (la lavande, l'orchidée sauvage, les ophrys bourdon...) et nous enivrons de tous les parfums. En fin de matinée un étrange paysage nous apparaît, les Mourres : qu'ils sont étranges ces champignons de pierre, forêt de sédiments où le vent y souffle sa mélodie en s'engouffrant sous les arches créées par l'érosion. Nous profitons de ce spectacle surprenant pour pique-niquer avant de repartir pour le plateau de Ganagobie, et là, impossible de manquer la vue sur la vallée de la Durance qui s'étale dans le lit restreint que les hommes lui ont façonné. Puis, au milieu des chênes-verts, nous découvrons la petite église du XIIe siècle, avec son portail très ouvragé, ses magnifiques mosaïques romanes, abritant encore quelques moines bénédictins.

Samedi

Nous terminons cette Semaine Nature en apothéose, au dessus de Moustiers Sainte Marie, accompagnés par notre guide Jean-Bernard, et survolés par un impressionnant Circaète (rapace de 2,80 m d'envergure), au milieu des oliveraies et de la cédraie, jusqu'aux landes arides du plateau ; pique-nique au bord d'un cours d'eau limpide qui permet de rafraîchir le rosé! avant de redescendre vers Moustiers en empruntant la voie romaine très caillouteuse; au loin le lac Sainte Croix, magnifique point de vue!...

Encore un grand merci aux organisateurs pour ce programme bien dosé et l'ambiance amicale et chaleureuse qui a régné durant tout le séjour.

Jean Louis Constantin



Activités : Semaine Nature



Le récit de l'excursionniste

Accueil le dimanche soir le 23 mai dans un magnifique domaine réduit à 30 ha alors qu'il en faisait 300 quand, de retour au pays après avoir fait fortune au Mexique, un nouveau riche entreprend de créer ce domaine et d'y planter des arbres et plantes magnifiques, à l'image du village et de son agencement avec ses petites maisons fort agréables. Accueil chaleureux du personnel. Les grenouilles croassent pour nous souhaiter la bienvenue.

Emploi du temps et distractions pour les anciens sportifs.

Visite du domaine, de la ferme pédagogique et du château dans lequel notre indispensable Jacques nous fait une formation œnologique destinée à nous permettre d'acheter, en connaissance de cause, le vin dégusté dans le local de Mr Régusse, aussi aimable que son breuvage.

Excursions et vistas guidées

Marché provençal de Forcalquier. Visite de l'entreprise «l'Occitane» : exemple d'une réussite mondiale exceptionnelle. Olivier Beausson a 23 ans quand il fait un voyage au Burkina Faso et rapporte du beurre de karité, un fruit qui pousse en Afrique de l'ouest. Il trouve un vieil alambic et se lance dans les parfums, cosmétiques et autres crèmes pour rester jeune (ces produits qui sont les linéaux de la beauté) en utilisant toutes sortes de plantes comme les fleurs jaunes de l'Immortelle. Une trentaine d'années plus tard les produits sont vendus dans le monde entier, quelques uns aux femmes de vétérinaires.

Ecomusée de l'Olivier à Volx et visite sous la pluie et le mistral de Lurs le village de Gaston Dominici.

A Quinson, haut lieu de la Préhistoire, nous avons appris à allumer le feu avec un silex, une pierre ferrugineuse, comme la marcassite, et de l'amadou. Notre « instructeur » était sans doute attristé de voir ses feux de paille allumés si difficilement s'éteindre aussi facilement. Il ne retrouvera pas plus la flamme nécessaire pour nous maintenir en haleine lors de la visite du Musée de la Préhistoire, pourtant grandiose.

Promenade sur le lac d'Esparron, le troisième des cinq lacs de barrage sur le Verdon après Castillon près de Castellane, puis Chaudanne, et enfin en amont de Gréoux, la retenue à Vinon sur Verdon qui sert en partie pour alimenter le canal de Provence. Le lac d'Esparron (1967) est suivi du lac de Ste Croix (1970) qui avec ses 22 km² est le deuxième lac après celui de Serre-Ponçon (déjà vu). Il ne faut pas polluer la réserve d'eau d'Esparron (bateaux électriques) puisqu'elle

sert à alimenter le canal de la Durance et à mouiller le pastis des villes comme Aix et Marseille.

Le « guide » du château de Sauvan, baptisé le « Petit Trianon de Provence », construit début du XIX^{ème} siècle, avec sa façade classique de cinquante fenêtres, son jardin, sa pièce d'eau, ses paons et une belle perspective sur le village, allait nous surprendre. Qui est cet homme avec sa canne au pommeau d'argent, qui nous parle de l'histoire du château comme si c'était le sien? Un château soit disant habité alors qu'il n'a été construit que pour faire la fête. Il sait que la comtesse de Galleau Forbin-Janson avait voulu se substituer à la reine Marie Antoinette à la Conciergerie pour mourir à sa place, ce qu'une grande ressemblance aurait pu rendre possible si la supercherie n'avait été découverte. Il déplore que, bien plus tard, une fille de la propriétaire soit montée dans les appartements en chevauchant un fier destrier pour s'apercevoir que pour le faire descendre c'était toute une autre affaire ! Il nous raconte en détail les difficultés rencontrées pour acquérir toutes les œuvres d'art, certaines uniques, d'autres extrêmement rares dont quelques unes ont nécessité des années de négociations. Il nous fait part du souci des propriétaires qui n'apprécient pas les frais et taxes à payer et qui pourtant se refusent à renoncer à ce patrimoine national qu'ils voudraient voir entretenir par le Conseil Général pour ne pas « tomber » entre les mains de riches étrangers Chinois, Japonais ou Russes. Hypothèse qui pourrait se préciser d'ici peu vu qu'ils n'ont pas de descendants ! Avant de quitter les lieux nous sommes passés par le magasin de souvenirs tenu par une personne toute aussi énigmatique alors que son collègue demandait avec insistance de ne pas oublier le guide en surveillant les pièces ou billets qui tombaient dans la corbeille posée devant lui. Les commentaires vont bon train, drôle de guide qui défend avec passion les propriétaires, drôle de châtelain qui demande de la petite monnaie pour entretenir le bâtiment qui, comme il nous l'a montré, n'a pas fini d'être restauré puisque une aile est encore dans un état lamentable. Un antiquaire délicat, probablement avec un associé dans la boutique? Après enquête de vérité, les frères Allibert ont acquis le bâtiment en 1981 et depuis, en vrais passionnés, y consacrent leur temps et leur fortune. Nous les encourageons à persévérer ; la restauration du jardin à la Française étant maintenant devenue une priorité. Mais ce sont bien les Gorges du Verdon qui nous laisseront le meilleur souvenir. Grandiose! Les marcheurs y ont laissé quelques gouttes de sueur ce qui leur donne l'autorisation d'en parler mieux que nous.

Animations en soirée par l'équipe très motivée et compétente du domaine et, une autre, par Bernard Ehlig, très appréciée par un nombreux public.

Bernard Ehlig



Voyage des Directeurs de Labos

C'est du 28 au 31 mai 2013 que l'Amicale des directeurs retraités de laboratoire se réunissait en Gascogne à Auch sur les terres de Chantal et Pierre Chaubeau qui nous avaient concocté un programme très prometteur entre monuments, musées et paysages du Gers. Pierre le Gascon s'était entouré des avis des couples testeurs Filleton-Rodot. Les trente et un participants avaient relié leur base arrière sous un temps gris et pluvieux : le Campanile d'Auch.

Le premier jour se passa dans Auch intra-muros : la cathédrale Sainte Marie, bâtiment gothique majestueux avec de nombreux trésors (vitraux, orgues, chœur fermé et ses stalles...), puis petite déambulation dans la ville, escalier monumental, statue de D'Artagnan, la tour d'Armagnac et différentes poussettes très caractéristiques. La bise nous aida à remonter les rues pentues pour regagner l'endroit de notre déjeuner fort apprécié.

L'après-midi nous permit de découvrir le musée des Jacobins avec ses collections consacrées aux arts et traditions du pays puis les salles d'art précolombien faisant d'Auch le second musée spécialisé juste après celui du quai Branly. La soirée se termina par l'assemblée générale de l'association suivie d'un dîner réparateur.

Le 30 mai l'abbaye de Flaran nous accueillait pour une visite guidée. Pierre profita du trajet pour nous présenter son pays : le « Gersse-couillon »...à travers l'histoire et sa position actuelle ; pays de culture, céréales, maïs, melons ; pays d'élevage avec canards et oies, quelques bovins, peu de chevaux ; la viticulture avec le Floc et l'Armagnac. L'abbaye présente un bel ensemble bien entretenu avec un joli cloître, l'église et les bâtiments conventuels. Propriété du département elle est devenue centre culturel.

Arrêt à Condom pour se restaurer sur le d'Artagnan, bateau de croisière, mais la Baïse ne nous autorisa pas à naviguer car le niveau d'eau montait alors que les retenues collinaires débordaient. C'est à quai, en toute sécurité que nous avons dégusté les spécialités du pays. La cathédrale Saint Pierre

*avec ses puissants contreforts est l'une des dernières manifestations du gothique méridional (1507-1531). Le village fortifié de Larressingle nous laissa pacifiquement passer pour regagner le musée de l'Armagnac à Cassaigne. Les vins blancs sélectionnés en fonction de leur faible degré d'alcool et de leur acidité subissent une distillation en alambic de cuivre ; la double chauffe permet d'obtenir un alcool « plus rond » ; toutefois, le vieillissement en fûts de chêne permet de développer la couleur, les tanins et les arômes... le nez devient alors un parfait conseiller ! L'armagnac remonterait au XVème siècle grâce à l'alambic inventé par les Arabes. Divisé en trois zones de productions, haut, bas et Ténarèze, le bas Armagnac est le plus prisé des amateurs. Le 31 mai, Lectoure et son bleu nous attendait. Fromage veiné d'Aspergillus ?? Mordious que nenni puisqu'il s'agit d'une savante et secrète distillation d'Isatis tinctoria. La véterance a failli tomber... ! C'est le bleu de pastel alors que la plante productrice fleurit jaune... le produit est conservé sur un mât comme son nom l'indique : la cocagne.

La teinture exige une attention très soutenue et de grands couturiers parisiens confient leurs collections à ce modeste atelier de quelques personnes au tour de main perfectionniste. La Romieu et sa collégiale inscrite au patrimoine mondial nous permit de découvrir la cité des chats. Le repas gourmet de Lectoure, sans civet de lapin, favorisa la méditation post prandiale dans la cathédrale du pays : le Gers comptait à l'époque trois évêques* donc... trois cathédrales ! Ce fut également une terre de généraux d'empire cf le général Lannes.

Les canards et les oies nous attendaient à Bajonnette ; les papilles de chacun guidèrent le choix dans les produits présentés à la boutique à la grande satisfaction de nos hôtes. Heureux comme un canard dans l'eau dit le proverbe... ce fut le cas puisque les flots montaient au fur et à mesure des tours de cadrans d'horloge. Seuls les jacquets étaient dehors !

En option le lendemain nous visitâmes le musée campagne européen de l'Isle Jourdain, puis la maison de Claude Augé, gendre de M. Larousse, le père de notre dictionnaire « je sème à tout vent... », visites guidées très riches et très enrichissantes.

Passage par Cologne recouverte d'eau, comme il se doit, pour atteindre le moulin de Maubec, véritable presqu'île en adéquation avec les prévisions météorologiques : le repas d'au revoir fut merveilleux et généreux. Et oui ! Le bonheur était dans le pré.

Jean Marie Guéraud

*Bossuet fut l'un des évêques de Condom au XVIème siècle



1. Annie RODOT, 2. Jeannine GUERAUD, 3. Monique BORDAS, 4. Lucille LE TURDU, 5. Françoise MORAND, 6. Brigitte LÉVÉAT, 7. Marie-Claude CHENAT, 8. Emily LEVRAI, 9. Claude DAVID, 10. Bernadette FERRY, 11. Annie CANTENEUR, 12. Marie-Claude DAVID, 13. Bernard FAVIERE, 14. Georges LAUZET, 15. Pierre CHAUREAU, 16. Robert FILLETON, 17. Chantal CHAUREAU, 18. Marie-Noëlle FILLETON, 19. Jean-Marie GUERAUD, 20. Jean Pierre LAMBERET, 21. Claude CHASTELOUX, 22. Jean-Pierre CHENAT, 23. Gérard MONTAGUT, 24. Marc MOLANLI, 25. Monique RIVE, 26. Michel RIVE, 27. Christian BORDAS, 28. Jean-Jacques RODOT, 29. Roselyne LAMBERET, 30. Marie-France CHASTELOUX, 31. Jacques RIVIERE

Activités : Association France-Allemagne

Essen 10-13 mai 2013

Nos journées annuelles se sont tenues cette année à Essen (Rhénanie du Nord – Westphalie). Nous sommes dans la Ruhr (du nom d'un petit affluent du Rhin), région mondialement connue par son passé hautement industriel. Le land de Rhénanie du Nord- Westphalie est le plus peuplé d'Allemagne, avec 17 millions d'habitants sur 34.000 km², soit une énorme densité de populations, de 500 h/km². La capitale en est Düsseldorf (570.000 h) située un peu plus au sud, entre Cologne et Essen.

Jeudi 9 mai

Accueil et retrouvailles à l'hôtel Bradeney, vaste et très moderne établissement, entouré de verdure, dans la proche banlieue d'Essen ; l'agglomération a été reconstruite sur des bases urbanistiques et architecturales résolument nouvelles, suite aux destructions à plus de 80% lors de la dernière guerre. Une large place a été réservée aux arbres et aux espaces verts.

L'effectif des congressistes est un peu réduit cette année : environ 40 Allemands (+ Suisses et Belges) et une vingtaine de Français auxquels s'ajoutent, heureusement, 7 jeunes, dont 6 Français étudiants vétérinaires en Allemagne. Cette faiblesse quantitative enregistre, côté français, quelques absences qualitatives notoires, pour des raisons familiales plus que de santé : notre président André Desbois, notre secrétaire-général Philippe Virat, notre trésorier Stephen Guyet, et notre trésorière-congrès Michèle Guyet. C'est lors de leur absence que l'on mesure mieux leur importance. Mais, selon les Saintes écritures, comme nous étions réunis en leur nom, ils étaient parmi nous. De plus, la divine providence nous a doté fort heureusement d'un président-délégué, Pierre Haas, qui, avec son épouse Andrée, fit merveille, à la satisfaction générale.

Vendredi 10 mai

- Matin : Les congressistes se rendent au laboratoire central des animaux du Klinikum Essen (hôpital universitaire), pour une visite en trois phases :

1. Présentation générale du laboratoire et de ses travaux de génétique par le Dr Philip Dammann.
2. Exposé de Lita-Kristin Brandau, étudiante allemande à Hanovre, sur l'orientation et l'organisation des études vétérinaires en Allemagne. Exposé dense, à débit rapide, ne laissant pas de place à la traduction simultanée ou aux commentaires.
3. Visite de l'animalerie, qui peut recevoir temporairement des animaux - grands ou moyens mais qui entretient, surtout en sous-sol, un grand nombre de souris, généralement jeunes, soumises à des tests et à des modifications génétiques.

Pendant cette visite au Klinikum, les accompagnants admiraient les expositions du très moderne musée Flokwang (peintures impressionnistes et sculptures).

- Après-midi :

1. Après un déjeuner au restaurant universitaire, visite de la Villa Hügel, ancienne résidence de la famille Krupp (instal-

lée à Essen en 1587). Ce «château» fut construit par Alfred Krupp (1812-1887), le Kanonenkönig («roi des canons»), dans un vaste parc, sur une colline (Hügel). Elle comprenait d'une part la «petite maison», avec environ 80 pièces pour Alfred Krupp et sa famille, et d'autre part la «grande maison», avec environ 180 pièces, pour recevoir avec faste les clients potentiels, souvent des chefs d'état. Alfred voulut être lui-même l'architecte de cette énorme bâtisse de style néo-classique, agrémentée de colonnades. Il posa la première pierre en 1870, pierre française car il voulait des pierres des carrières de Chantilly, et des maçons français. Mais la guerre de 1870, durant laquelle les canons Krupp assurèrent la victoire à la Prusse en moins d'un mois, retarda les travaux. Alfred Krupp prit possession de sa demeure en 1873, et le 1er septembre 1877, septième anniversaire de la victoire de Sedan, le kaiser Guillaume Ier y fit son premier séjour. Beaucoup d'hôtes illustres allaient lui succéder : le tsar Nicolas II, l'empereur François-Joseph Ier, Guillaume II (1914), Hitler et Mussolini (1938)... Aujourd'hui, plus aucun descendant de la famille Krupp n'a de droits sur cette célèbre «villa».

2. Visite de la mine «Zollverein». Ce curieux vocable (= union douanière) évoque l'époque où des droits d'octroi et de douane multiples gênaient le commerce du charbon ; une «union» fut donc créée pour les faire disparaître. Nous descendons à pied dans la mine-musée : installations souterraines, sécurisation des couloirs, rails wagonnets, systèmes d'extraction, du plus simple (pic à main) au plus sophistiqué avec des machines gigantesques.

- Soir : dîner au restaurant «Dampfe», où l'on fête un événement mémorable, l'anniversaire de notre amie le Pr Jeanne Brugère-Picoux.

Samedi 11 mai

- Matin : après la traditionnelle AG de FDV (cf. compte-rendu ci-après), visite guidée de l'exploitation des mines. En résumé, la majorité des anciennes mines sont devenues des musées. Le charbon local est devenu trop cher par rapport à celui d'importation (Pologne, Chine...). Et malgré des reconversions vers des technologies modernes et les énergies renouvelables, le problème de l'emploi est préoccupant dans cette région.

- Midi : déjeuner à la Arwins Brauhaus à Oberhausen. Nous arrivons sous une pluie généreuse dans un immeuble lui-aussi très moderne, au milieu d'une vaste cité commerciale. Le restaurant est une belle salle boisée évocatrice d'une ancienne brasserie germanique.

- Après-midi : visite époustouflante du gigantesque «Gasmeter», transformé en un immense hall d'expositions artistiques temporaires ou permanentes. Le «clou» actuel consiste en une réalisation de l'artiste Christo, qui, après divers «emballages» comme celui du Pont-neuf à Paris ou du Reichstag à Berlin, habille le gazomètre de l'intérieur, avec son «big air package» sur une hauteur de 117 m, en faisant ainsi la plus haute sculpture indoor du monde. Puis, visite de la Heinrichshütte à Hattingen ; c'est une aciérie-musée, avec haut-fourneau, convertisseur, système d'écoulement de l'acier en fusion, énormes poutres métalliques, témoins

Activités : Association France-Allemagne

d'un passé dur, productiviste, de la frosse métallurgie.

-Soir : nous nous retrouvons soudain, presque sans transition, dans une grande salle de restaurant, au milieu de murs, de verrières et de poutres métalliques, dans un décor industriel écovateur de l'aciérie, et parfaitement aménagé. Le dîner, gastronomique, se termine par des toasts à l'endroit :

- du président André Desbois, auréolé lors de ce congrès du titre de Père des relations vétérinaires franco-allemandes. Il est absent aujourd'hui, mais plus présent que jamais (un symbole, dans cette région qui forgeait les armes de la rivalité).

- du co-président allemand sortant, Jürgen Esslinger, qui célèbre ses vingt années de présidence.

- du nouveau co-président allemand Jürgen Feind, qui s'adresse à tous en français avec une grande aisance, et nous invite pour 2015, dans sa région frontalière de Rhénanie-Palatinat. Son élection répond à la sollicitation du président Desbois de déléguer à FDV un représentant de la LTK Rheinland-Pfalz afin de structurer un Pôle géogra-

phique associatif vétérinaire, comprenant les cinq Régions Grand Est, l'Alsace et les trois Länder frontaliers, Saarland, Rheinland-Pfalz et Baden-Württemberg ; le président Luft a délégué pour cette mission le Dr Jürgen Feind, apprécié comme francophile distingué. Présent aux dernières rencontres FDV il a déjà créé les relations amicales que nous ne cessons pas de vouloir développer : « bienvenue, cher ami, à la responsabilité de la section allemande, autre part de nous-mêmes. »

- des organisateurs, le Dr et Mme Feller.

- de notre dévoué président-délégué Pierre Haas.

Suit la présentation individuelle des étudiants, fort appréciée. Enfin, quelques chansons de tradition, l'évocation - de circonstance - des «corons» de Pierre Bachelet, sans oublier les incontournables : le Bourgelat et l'hymne européen. À l'an prochain à Besançon en Franche-Comté, sous la houlette de vaillants voisins bourguignons... et alsaciens.

René FREDET



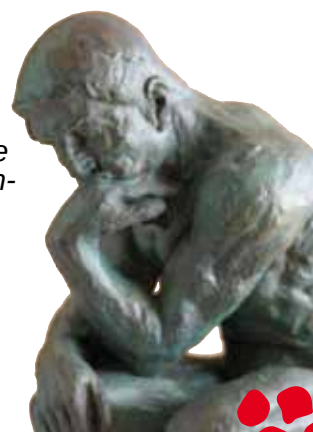
Rien de nouveau sous le soleil!

« Ce qui appartient à tout un chacun est le plus négligé, car tout individu prend le plus grand soin de ce qui lui appartient, quitte à négliger ce qu'il possède en commun avec autrui. »

Aristote (384-322 av. JC) « La politique »

« Je ne peux pas dormir par la faute de mon fils, qui porte les cheveux longs, ne veut rien apprendre, aime la vitesse et dont je suis obligé de boucler les fins de mois... »

Aristophane (445 - 386 av. JC) « Les nuées »



Ils nous ont quittés...

Cette rubrique donne une liste de nos confrères ou conjoints décédés durant les premiers six mois de l'année 2013. Elle n'est probablement pas exhaustive, ni les informations toujours complètes, dans la mesure où elle provient des messages du Trait d'Union Informatique (TUI), lui-même établi à partir des événements signalés essentiellement par nos confrères. Si vous ne recevez pas le TUI, signalez vous à votre délégué régional du GNVN ou bien directement auprès de Daniel Maudet (gnvr.messagerie.dmaudet@gmail.com), successeur de Charles Mesurolle, créateur de ce service du GNVN.

Lucien GRILLET

Alfort 54, Grand Ami du GNVN décédé le 15 décembre 2012 à l'âge de 84 ans.
Contact : Jean-Luc GRILLET un de ses fils : Le Grand Moulin, 85590, LES ÉPESSES.
Téléphone : 02 51 57 41 08
Informateurs : Jean CROUÉ, Christian BONNEAU, Alfort 54 et Pierre GEA, Alfort 60, tous 3 M.A. du GNVN

Jacques GROSSET

Lyon 53, décédé le 17 décembre 2012.
Contact : Janine GROSSET : BROUILHAC, 43700 CHASPINHAC.
Téléphone : 04 71 03 56 14
Informateurs : Jean-Louis CHAIX, Lyon 64 et André MAGNY, Lyon 53, tous 2 M.A. du GNVN

Robert BAUSSAIS

Toulouse 47, décédé le 24 décembre 2012.
Contact : Paulette BAUSSAIS : 1 bd Castelnau 85100 Les SABLES D'OLONNE (LES)
Téléphone : 02 51 32 42 16
Informateur : Claude MEURISSE, Toulouse 47, M.A. du GNVN

Marc FOURNIER

Toulouse 50, inhumé le 24 décembre 2012.
Informateur : Georges PERRET, Lyon 56, M.A. du GNVN

Paul MARCY

Alfort 47, Grand Ami du GNVN, décédé le 24 décembre dans sa 93ème année.
Contact : Ginette MARCY : EHPAD la Pastourelle, 34 rue de Langelles, 65100 LOURDES
Informateur : Claude JOUANEN, Délégué du GVR LANGUEDOC-ROUSSILLON

François RICHARD

Toulouse 51, décédé le 28 décembre 2012 à l'âge de 87 ans.
Contact : 114 avenue des Guêpes, Le Bournas, 40150 HOSSEGOR
Informateur : Christian BOUTHIE, Toulouse 70, M.A. du GNVN, Chroniqueur financier et patrimonial de « La Dépêche Vétérinaire »

Daniel CAPGRAS

Toulouse 77, décédé à 62 ans, le 30 décembre 2012.
Contact : Éliane SARRAU : 13 rue Claude Hydron, 32700 LECTOURE
Téléphone : 05 62 28 99 59
Informateur : Éliane SARRAU, son épouse.

Aymard GAYAUD

Toulouse 39, décédé le 2 janvier 2013, dans sa 97ème année.
Les obsèques auront lieu le samedi 05 janvier à GUÉRET
Contact : Dr André GAYAUD : Les Clos, 23140 JARNAGES
Mail : cmllesclos@gayaud.fr
Informateur : Danielle CASSAGNES, veuve de Pierre CASSAGNES, Lyon 62, M.A. du GNVN

Jules HENRICHOT

Alfort, 46, Grand Ami du GNVN, décédé le 3 janvier 2013 dans sa 90ème année.
Contacts : Gisèle HENRICHOT : 18 rue du 71ème R.I., 22000 ST BRIEUC
Téléphone : 02 96 33 42 91; et son fils Patrick : phenric@club-internet.fr

Michel DUBOR

Lyon 79, décédé le 3 janvier 2013.
Contact : clinique Mermoz où il exerçait : 47 av. Jean Mermoz 69008 Lyon
Mail : dvm.m.dubor@wanadoo.fr
Informateur : Michel BELLANGEON, Lyon 64, M.A. du GNVN

Michel GOURMELON

Toulouse 85, décédé à 53 ans le 14 janvier 2013.
Contact : 71 route de Tarbes, 31170, TOURNEFEUILLE
Téléphone : 05 34 57 09 03
Informateur : Christian BOUTHIE, Toulouse 70, M.A. du GNVN

Serge OBLIGI

Alfort 50, Grand Ami du GNVN, décédé le 16 janvier 2013 à l'âge de 87 ans.
Contact : Nicole OBLIGI : 26 rue Émile Roux, 37540 SAINT-CYR sur LOIRE.
Téléphone : 02 47 51 41 81
Informateurs : Robert LOQUERIE, Alfort 52, M.A. du GNVN et Dona SAUVAGE, Alfort 75

Jean CHEDRU

Alfort 59, décédé 16 janvier 2013.
Contact : Annie CHEDRU : 2 Chemin du Pré St Martin, 44260 SAVENAY
Téléphone : 02 40 58 31 42
Informateur : René CHALMIN, Alfort 59

Pierre CAZIEUX

Toulouse 56, décédé le 17 janvier.
Contact : Professeur André CAZIEUX : 16 rue des Primevères 31170 TOURNEFEUILLE
Téléphone : 05 61 07 16 20
Mail : andrecazieux@gmail.com
Informateur : Gisèle GUGLIELMO, M.A. du GNVN, veuve de Raymond, Toulouse 56,

Philippe LE ROUX

Toulouse 50, Grand Ami du GNVN, décédé à 86 ans, le 20 janvier 2013.
Contact : Micheline LE ROUX, son épouse : 54 avenue de Lyon 44500 LA BAULE
Téléphone Micheline LE ROUX : 02 40 11 38 23
Mail : michelinelalande@orange.fr
Informateurs : Germain MONTEIL, Toulouse 50, Claude MEURISSE, Toulouse 47 et Constant FAUCHOUX, Toulouse 50, tous 3 M.A. du GNVN

Yves MAURY

Alfort 60, décédé le 20 janvier 2013, à l'âge de 78 ans.
Contact : Janine MAURY : 171 route de

Chatillon, 45220 CHÂTEAURENARD
Informateurs : Prs Henri et Jeanne BRUGERE, Alfort 66 et 69, M.A. du GNVN

Jean-Alphonse MEYNARD

Alfort 41, Grand Ami du GNVN
Alfort 41, décédé le 21 janvier 2013 dans sa 96ème année.
Contact : Madeleine MEYNARD, son épouse : 8 Impasse des pêcheurs, 33360 CAMBLANES et MEYNAC.
Informateur : Jean-Alain GOUDICHAUD, Toulouse 56

Henri-Claude COUPPEY

Lyon 61, décédé le 22 Janvier 2013.
Contact : Sabine COUPPEY : 40 avenue de la Bornala, 06200 NICE
Téléphone : 04 93 44 73 60
Informateur : Bernard STUCKY, Alfort 63, M.A. du GNVN

Michel RITZENTHALER

Lyon 55, Grand Ami du GNVN, décédé le 23 janvier 2013 à l'âge de 83 ans.
Contact : Renée RITZENTHALER Le Beaulieu, 81, av. de Lattre de Tassigny, 06400 CANNES
Téléphone : 04 93 99 06 62
Informateur : Hans BLONDEAU, Lyon 55, M.A. du GNVN

Jean-François CARLIER

Alfort 69, décédé le 23 janvier 2013, à 68 ans.
Contact : 98 boulevard Chaumin, 49000 ANGERS
Téléphone : 02 41 47 41 00
Mail : jean-francois.carlier@wanadoo.fr
Informateur : Jean-Paul EHKIRCH, Toulouse 59, Délégué GVR Pays de la Loire
Jean-Louis COLL
Lyon 65, décédé le 23 janvier 2013 à l'âge de 74 ans.
Informateur : Pierre TASSIN, Alfort 49, M.A. du GNVN

Claude PIERRON

Lyon 54, Grand Ami du GNVN, ses obsèques ont eu lieu le 26 janvier 2013.
Contact : Marie-Andrée, son épouse : 40 Grande Rue, 54290 BAYON
Téléphone : 03 83 72 50 24
Mail de son fils Antoine : tonioperron@orange.fr
Informateur : Roger VERY, Délégué du GVR Lorrain et ancien Président du GNVN

Jacques FLAHAUT

Toulouse, ses obsèques ont eu lieu le 30 janvier 2013.
Contact (cabinet) : 106 ter route de Boulogne, 62630 FRENCQ
Informateur : Bernard RAUWEL Alfort 62, M.A. du GNVN

Muriel LAMARRE

Fille de Bernard LAMARRE, Alfort 62, et de Marie-Thérèse, décédée le 6 février 2013, dans sa 42ème année.

Contact : 30 Carrer del Apiculture, 66140, CANET en ROUSSILLON.
Téléphone : 04 68 64 08 83
Mail : marietherese.lamarre@sfr.fr
L'information nous a été communiquée par Bernard LAMARRE, M.A. du GNVN

Joseph GUEGUEN

Lyon 48, Grand Ami du GNVN, décédé dans sa 89ème année, le 10 février 2013.
Contact : Michèle GUEGUEN : 31 rue de Bourgogne 18250 HENRICHEMONT
Téléphone : 02 48 26 73 49.
Informateurs : Marc PETAT, L 59, et Michel RENOUX, A 58, tous deux M.A. du GNVN

Paul JARLAUD

Toulouse 54, décédé le 11 février 2013 à 85 ans.
Contacts : Yves JARLAUD : 14 avenue Pigault-Lebrun, 78170, LA CELLE SAINT CLOUD; Claire JARLAUD-LANG : 8 rue Crevaux, 75116 PARIS
Informateur : Michel LEFÈVRE, Lyon 57, M.A. du GNVN

Albert PRUVOST

Lyon 57, décédé dans sa 82ème année le 14 février 2013.
Contact : Maryse PRUVOST : 34 rue Duché 42450, SURY LE COMTAL
Téléphone : 04 77 30 82 08.
Mail : albert-pruvost@orange.fr
Informateurs : Noëlle (L.57) et Jacques (L.56) DELOUIS, tous 2 Membres Adhérents du GNVN

Jean-Pierre HUSSON

Lyon 60 décédé le 18 février 2013.
Contact : Germaine HUSSON : Les Moradies, 16380 MARTHON
Téléphone : 05 45 70 20 22
Informateur : Colette CONORT, veuve de Jacques CONORT, Alfort 49, M.A. du GNVN

Georges NORRY

Lyon 61, décédé le 26 février 2013, dans sa 77ème année.
Contact : son fils Olivier : 12 place Georges Brassens, 76360, BARENTIN
Téléphone : 02 35 91 66 58
Informateur : Claude DELAMBRE, Lyon 61, M.A. du GNVN

Michel DUSSARDIER

Alfort 49, décédé le 4 mars 2013
Contacts : Martine et Thierry LECHEVALIER : 13 rue du Château, 52200 CORLÉE.
Téléphone : 03 25 87 44 81
Mail : lechevallier.th@wanadoo.fr
Informateur : Claude CHIROL, Alfort 57, M.A. du GNVN

Michel GAUME

Alfort 63, décédé le 7 mars 2013.
Contact : son épouse Marie-José : 8 route de Villebret, 03100 LAVAUT Sainte ANNE.
Téléphone : 04 70 05 22 32
Mail provisoire : michel.gaume@wanadoo.fr
Informateurs : Robert JOUANNIN, Alfort 62 et Danielle CASSAGNES, tous 2 M.A. du GNVN

Yves BARROIS

Alfort 70, décédé à 69 ans, ses osèques ont eu lieu le 7 mars 2013.
Contact : 49 rue de la Trinité,

22600 LOUDÉAC
Téléphone : 02 96 28 06 95
Informateur : Jean-Bernard GRAZIANI, Toulouse 69, M.A. du GNVN

René JEANPERT

Alfort 45, décédé dans sa 91ème année, ses obsèques ont eu lieu le 8 mars 2013.
Contact : 80 rue St Alexis, 57340, CONTHIL
Téléphone : 03 87 86 32 62
Informateur : Paul MAIRE, Alfort 49

Jean-Paul MORISSE

Alfort 63, décédé le 9 mars 2013.
Contact : son épouse Nelly : 1356, route du Peïcal, 83720 TRANS en PROVENCE
Téléphone : 04 94 70 35 81
Mail : jp.morisse@hotmail.fr
Informateur : Jean-Pierre DENIS, Lyon 64

Guy LORGUE

Alfort 63, professeur, décédé en mars 2013.
Informateur : Denis MOREAU, Alfort 63, M.A. du GNVN

Bernard SEDEILHAN

Toulouse 49, décédé en mars 2013.
Informateur : son épouse Anne-Marie SEDEILHAN

Georges TAHON

Alfort 38, décédé dans sa 98ème année, le 13 mars 2013.
Contact : son fils Alain : 26, rue de Savoie, 14123 IFS.
Téléphone : 02 31 82 66 43
Mail : alain.tahon@laposte.net
Informateur : Francis DUGARDIN, Lyon 62, M.A. du GNVN

Paul PRIME

Alfort 48, Grand Ami du GNVN, décédé le 23 mars 2013.
Contact : Isabelle PRIME: 9 rue Georges Méheudin, 61200 ARGENTAN,
Téléphone : 02 33 12 37 34,
Informateur : Jean-Claude LEFEBVRE, Lyon 70, M.A. du GNVN

Pierre LANSADE

Alfort 1958, ses obsèques ont eu lieu le 28 mars 2013.
Contact : Mme LANSADE : 27 place du marché, 23300 La SOUTERRAINE, ou 79 avenue Ledru-Rollin, 75012 PARIS.
Tél à PARIS : 01 43 44 09 92
Informateur : Danielle CASSAGNES, veuve de Pierre CASSAGNES, Lyon 62, M.A. du GNVN

Brigitte MAGNIER

Veuve de Michel MAGNIER, Alfort 55, décédé en 2008, décédée le 4 avril 2013.
Contact : 13 rue Hemecourt, 60380 SONGEONS
Téléphone : 03 44 82 30 50
Mail de son fils Benoît : benoit.magnier@sfr.fr
Informateur : Bernard HAUWEN, Alfort 55, ancien Délégué du GVR Nord, M.A. du GNVN

Jean ROUX

Lyon 53, décédé le 8 avril 2013.
Contact : 5 rue St Pierre, 18130 DUN sur AURON
Téléphone : 02 48 59 58 24
Mail de Bruno, son fils : jsroux@gmail.com
Informateur : Michel MORIN, Lyon 68, M.A. du GNVN

Joseph CASANOVA

Lyon 49, décédé le 8 avril à l'âge de 91 ans.
Contact : 1 rue du Bataillon de choc, l'Amirauté 20090 Ajaccio
Téléphone : 04 95 22 24 41
Informateur : Marcel VALLEE, Toulouse 66

Jean-Marie COLLINET

Lyon 45, décédé le 12 avril 2013 dans sa 91ème année.
Contact : son épouse Marie : 16 rue Mallard, 71360 SULLY
Téléphone : 03 85 82 14 74.
Informateur : François COUROUBLE, Alfort 81, Président de la CARPV

Omar BADJI

Toulouse 69, décédé le 15 avril 2013.
Contact : 1 avenue Anatole France, 34000 MONTPELLIER
Téléphone : 09 50 97 95 56
Mail : omabadji@hotmail.com
Informateur : son épouse Annick

Bruno DUVIVIER

Alfort 59, Grand Ami du GNVN, décédé le 19 avril 2013, à l'âge de 78 ans.
Contact : 22 avenue Anna de Noailles 74500 ÉVIAN
Téléphone : 04 50 70 76 58
Informateurs : Jean-Pierre FAUDEMER et Michel DUMORTIER, tous 2 Alfort 59 et M.A. du GNVN

Pierre PLANCHAIS

Lyon 49, Grand Ami du GNVN, décédé le 20 Avril 2013.
Contact : Les Orjus, 61420 Saint DENIS sur SARTHON
Téléphone : 02 33 27 30 37
Informateur : Claude MEURISSE, Toulouse 47, M.A. du GNVN

Maurice LAUGEROTTE

Alfort 45, décédé à l'âge de 94 ans, ses obsèques ont eu lieu le 30 Avril 2013.
Informateurs : Georges BARADEL, Toulouse 45 et Max FILLIOT, Lyon 50, tous 2 M.A. du GNVN

Louise-Yvonne LEPAGE

Veuve de Daniel LEPAGE, Alfort 48, décédé le 2 juin 2012, décédée le 26 mars 2013.
Contact : Christine BOCHU-LEPAGE, fille de Madame LEPAGE : 260 rue de la poste 62155 MERLIMONT
Téléphone : 03 21 84 58 06
Informateur : Françoise SELLIER à Michel SOMON, Lyon 52, M.A. du GNVN

Renée BONNET

Grande Amie du GNVN, veuve de Paul BONNET, Lyon 48, décédé à 74 ans en 1998, décédée le 25 juin 2013.
Contact s : sa fille Sylvie BONNET : 10 Côte de Noyers, 27700 LES ANDELYS
Téléphone : 02 32 54 64 32.
Son fils François BONNET, Nantes 87 : 32 rue de la Madeleine, 27700 Les ANDELYS
Mail : francois-bonnet@wanadoo.fr

Léo RETHORE

Alfort 71, décédé le 12 juillet 2013.
Contact : 35 avenue Lobbe 19120 Beaulieu
Informateur : JC GAUDY Toulouse 59, son ancien associé

« La mort, le maître absolu. »

Friedrich Hegel « La phénoménologie de l'esprit »

« La mort égalise toutes les conditions. »

Claudien « De raptu proserpinae »

RASSEMBLEMENT 2013

à Terrou dans le Lot (46)

INFORMATIONS PRATIQUES

Arrivée et logement

Aujourd'hui nous sommes 113 inscrits pour le Rassemblement d'automne 2013 dans le Village vacances de Terrou dans le Lot.

L'arrivée est prévue le lundi 7 octobre en fin d'après-midi, à partir de 17h.

Pour ceux qui viennent en voiture individuelle, les coordonnées GPS sont : latitude 44° 78455 ; longitude 1° 984477.

Pour ceux qui viennent en train, la gare la plus proche est celle de Bretenoux/Biars, située à 20 km de Terrou. Un véhicule viendra vous chercher à condition de prévenir le Village vacances de votre heure d'arrivée 8 jours avant et de confirmer cette heure le 7 octobre. Téléphonnez le matin au 05 65 40 25 25. Nous serons tous logés dans le village, toutes les chambres sont occupées. Il n'y a plus de possibilité d'inscription, sauf désistement...

Pour les excursions, nous formerons 2 groupes dans 2 cars. Vous trouverez les programmes ci-dessous. Il n'est pas possible de choisir les excursions, ni de déduire telle ou telle excursion à la demande.

Règlement du séjour

63 personnes ont réglées leur inscription par chèque bancaire. La plupart

ont souscrit l'Assurance Annulation-Rapatriement proposée par le Village vacances de Terrou (10 €). Elles devront verser le solde, soit 260 €, par chèque à l'ordre de GNVR Rassemblement d'automne fin août. Ce chèque est à envoyer à Marc Helfre 10 rue Mozart 42330 Saint-Galmier.

46 personnes ont effectué leur inscription par prélèvement sur leur Carte Bancaire Gold. Elles bénéficient de l'Assurance Annulation – Rapatriement de leur carte. Elles seront prélevées du solde conformément à l'autorisation de prélèvement fin août.

Avec votre règlement, indiquez-moi si vous rejoignez Terrou en train, ainsi que votre heure approximative d'arrivée à la gare de Bretenoux.

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration se tiendra le mardi 8 octobre à 20h30 après le dîner. Nous rappelons que le Conseil est formé par les Délégués régionaux en fonction du nombre d'adhérents qu'ils représentent et par les membres du Comité directeur. Ils recevront une convocation avec l'ordre du jour pendant l'été.

Assemblée générale

L'Assemblée générale annuelle aura lieu le mercredi 9 octobre 2013 dans la

salle de réunion du village Vacances de TERROU à 20h 30. Tous les membres du GNVR à jour de leur cotisation y sont cordialement invités.

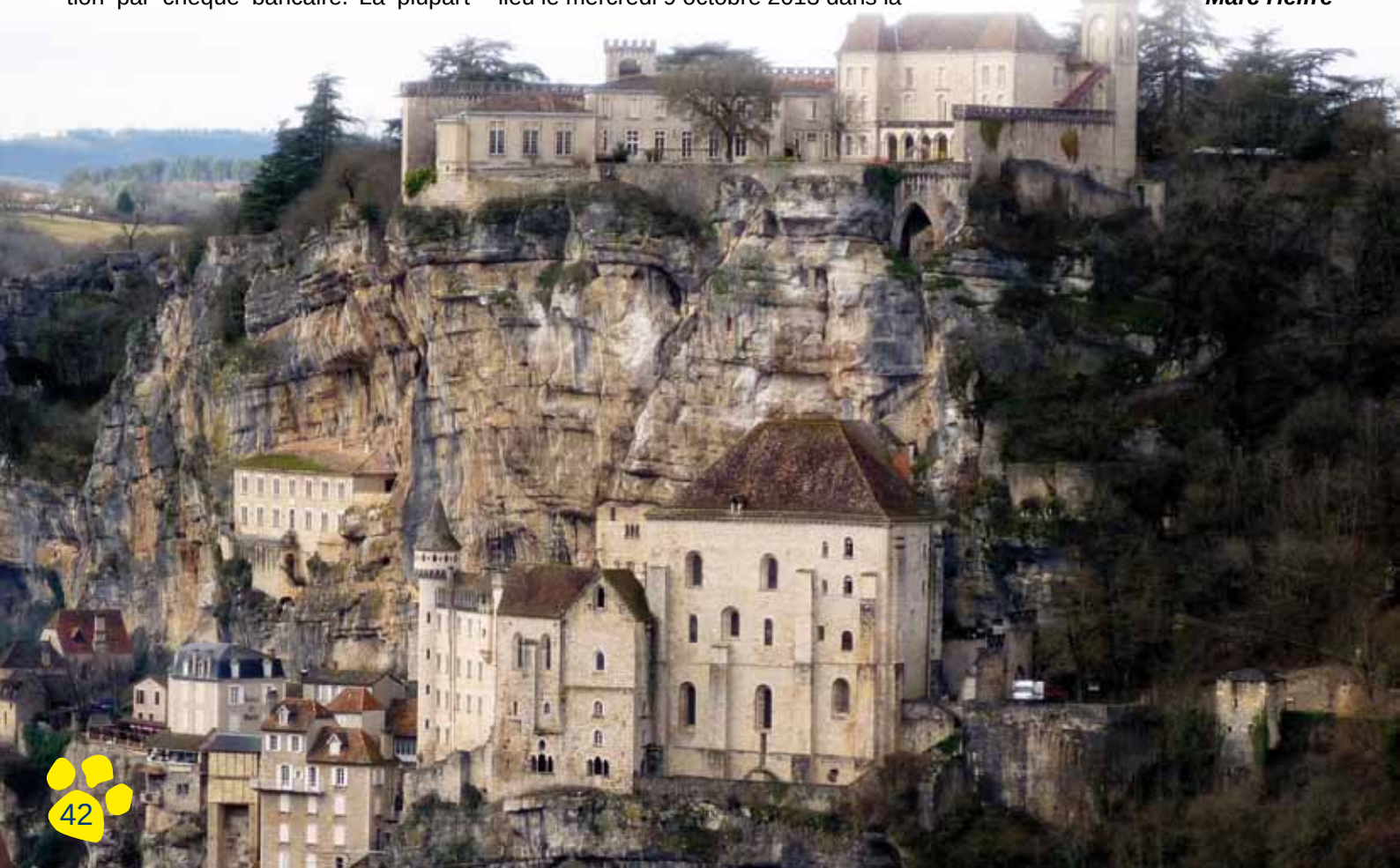
A l'ordre du jour : rapport moral, rapport d'activité, rapport financier, budget prévisionnel, cotisation, retraite du vétérinaire sanitaire, FSVF et FNPL, projets et perspectives du GNVR.

Au cours de cette assemblée nous aurons le plaisir d'accueillir notre confrère François Courouble, Président de la CARPV, notre Caisse autonome de retraite. Il vous présentera la gestion et les résultats de la Caisse ainsi que les perspectives d'avenir. Nous n'aurons pas le temps d'engager sur le champ un dialogue avec lui. Mais, afin de pouvoir répondre à toutes vos questions, il a prévu d'accompagner en excursion le premier groupe mercredi après-midi et le second jeudi matin.

Pendant notre Rassemblement d'automne faites passer vos suggestions, vos souhaits, vos propositions à moi-même ou à l'un des membres du Bureau directeur afin que le GNVR puisse améliorer en permanence ses prestations.

A bientôt à Terrou.

Marc Helfre



PROGRAMME D'ANIMATION TERROU 6 JOURS EN PERIGORD- QUERCY

CAR N°1



DU : 07 AU 12 OCTOBRE 2013

NOM : GROUPE NATIONAL DES VETERINAIRES RETRAITES

NOMBRE : 50/55 PERSONNES

ANIMATEUR : 1 ACCOMPAGNEMENT OFFERT PAR CAR

DEPARTEMENT : 42- HAUTE LOIRE

RESPONSABLE : MR HELFRE

FORFAIT DECOUVERTES/ LOCATION AUTOCAR LOCAL POUR EXCURSIONS / Transport local compris-

	LUNDI 07 OCTOBRE	MARDI 08 OCTOBRE	MERCREDI 09 OCTOBRE	JEUDI 10 OCTOBRE	VENDREDI 11 OCTOBRE	SAMEDI 12 OCTOBRE
MATIN	TEL 30 MN AVANT VOTRE ARRIVEE	VISITE DE SAINT CERE ET DU CASINO « La galerie d'art avec œuvres de JEAN LURCAT »	VISITE DE SAINT CIRQ LAPOPIE PUIS... CROISIERE SUR LE LOT... <i>Comprise</i>	DIRECTION ROCAMADOUR « Site entre ciel et terre »	DECOUVERTE de deux villages parmis les plus beaux de France : AUTOIRE et LOUBRESSAC	PETIT-DEJ ET DEPART PANIER REPAS DEPART OPTION 8€
REPAS		RELAIS	DEJEUNER CROISIERE	RELAIS	13H - REPAS GASTRONOMIQUE	
APRES- MIDI	ARRIVEE ET INSTALLATION	VISITE DU CHATEAU DE MONTAL <i>Entrée comprise</i> ET... VISITE DE BEAULIEU SUR DORDOGNE « La riviera Limousine »	 VISITE DE CAHORS <i>EN PETIT TRAIN</i> <i>Entrée comprise</i>	VISITE DE FIGEAC et ses Quartiers anciens, la Place des Ecritures...	APRES MIDI DETENTE	
REPAS	RELAIS	RELAIS	RELAIS	RELAIS	RELAIS	
SOIREE		ANIMEE	ASSEMBLEE GENERALE	ANIMEE	ANIMEE	

Le relais se réserve le droit de modifier l'ordre des journées.

PROGRAMME D'ANIMATION TERROU 6 JOURS EN PERIGORD- QUERCY

CAR N°2



DU : 07 AU 12 OCTOBRE 2013

NOM : GROUPE NATIONAL DES VETERINAIRES RETRAITES

NOMBRE : 50/55 PERSONNES

ANIMATEUR : 1 ACCOMPAGNEMENT OFFERT PAR CAR

DEPARTEMENT : 42- HAUTE LOIRE

RESPONSABLE : MR HELFRE

FORFAIT DECOUVERTES/ LOCATION AUTOCAR LOCAL POUR EXCURSIONS / Transport local compris

	LUNDI 07 OCTOBRE	MARDI 08 OCTOBRE	MERCREDI 09 OCTOBRE	JEUDI 10 OCTOBRE	VENDREDI 11 OCTOBRE	SAMEDI 12 OCTOBRE
MATIN	TEL 30 MN AVANT VOTRE ARRIVEE	DECOUVERTE de deux villages parmis les plus beaux de France : AUTOIRE et LOUBRESSAC	FIGEAC et ses Quartiers anciens, la Place des Ecritures...	VISITE DE SAINT CIRQ LAPOPIE PUIS... CROISIERE SUR LE LOT... <i>Comprise</i>	VISITE DE SAINT CERE ET DU CASINO « La galerie d'art avec œuvres de JEAN LURCAT »	PETIT-DEJ ET DEPART PANIER REPAS DEPART OPTION 8€
REPAS		RELAIS	RELAIS	DEJEUNER CROISIERE	13H - REPAS GASTRONOMIQUE	
APRES- MIDI	ARRIVEE ET INSTALLATION	VISITE DE BEAULIEU SUR DORDOGNE « La riviera Limousine » ET... VISITE DU CHATEAU DE MONTAL <i>Entrée comprise</i>	DIRECTION ROCAMADOUR « Site entre ciel et terre »	 VISITE DE CAHORS <i>EN PETIT TRAIN</i> <i>Entrée comprise</i>	APRES MIDI DETENTE	
REPAS	RELAIS	RELAIS	RELAIS	RELAIS	RELAIS	
SOIREE		PRESENTATION DU LOT	ASSEMBLEE GENERALE	LES ELECTIONS	DANSES	

Le relais se réserve le droit de modifier l'ordre des journées.



RASSEMBLEMENT 2013

dans le Lot (46)



Pour nous
trouver



GPS
44°78455
1°984477



Village Vacances LE TERROU - 46120 TERROU - Tél. 05 65 40 25 25